

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC

MÉMOIRE PRÉSENTÉ À
L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À TROIS-RIVIÈRES

COMME EXIGENCE PARTIELLE
DE LA MAÎTRISE EN ÉDUCATION

PAR
CATHERINE ABEL-HOULE

SÉLECTION DE MATÉRIEL DIDACTIQUE OU PÉDAGOGIQUE SUR LES
PLATEFORMES NUMÉRIQUES DE VENTE ET DE PARTAGE : REGARD
DESCRIPTIF SUR LE JUGEMENT PROFESSIONNEL ET LE PROCESSUS
DÉCISIONNEL D'ENSEIGNANTES DU PRIMAIRE

MARS 2024

Université du Québec à Trois-Rivières

Service de la bibliothèque

Avertissement

L'auteur de ce mémoire, de cette thèse ou de cet essai a autorisé l'Université du Québec à Trois-Rivières à diffuser, à des fins non lucratives, une copie de son mémoire, de sa thèse ou de son essai.

Cette diffusion n'entraîne pas une renonciation de la part de l'auteur à ses droits de propriété intellectuelle, incluant le droit d'auteur, sur ce mémoire, cette thèse ou cet essai. Notamment, la reproduction ou la publication de la totalité ou d'une partie importante de ce mémoire, de cette thèse et de son essai requiert son autorisation.

À tous mes proches dont le soutien a été inestimable.

REMERCIEMENTS

Depuis le début de mon cheminement à la maîtrise, j'ai eu la chance d'être entourée du soutien de plusieurs personnes. Je suis remplie d'une grande fierté d'avoir terminé ce défi et il est primordial pour moi de remercier sincèrement chacune des personnes qui a joué un rôle déterminant dans mon parcours.

Tout d'abord, j'aimerais remercier ma directrice de recherche, Mme Annie Presseau. Je te remercie d'avoir cru en moi et de m'avoir encouragée dans mes études à la maîtrise. Je te remercie pour ta générosité et ton temps que ce soit en virtuel ou autour d'un bon latté. Malgré les défis, tu as toujours su me guider habilement afin de mener à terme ce mémoire. Ta disponibilité, tes conseils, ta rigueur et ton écoute bienveillante ont été des repères précieux. Merci de m'avoir rassurée dans mes moments de doute. Merci infiniment d'avoir été présente pendant ces belles années à la maîtrise.

Ensuite, un immense merci à ma famille. Un grand merci à mes parents, qui me soutiennent depuis toujours et ce, pour tous mes projets. Vous m'avez suivie et encouragée dans ce parcours à la maîtrise et votre écoute attentive a souvent éclairé mes idées. Je remercie également ma sœur qui s'est régulièrement informée de mes avancements et qui m'a aidée à de nombreuses reprises avec mes soucis de mise en page.

De plus, j'aimerais remercier mon amoureux, Xavier. Je te remercie pour ta curiosité envers mes études, pour ton écoute, pour ton support et pour ta patience. Tes encouragements m'ont poussée à me surpasser. Une pensée ici pour l'expression de ta mère que tu m'as souvent rappelée : « un éléphant, ça se mange une bouchée à fois » ! Ta présence et ton humour ont été des bouffées d'air frais au cours des moments de réflexion et de rédaction. J'ai eu beaucoup de chance de t'avoir à mes côtés durant ces années d'étude. Je t'aime.

Enfin, je tiens à remercier chaleureusement les six enseignantes participantes de cette recherche sans qui ce projet n'aurait pas été possible. Je vous remercie pour votre disponibilité et pour votre générosité. Je tiens également à remercier madame Priscilla Boyer et madame Glorya Pellerin, évaluatrices de ce mémoire, pour leurs commentaires qui m'ont permis d'approfondir différents aspects de cette recherche.

TABLE DES MATIÈRES

REMERCIEMENTS.....	I
TABLE DES MATIÈRES	II
LISTE DES FIGURES.....	IV
LISTE DES TABLEAUX.....	V
LISTE DES ABRÉVIATIONS, DES SIGLES ET DES ACRONYMES	VII
RÉSUMÉ	VIII
1. INTRODUCTION	1
2. PROBLÉMATIQUE.....	3
2.1. Le matériel didactique et pédagogique.....	3
2.2. L'évaluation du matériel didactique ou pédagogique	5
2.3. Le jugement professionnel dans les référentiels de compétences	10
2.4. Le jugement professionnel du personnel enseignant du primaire	15
2.5. Les conséquences du matériel de moindre qualité	16
2.6. La question générale de recherche	17
2.7. La pertinence sociale et scientifique de cette recherche.....	18
3. CADRE CONCEPTUEL	19
3.1. Le matériel didactique et pédagogique, des définitions	19
3.2. Le jugement professionnel du personnel enseignant, des définitions	21
4. CADRE THÉORIQUE	24
4.1. Le jugement professionnel	24
4.2. Le processus décisionnel dans l'exercice du jugement professionnel	26
4.3. Des critères de sélection ou d'exclusion pour justifier la prise de décision.....	31
4.4. Objectifs	37
5. MÉTHODOLOGIE.....	39

5.1.	L'échantillon	39
5.2.	La collecte des données	40
5.3.	Le traitement et l'analyse des données	41
5.4.	Les considérations éthiques	51
6.	RÉSULTATS	53
6.1.	Le processus décisionnel du personnel enseignant du primaire	53
6.2.	Les critères de sélection ou d'exclusion du personnel enseignant du primaire	74
6.3.	Conclusion des résultats	97
7.	DISCUSSION	99
7.1.	La définition du problème	100
7.2.	Des facteurs d'influence	101
7.3.	Des critères de sélection et d'exclusion du matériel issu des PNVP	103
7.4.	Le jugement professionnel dans le processus décisionnel	106
7.5.	Des différences entre les participantes	112
7.6.	Les limites de cette recherche	114
8.	CONCLUSION	115
8.1.	Les recommandations sociales et scientifiques	119
	RÉFÉRENCES	123
	ANNEXE A : FORMULAIRE DE CONSENTEMENT	136
	ANNEXE B : GUIDE D'ENTRETIEN	141
	ANNEXE C : CODEBOOK	143
	ANNEXE D : ARBRES DÉCISIONNELS	163
	ANNEXE D : CERTIFICAT ÉTHIQUE	169

LISTE DES FIGURES

Figure 1 : Exemple d'un arbre décisionnel à l'égard de l'identification du problème	43
Figure 2 : Schéma interprétatif du cadre théorique inspiré de Bergeron (2016, « <i>Une compréhension initiale de la planification de l'enseignement</i> »).....	48

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Critères en lien avec le jugement professionnel.....	33
Tableau 2 : Critères de sélection du matériel didactique et pédagogique	35
Tableau 3 : Éléments significatifs d'analyse liés à la définition du problème.....	42
Tableau 4 : Éléments significatifs d'analyse liés aux facteurs d'influence du processus décisionnel.....	44
Tableau 5 : Éléments significatifs d'analyse liés aux critères de sélection ou d'exclusion pris en compte par le personnel enseignant du primaire dans la sélection du matériel didactique ou pédagogique issu des PNVP	45
Tableau 6 : Nombre de participantes et de références encodées dans chaque nœud pour la prise en compte des élèves	51
Tableau 7 : Les fonctions d'utilisation du matériel issu des PNVP recherchées par les participantes.	55
Tableau 8 : Nombre de participantes et de références encodées dans chaque nœud pour les types précis de matériel didactique ou pédagogique recherchés dans le matériel issu des PNVP	59
Tableau 9 : Nombre de participantes et de références encodées dans chaque nœud pour les matières scolaires recherchées dans le matériel issu des PNVP	60
Tableau 10 : Nombre de participantes et de références encodées dans chaque nœud pour les théories et représentations personnelles	64
Tableau 11 : Nombre de participantes et de références encodées dans chaque nœud pour la prise en compte des élèves	75
Tableau 12 : Nombre de participantes et de références encodées dans chaque nœud pour la prise en compte des normes de la profession	78
Tableau 13 : Mention des types de planification par participante	81

Tableau 14 : Nombre de participantes et de références encodées dans chaque nœud pour les critères liés au contenu.....	86
Tableau 15 : Nombre de participantes et de références encodées dans chaque nœud pour les critères liés au contenant.....	89
Tableau 16 : Nombre de participantes et de références encodées dans chaque nœud pour les critères liés aux aspects commerciaux.....	92
Tableau 17 : Nombre de participantes et de références encodées dans chaque nœud pour les critères liés au contexte.....	95

LISTE DES ABRÉVIATIONS, DES SIGLES ET DES ACRONYMES

- CCERD : Comité-conseil de l'évaluation des ressources didactiques
- CIR : Connaissances issues de la recherche
- CRSH : Conseil de recherche en sciences humaines
- CSQ : Centrale des syndicats du Québec
- EM : Émergent
- FSE : Fédération des syndicats de l'enseignement
- MEEL : Marché éducatif en ligne
- MEQ : ministère de l'Éducation du Québec
- PDA : Progression des apprentissages
- PFEQ : Programme de formation de l'école québécoise
- PNVP : Plateforme(s) numérique(s) de vente et de partage
- TNI : Tableau numérique interactif
- TpT : Teachers Pay Teachers

RÉSUMÉ

En éducation, l'usage des plateformes numériques de vente et de partage (PNVP) de matériel didactique ou pédagogique chez le personnel enseignant est en grande croissance actuellement. Par ailleurs, peu d'études portent sur la façon dont s'exerce le jugement professionnel du personnel enseignant au moment de sélectionner du matériel didactique ou pédagogique issu de ces plateformes. C'est pourquoi cette étude porte sur la description du jugement professionnel du personnel enseignant lorsqu'il sélectionne du matériel didactique ou pédagogique issu de PNVP en s'appuyant sur différents concepts et théories en lien avec le jugement professionnel et le matériel didactique ou pédagogique. Les objectifs poursuivis sont de décrire le processus décisionnel du personnel enseignant du primaire dans la sélection du matériel didactique ou pédagogique issu des PNVP en considérant la définition du problème ainsi que les facteurs d'influence et de décrire les critères de sélection ou d'exclusion pris en compte par le personnel enseignant du primaire dans la sélection du matériel didactique ou pédagogique issu des PNVP. Six entretiens qualitatifs descriptifs semi-dirigés ont été effectués auprès de six enseignantes du primaire de la 1^{re} à la 6^e année. L'analyse qualitative de leur contenu a permis de mettre en évidence que la sélection du matériel didactique et pédagogique issu des PNVP est un processus complexe impliquant plusieurs facteurs d'influence personnels ainsi que la prise en compte de différents critères d'inclusion ou d'exclusion propres à chacune des enseignantes participantes. Les facteurs d'influence les plus pris en compte ont été l'attitude et les croyances des enseignantes participantes. La cohérence avec l'approche de l'enseignante, le matériel clé en main, le matériel complémentaire à ce qu'elles possèdent déjà, un visuel attrayant, le coût des ressources et l'adéquation avec la PDA sont les critères les plus populaires recensés dans cette étude.

Mots clés : jugement professionnel, sélection du matériel didactique et pédagogique, plateforme numérique de vente et de partage, personnel enseignant du primaire

1. INTRODUCTION

Depuis le début des années 2000, l'univers des technologies a beaucoup évolué. Cette évolution a d'ailleurs influencé les pratiques dans le monde de l'éducation. Ce développement a entre autres permis la construction de sites Web ainsi que de plateformes qui permettent désormais de partager ou de vendre du matériel didactique ou pédagogique à grande échelle.

C'est en souhaitant favoriser l'apprentissage et le développement des compétences chez les élèves dans ma propre pratique d'enseignante au primaire que l'idée de cette recherche est apparue. L'utilisation des plateformes numérique de vente et de partage (PNVP) est en grande croissance et leur côté attrayant attire de nombreux membres du personnel enseignant. Il importe cependant de se questionner sur la qualité des contenus présents dans les différents documents. C'est ainsi qu'en voulant favoriser l'apprentissage des élèves et le développement de leurs compétences qu'une description du jugement professionnel du personnel enseignant du primaire dans la sélection du matériel didactique et pédagogique provenant des PNVP est effectuée dans cette recherche.

Dans le premier chapitre, la problématique est présentée. Celle-ci traite des préoccupations entourant la qualité du matériel didactique et pédagogique issu des PNVP ainsi que du jugement professionnel en éducation. Ce chapitre se termine par la question générale de recherche, à savoir « sur quoi repose le jugement professionnel du personnel enseignant du primaire lors de la sélection du matériel didactique ou pédagogique issu des PNVP? » Le deuxième chapitre ainsi que le troisième sont consacrés respectivement aux cadres conceptuel et théorique. Le cadre conceptuel permet de présenter des définitions pour les deux principaux concepts de cette recherche soit le matériel didactique et pédagogique et le jugement professionnel. Le cadre théorique amène à l'identification des deux objectifs de recherche : [1] décrire le processus décisionnel en contexte de jugement

professionnel du personnel enseignant du primaire dans la sélection de matériel didactique ou pédagogique issu des PNVP en considérant la définition du problème et les facteurs d'influence ainsi que [2] décrire les critères de sélection ou d'exclusion pris en compte par le personnel enseignant du primaire lors de la sélection du matériel didactique ou pédagogique issu des PNVP. Le cadre théorique est appuyé sur différentes recherches notamment en lien avec le jugement professionnel et les critères associés au matériel didactique et pédagogique. Dans le quatrième chapitre, la méthodologie qualitative descriptive et l'usage des entretiens semi-dirigés dans cette étude sont présentés tout comme la démarche d'analyse des données. Le cinquième chapitre présente les résultats des analyses qualitatives des entretiens menés auprès des six enseignantes participantes alors que le sixième présente la discussion des résultats. Une conclusion est ensuite présentée pour clore ce mémoire.

2. PROBLÉMATIQUE

La présente recherche s'intéresse à la sélection du matériel didactique ou pédagogique issu des plateformes numériques de vente et de partage (PNVP) chez le personnel enseignant du primaire en contexte de jugement professionnel. Il a en effet été observé que pour le personnel enseignant, le matériel didactique ou pédagogique disponible dans les écoles était parfois jugé insuffisant (Pittard, 2016). Cette situation l'amène alors à chercher du matériel sur les PNVP pour voir ce qui est disponible (Carpenter et Shelton, 2021) dans le but de répondre à leurs besoins ou à ceux de leur classe (Sawyer et al., 2019). L'accès à une variété de matériel serait d'ailleurs valorisé par le personnel enseignant.

Afin de brosser un portrait de la problématique, une section est consacrée au matériel didactique ou pédagogique. L'évaluation de celui-ci est ensuite présentée en débutant par un bref historique de l'évaluation du matériel didactique et pédagogique au Québec pour ensuite faire un lien avec l'absence d'évaluation actuelle concernant le matériel didactique et pédagogique issu des PNVP. La sélection du matériel issu de ces plateformes est ensuite traitée, suivie de la présentation du jugement professionnel du personnel enseignant comme seul filtre entre le matériel et l'apprentissage des élèves. Pour finir, les conséquences de cette situation pour les élèves sont abordées avant la présentation de la question générale de cette recherche.

2.1. Le matériel didactique et pédagogique

Le matériel didactique et pédagogique est constitué d'outils qui influencent les processus d'enseignement et d'apprentissage (Lebrun et al., 2006A). Ce matériel peut prendre différentes formes, comme les livres, les manuels scolaires, les troussees éducatives et les ressources numériques. Par exemple, le manuel scolaire, présent dans le système scolaire depuis plusieurs générations, vise à donner une version didactique et pédagogique d'un

certain domaine de connaissance (Lenoir et al., 2001). Plus récemment, avec la constante évolution du numérique, du nouveau matériel didactique et pédagogique a vu le jour. En effet, différentes plateformes de vente et de partage de matériel didactique et pédagogique se sont développées rendant accessible un nombre impressionnant de matériels téléchargeables à l'unité pour l'enseignement et l'apprentissage, et ce, pour tout niveau et matière confondus.

Les plateformes permettent à des membres de la communauté enseignante de vendre ou de partager du matériel qu'ils ont eux-mêmes créé, mais surtout, à de nombreux enseignants de recourir à du matériel clé en main. Aux États-Unis, la plateforme la plus utilisée a vu le jour en 2006. Son fondateur était enseignant dans une école primaire de New York. Cette plateforme nommée *TeachersPayTeachers* (TpT) offre au personnel enseignant une place de marché pour échanger du matériel pédagogique et accéder à des outils numériques faciles à utiliser (TpT, 2023). TpT mentionne que plus de 7 millions de personnes en éducation ont utilisé la plateforme, que plus de 7 millions de ressources sont disponibles actuellement et que 1 milliard de ressources ont été téléchargées depuis sa création. Tel qu'indiqué sur cette plateforme, TpT permet au personnel enseignant de sauver du temps. Selon Pittard (2016), plutôt que de créer ses propres ressources, le personnel enseignant peut utiliser ce temps pour trouver de nouvelles approches pédagogiques et rendre sa classe plus attrayante. Au Québec, diverses plateformes francophones ont vu le jour afin d'offrir, tout comme TpT, une place pour partager du matériel didactique et pédagogique.

Le matériel contenu dans les plateformes numériques de vente et de partage est majoritairement constitué de créations de membres de la communauté enseignante. Ces créateurs sont appelés par la littérature scientifique anglophone des « Teacherpreneurs » donc, personnes enseignantes-entrepreneures. Berry (2013) définit les personnes enseignantes-entrepreneures comme des personnes expertes qui enseignent régulièrement, mais qui ont aussi le temps, l'espace et des gains à partager des éléments de leurs pratiques

à autrui. Plusieurs de ces personnes enseignantes-entrepreneures possèdent de nombreux abonnés sur différents réseaux sociaux tels qu'*Instagram*, *Facebook* et *Pinterest*. Par exemple, *La classe de Karine* et *Apprendre à apprendre*, producteurs de matériel didactique et pédagogique pour le primaire, comptent plus de 4 500 abonnés chacun sur la plateforme numérique de vente et de partage *Mieux Enseigner*, ce qui les classe parmi les meilleurs vendeurs de cette plateforme québécoise. Ces deux vendeurs possèdent respectivement plus de 15 000 abonnés sur *Instagram*. Sur *Facebook*, *La classe de Karine* possède 30 000 abonnés alors qu'*Apprendre à apprendre* en possède 22 000. Force est de constater que les nombreux abonnés des plateformes numériques de vente et de partage (PNVP) accèdent facilement à d'innombrables ressources didactiques et pédagogiques parfois gratuites. Or, l'évaluation de la qualité du matériel didactique et pédagogique issu des PNVP est une préoccupation, car elle repose uniquement sur le jugement professionnel du personnel enseignant. La personne enseignante est, en effet, la seule à évaluer la valeur pédagogique et didactique du matériel proposé. L'enjeu d'évaluation du matériel didactique et pédagogique disponible sur les PNVP est alors de taille.

2.2. L'évaluation du matériel didactique ou pédagogique

Dans la fin des années 1990, des mesures ont été prises par le ministère de l'Éducation afin que le matériel mis à la disposition des élèves soit d'une grande rigueur. Ce ministère a créé un comité-conseil sur l'évaluation des ressources didactiques (CCERD anciennement CERD) (Gouvernement du Québec, 1997). Des critères pour les aspects pédagogiques sont utilisés par ce comité afin d'analyser les ensembles didactiques mis à la disposition des élèves. Bien que le Bureau d'approbation du matériel didactique ait publié différents documents de références en lien avec l'évaluation des aspects pédagogiques du matériel didactique à travers les années, les six critères sont demeurés les mêmes depuis au moins 2004 (Gouvernement du Québec, 2004; Gouvernement du Québec, 2022) :

- 1) L'adéquation de la conception de l'apprentissage et des propositions d'approches pédagogiques avec les exigences d'une approche par compétences, telle que préconisée par le Programme de formation ;
- 2) L'adéquation du traitement des contenus d'apprentissage avec les orientations et les éléments prescrits du Programme de formation ;
- 3) L'adéquation de l'évaluation des apprentissages avec une approche par compétences ;
- 4) La contribution au rehaussement culturel et à la qualité de la langue ;
- 5) L'exactitude des contenus du matériel didactique ;
- 6) La qualité des facilitateurs pédagogique. (Gouvernement du Québec, 2022, p. 5-6)

Toutefois, le matériel soumis au comité-conseil comprend uniquement les ensembles didactiques composés d'un manuel scolaire et d'un guide d'enseignement, d'ouvrages de référence d'usage courant tels que dictionnaires usuels, grammaires et atlas (Gouvernement du Québec, 2017). Il exclut donc les cahiers d'exercices et les activités d'apprentissage numériques. Les ensembles didactiques comprenant un manuel et un guide doivent également couvrir en entier un programme disciplinaire d'une année pour être considéré comme un ensemble (Gouvernement du Québec, 2022).

Comme le mentionne Lebrun (2007), le gouvernement dispose de moyens pour approuver et sélectionner le matériel utilisé dans les écoles. Il est dit qu'au Québec, le matériel didactique devrait correspondre à l'approche par compétences qui est prescrite par le *Programme de formation de l'école québécoise*. Lebrun (2007) indique aussi que :

Le matériel didactique doit également contribuer au rehaussement culturel des élèves et à la qualité de leur langue. L'exactitude des contenus est surveillée, de même que la qualité des méthodes pédagogiques mises de l'avant. Tout matériel doit également respecter les valeurs morales et sociales de la société québécoise et représenter adéquatement sa composition socioculturelle. (Lebrun, 2007, p. 4)

Puisque le matériel didactique ou pédagogique provenant des plateformes numériques de vente et de partage n'est pas un ensemble didactique, ce dernier n'est pas soumis aux vérifications ministérielles. Il revient donc au personnel enseignant de prendre ses décisions selon ses propres critères et son degré de confiance envers la ressource.

Au niveau de l'évaluation des ressources en ligne, Hunter et Hall (2018) distinguent deux catégories. La première catégorie correspond aux ressources jugées dignes de confiance. La fiabilité d'une ressource en ligne est liée aux connaissances de base de l'auteur et à la vérification du contenu de la plateforme. Plus précisément, les plateformes dignes de confiance « incluent une surveillance du contenu basée sur la recherche ou des consensus d'experts » (Hunter et Hall, 2018, p.4). La deuxième catégorie correspond aux plateformes qui ne sont pas dignes de confiance donc qui n'ont aucune capacité de surveillance du contenu. Selon cette catégorisation, le matériel didactique ou pédagogique issu des PNVP tel que *Mieux Enseigner*, *Pinterest* ou *Teachers Pay Teachers* entrerait dans la catégorie des plateformes qui ne sont pas dignes de confiance, car aucune surveillance n'est effectuée sur le contenu publié par les personnes enseignantes-entrepreneures. Cela n'exclut pas pour autant la possibilité que certains des matériels proposés soient effectivement basés sur les connaissances issues de la recherche, mais comme aucune surveillance n'est faite à cet égard, les risques qu'ils ne le soient pas sont bien réels.

Il faut noter qu'il est possible pour n'importe qui de publier une activité sur Internet (Israel, 2015). Des chercheurs ont d'ailleurs statué que les ressources qui s'y trouvent sont « délicates à manipuler », vu la complexité de vérifier leur qualité et leur pertinence (Duroisin et al., 2021; Guin et Trouche, 2008; Mahé et Noël, 2006; Mèrenne-Schoumaker, 2002; Paquelin, 2014). En tenant compte de l'impact potentiel du matériel créé par les personnes enseignantes-entrepreneures disponible sur les PNVP en éducation, ce matériel mériterait d'être soumis à des examens scientifiques selon Shelton et Archambault (2019) puisque rien ne garantit que les activités répondent aux critères de qualité du matériel didactique soumis aux évaluations du Bureau d'approbation du matériel didactique du

ministère de l'Éducation. Avec la croissante popularité des PNVP, le ministère de l'Éducation, les maisons d'édition et les processus d'évaluation par les pairs du matériel ne sont plus les gardiens des ressources didactiques et pédagogiques offertes. L'évaluation de la qualité du matériel didactique et pédagogique issu des PNVP est donc une préoccupation, car elle repose uniquement sur le jugement professionnel de la personne enseignante.

Par ailleurs, la création et le partage de matériel n'est pas un phénomène nouveau. Une recherche triennale menée de 2001 à 2004 (Lenoir, 2006) montre un intérêt au changement dans l'utilisation et la création de matériel scolaire (Ratté et al., 2006). Toutefois, cette même recherche démontre également « une forte tendance à recourir à l'éclectisme dans l'élaboration des outils didactiques » (Ratté, et al., 2006, p.190). On mentionne également que les productions maison empruntent « ici et là » des idées d'activités qui font appel à différents modèles d'intervention éducative (Ratté et al., 2006). Ces deux constats, cela va de soi, peuvent nuire à la cohérence des interventions et des situations d'enseignement-apprentissage. Ces mêmes auteurs indiquent que faute de moyen financier et de soutien sur les plans didactiques, pédagogiques et techniques, les productions du personnel enseignant paraissent également d'une moins bonne qualité que les manuels scolaires réalisés par des maisons d'édition. Ce matériel ne répondrait généralement pas au critère « qualité des facilitateurs pédagogiques » du Bureau d'approbation du matériel didactique (Gouvernement du Québec, 2022).

Une recherche doctorale (Morin, 2003) a également permis de constater que les créations du personnel enseignant « sont souvent centrées sur une approche ludique où la gestion et l'organisation des activités prévalent sur la démarche et le contenu » (p.228). On y mentionne que des lacunes importantes sur le plan didactique étaient observées pour privilégier la création de « leçons amusantes pour les élèves en inventant des jeux et en utilisant les activités les plus accrocheuses » (Morin, 2006, p.229). Bref, il ressort de cette étude que, pour le personnel enseignant, recourir à du matériel qui suscite l'intérêt des

élèves a une plus grande valeur que la qualité didactique ou pédagogique de ce matériel, alors que ces deux critères peuvent coexister. Cela est en cohérence avec certaines études qui soulèvent des préoccupations au niveau de la section de matériel par le personnel enseignant (Carpenter et al., 2018; Gallagher et al., 2019; Sawyer et Myers, 2018).

Tel que mis en évidence précédemment, le personnel enseignant a depuis longtemps partagé des planifications et des ressources didactiques ou pédagogiques avec ses pairs. (Shelton et Archambault, 2019). Toutefois, la technologie permet désormais le partage de biens numériques à beaucoup plus grande échelle, au sein d'un réseau plus large, et parfois en échange d'argent (Shelton et Archambault, 2019). Les créations proposées ne comportent cependant aucune garantie de qualité (Shelton et Archambault, 2019). Une étude s'est d'ailleurs intéressée aux 500 activités les plus populaires en mathématiques proposées sur le média social *Pinterest* (Sawyer, et al., 2019). Il s'est avéré que sur les 500 activités créées et partagées par des personnes enseignantes-entrepreneures, 53 % d'entre elles proposaient une tâche à faible demande cognitive comme des exercices plutôt que de tâches complexes qui favorisent le développement de compétence. En ce sens, le premier critère du bureau d'approbation du matériel bureau d'approbation du matériel didactique (Gouvernement du Québec, 2022) en lien avec l'adéquation de la conception de l'apprentissage et des propositions d'approches pédagogiques avec les exigences d'une approche par compétences, telle que préconisée par le Programme de formation ne serait pas respecté. Il est alors possible de comprendre les auteurs Hertel et Wessman-Enzinger (2017) et Hu et al. (2018), qui remettent en question la rigueur du processus de création de matériel pédagogique du personnel enseignant.

En considérant que les créations didactiques et pédagogiques présentes sur les PNVP ont pour seul gage de qualité les connaissances d'un seul auteur, sans évaluation ou relecture supplémentaire, le personnel enseignant se doit de faire preuve de jugement professionnel dans la sélection du matériel provenant de ces plateformes. Cet exercice de jugement professionnel permet de réfléchir à la justesse des contenus (critère 5 du Bureau

d’approbation du matériel didactique, Gouvernement du Québec, 2022) et de proposer des démarches d’apprentissage pertinentes, cohérentes avec son ou ses modèles d’intervention. Il permet également de proposer une demande cognitive appropriée dans une tâche de qualité permettant le développement des compétences du programme de formation (critères 1 et 2 du Bureau d’approbation du matériel didactique, Gouvernement du Québec, 2022)

En fait, le personnel enseignant doit pouvoir poser un regard critique et réflexif sur ses activités et déterminer de manière autonome, en se basant sur les connaissances et valeurs propres à l’enseignement, les actions qui conviennent en fonction des situations (Gouvernement du Québec, 2020). Ainsi, le personnel enseignant doit faire preuve de jugement et d’autonomie dans les choix relatifs aux situations d’enseignement et d’apprentissage, ce qui inclut des choix relatifs au matériel didactique et pédagogique issu des PNVP.

2.3. Le jugement professionnel dans les référentiels de compétences

La profession enseignante possède un référentiel de compétence visant à actualiser, à améliorer et à enrichir la formation à l’enseignement (Gouvernement du Québec, 2020). Des liens avec le jugement professionnel sont présents dans les deux derniers référentiels des compétences. Ce mémoire présente d’abord des éléments du référentiel des compétences de 2001, étant donné que toutes les participantes de cette étude ont été formées avant la publication du référentiel le plus récent. Les liens avec le nouveau référentiel de compétences de 2020 sont ensuite présentés.

2.3.1. Le référentiel de compétences de 2001

Avant 2001, la formation initiale à l’enseignement était critiquée, car aucun dispositif (tel une compétence professionnelle) ne visait à outiller le personnel enseignant à se développer comme personne enseignante cultivée (Larose et Ratté, 2001). On disait alors que la probabilité de développer un regard critique et éclairé sur le matériel didactique

qu'ils utilisent s'avérait très faible (Larose et Ratté, 2001). Par la suite, le jugement fut très peu abordé comme tel dans le référentiel des compétences de 2001. On mentionnait que la compétence n'était pas d'ordre applicationnel, mais bien à construire et que l'action de prendre une décision sur le vif exigeait du jugement (Gouvernement du Québec, 2001). Deux compétences sont plus directement impliquées dans ce jugement, la compétence 1 et la compétence 3.

Dans la première compétence, *Agir en tant que professionnelle ou professionnel héritier, critique et interprète d'objets de savoirs ou de culture dans l'exercice de ses fonctions* (Gouvernement du Québec, 2001), il est attendu du personnel enseignant qu'il prenne une distance critique à l'égard de la discipline enseignée, c'est-à-dire qu'il porte un jugement sur les énoncés qui sont produits dans les disciplines et les programmes de formation afin d'estimer l'effet de ceux-ci en contexte (Gouvernement du Québec, 2001).

Dans la compétence 3, *Concevoir des situations d'enseignement-apprentissage pour les contenus à faire apprendre, et ce, en fonction des élèves concernés et du développement des compétences visées dans le programme de formation* (Gouvernement du Québec, 2001), il est mentionné que la « relativisation des contenus, des contextes et des modes de construction des savoirs savants place le maître [la personne enseignante] dans un rapport plus libre devant les experts. Ce nouveau rapport l'amène à poser des questions, à exercer son jugement et surtout à envisager des manières de penser le recours à l'expertise par ses élèves dans les tâches d'apprentissage » (Gouvernement du Québec, 2001, p.76). Dans ces deux compétences, le jugement est abordé.

D'autres compétences peuvent aussi, moins directement, être concernées. Ainsi, on parlait également d'esprit critique dans la compétence visant à intégrer les technologies (compétence 8) dans le référentiel des compétences de 2001. Le personnel enseignant devait exercer un esprit critique et nuancé par rapport aux avantages et aux limites des TIC (Gouvernement du Québec, 2001). Or, les PNVP n'existant pas encore, l'esprit

critique ou le jugement n'est donc pas abordé de façon explicite en lien avec la sélection de matériel didactique ou pédagogique, bien que certains sites *Internet* et applications en éducation commençaient à être utilisés en classe. On mentionnait cependant que l'utilisation des technologies ne garantissait pas un changement pédagogique, car les approches technologiques peuvent bien servir à différentes approches pédagogiques. Ainsi, Aubé (1996, cité dans Gouvernement du Québec, 2001) indiquait que les orientations épistémologiques qui encadraient l'utilisation des technologies déterminaient la nature et la qualité des apprentissages et des enseignements effectués. Cet énoncé demeure tout à fait valide encore aujourd'hui au regard du recours au PNVP.

La compétence 5 du référentiel des compétences de 2001 parle également du jugement du personnel enseignant, mais au regard de la progression des élèves dans le développement de compétences : « Le maître doit constamment exercer son jugement, trancher entre ce qui est légitime et ce qui ne l'est pas, tant en ce qui concerne ses attentes qu'en ce qui a trait aux indices qu'il retiendra comme manifestations des dimensions d'une compétence » (Hadji, 1997 cité dans Gouvernement du Québec, 2001). Deux autres compétences du référentiel de 2001 font des liens implicites et ténus avec le jugement professionnel.

Une des composantes de la compétence 11, *S'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel* (Gouvernement du Québec, 2001) mentionne que le personnel enseignant doit réfléchir sur sa pratique et réinvestir les résultats de sa réflexion dans l'action. Le matériel didactique et pédagogique n'est pas mentionné, mais il y a tout lieu de penser qu'un professionnel doit faire preuve d'analyse réflexive à l'égard du matériel employé et, donc, d'ajuster sa pratique selon les résultats positifs ou négatifs obtenus à la suite de l'utilisation de ce matériel, bien que ces précisions ne fassent pas partie du référentiel de 2001.

La dernière composante qui touche le jugement professionnel se trouve dans la 12^e compétence, *Agir de façon éthique et responsable dans l'exercice de ses fonctions* (Gouvernement du Québec, 2001). On y mentionne que le personnel enseignant doit pouvoir justifier ses décisions relatives à l'éducation et à l'apprentissage. Cela suppose alors la nécessité, pour le personnel enseignant, de faire preuve de jugement professionnel lors de la prise de décisions didactiques ou pédagogiques.

2.3.2. Le référentiel de compétences de 2020

Au niveau du référentiel de 2020, la réflexion et le jugement dans l'activité professionnelle prennent explicitement plus de place. Il est dit que toute activité professionnelle doit mobiliser des connaissances et une capacité de jugement en les plaçant au service d'une finalité normative, soit une finalité régie par des valeurs : répondre aux besoins des personnes au bénéfice desquelles agit la personne professionnelle (Gouvernement du Québec, 2020), c'est-à-dire des élèves. « L'activité professionnelle exige des capacités de raisonnement, de jugement et de réflexion en fonction du contexte précis d'intervention et des intentions d'apprentissage » (Gouvernement du Québec, 2020, p. 28). On peut alors comprendre qu'en contexte de sélection de matériel didactique et pédagogique, le jugement et la réflexion sont attendus.

D'ailleurs, il est explicitement mentionné que le jugement devrait se baser sur :

« les connaissances et valeurs propres à son domaine d'activité, les actions qui conviennent à des situations d'enseignement et d'apprentissage relativement changeantes au gré des interactions en classe, de la composition du groupe d'élèves, de leur vécu, de leurs besoins variables, de la matière enseignée, du déroulement de la situation d'enseignement et d'apprentissage et ses contraintes temporelles » (Gouvernement du Québec, 2020, p. 28).

Le jugement professionnel est même nommé comme ressource indispensable à toutes les compétences du référentiel (Gouvernement du Québec, 2020). Le fonctionnement de l'école s'appuie sur l'autonomie, l'initiative, l'expertise et le jugement du personnel

enseignant pour favoriser l'apprentissage des élèves. Au niveau de la conception et de la planification, lors de l'étape de sélection du matériel utilisé dans les séquences d'enseignement et d'apprentissage, on s'attend du personnel enseignant, en tant que professionnel, qu'il expose son jugement à l'égard de différents choix dans la gestion des apprentissages et des comportements. Au niveau de la compétence qui indique d'*Agir en accord avec les principes éthiques de sa profession*, un lien explicite est présent entre l'agir éthique et le jugement. Dans le nouveau référentiel, cette compétence est d'ailleurs transversale. À ce titre, elle a donc un impact sur toutes les autres. Le jugement professionnel doit donc être conforme avec le cadre réglementaire de la profession et de l'école (Gouvernement du Québec, 2020).

Rey (2009) mentionne qu'une personne compétente est capable de choisir et de combiner différentes ressources de manière juste pour accomplir une tâche. Ainsi, le personnel enseignant doit user de ses compétences lorsqu'il accomplit la tâche de sélectionner du matériel didactique ou pédagogique provenant des PNVP. Le référentiel de compétence de 2020 accorde d'ailleurs un caractère transversal à la compétence numérique : *Mobiliser le numérique* (Gouvernement du Québec, 2020). Sans faire de lien explicite avec les PNVP, on reconnaît que l'utilisation du numérique prend place dans la pratique et qu'elle ouvre la porte à d'autres modèles de connaissances et d'accès aux connaissances qui influenceront l'apprentissage des élèves (Gouvernement du Québec, 2020). Sous cet angle, les différentes compétences professionnelles seraient alors toutes susceptibles d'être influencées par le jugement professionnel du personnel enseignant, notamment dans la sélection du matériel didactique ou pédagogique issu des PNVP afin de pouvoir : « juger de ce qui est opportun selon les situations » (Rey, 2009) nécessitant du matériel didactique ou pédagogique.

Vu la place grandissante offerte au jugement professionnel et l'utilisation des technologies numériques dans le plus récent référentiel des compétences de la profession enseignante, il est alors pertinent de s'intéresser au jugement professionnel du personnel

enseignant titulaire d'une classe du primaire dans la sélection du matériel didactique et pédagogique issu des PNVP. La comparaison entre les référentiels de compétences de 2001 et de 2020 permet en effet de constater une évolution dans la reconnaissance de l'importance accordée au jugement professionnel dans le domaine de l'enseignement ce qui représente une avancée dans la formation à la profession.

2.4. Le jugement professionnel du personnel enseignant du primaire

La priorité du personnel enseignant doit être de soutenir les apprentissages des élèves et de contribuer à leur développement intégral et à leur réussite en fonction des objectifs du programme d'étude (Gouvernement du Québec, 2020). En 2006(B), Lebrun et al. s'interrogeaient déjà au sujet du développement et de l'exercice du jugement professionnel chez le praticien au regard de la pertinence de divers matériels scolaires en tant que dispositifs assistant la fonction de la médiation didactique et pédagogique, et ce, avant même l'apparition de plusieurs plateformes numériques de vente et de partage présentes de nos jours. Comme l'état des connaissances sur les élèves et l'apprentissage est en constante évolution, le personnel enseignant doit être formé à l'exercice du jugement professionnel envers les connaissances issues de la recherche (Gouvernement du Québec, 2020), mais également envers la pluralité du matériel didactique et pédagogique qui s'offre à lui. Il a été observé que les personnes qui enseignent à la formation initiale négligent parfois l'intérêt du personnel enseignant envers les ressources numériques issues des PNVP parce qu'ils les considèrent superficielles, inexactes ou inefficaces (Shelton et Archambault, 2019). Toutefois, il a été montré que le personnel enseignant valorise quant à lui le matériel issu des PNVP créé par les personnes enseignantes-entrepreneures (Opfer et al., 2016). C'est pourquoi il est important de former le personnel enseignant afin que celui-ci soit en mesure d'évaluer adéquatement et de façon critique la qualité des ressources de la classe s'il doit devenir un consommateur de contenu éducatif en ligne (Shelton et Archambault, 2019). Le ministère de l'Éducation mentionne d'ailleurs qu'il existe une solide base de connaissances sur laquelle l'enseignement peut maintenant prendre appui (Gouvernement du Québec, 2020).

Ce mémoire répond aux suggestions de recherches proposées par le ministère de l'Éducation en visant à décrire le jugement professionnel du personnel enseignant à l'égard d'une toute nouvelle forme de gestion du matériel didactique et pédagogique. Il rejoint également les préoccupations de Lebrun et al., (2006B) et de Shelton et Archambault (2019) en s'intéressant au jugement professionnel à l'égard du matériel didactique et pédagogique créé par les personnes enseignantes-entrepreneures et disponible sur les PNVP.

2.5. Les conséquences du matériel de moindre qualité

L'étude de l'activité professionnelle du personnel enseignant en classe et la compréhension de la façon dont celui-ci peut réellement faire une différence dans l'apprentissage est une voie privilégiée de la recherche en éducation (Gouvernement du Québec, 2020). Il est primordial de s'intéresser aux décisions prises à l'issue du jugement professionnel du personnel enseignant, car elles peuvent avoir de sérieuses conséquences, et ce, directement sur les élèves au niveau des travaux à faire, de l'apprentissage, du rendement, de l'évaluation et du cheminement scolaire (Jutras et Désaulniers, 2006). Il est dit que les interventions et le matériel choisis en classe devraient être reconnus par la recherche (FSE, CSQ, 2018). Ainsi, une démarche d'enseignement explicite et une rétroaction immédiate sont conseillées pour tous les élèves, mais encore plus pour les élèves à risque (FSE, CSQ, 2018). Du matériel concret qui soutient la construction de sens, la compréhension, la création de liens et l'appropriation de nouveaux concepts est à privilégier (FSE, CSQ, 2018). En outre, peu de ressources sont mises à la disposition du personnel enseignant pour les aider à planifier et à évaluer leurs séquences didactiques, ce qui peut mener à l'utilisation de supports clé en main non validés ou à l'utilisation d'éléments disparates devant être assemblés tant bien que mal et dont la cohérence est approximative (Duroisin, et al., 2021).

Rabardel (1997) mentionne qu'un outil tel que du matériel didactique ou pédagogique définit l'enseignement en proposant une vision de l'objet à enseigner, ce qui influence par

la suite l'appropriation des contenus d'enseignement chez l'apprenant. Ainsi une mauvaise représentation de l'objet d'enseignement par le personnel enseignant pourrait causer des difficultés ou l'absence d'appropriation de l'objet d'étude par l'élève. Le matériel didactique et pédagogique se situe effectivement à la confluence des interactions entre l'enseignant, l'apprenant et l'objet d'apprentissage (Lebrun et al., 2006A). Ce rapport influence alors la sélection et l'utilisation du matériel didactique, vu les conséquences de celui-ci sur le contexte d'enseignement-apprentissage (Lebrun et al., 2006A). Au niveau du matériel didactique et pédagogique issu des PNVP, Torphy et al. (2020) ont observé que les enseignants débutants étaient susceptibles de s'intéresser à des ressources de faible niveau réflexif selon la taxonomie de Bloom. Le potentiel d'apprentissages offerts est alors de moindre qualité, ce qui peut affecter négativement les tentatives d'amélioration de l'enseignement et la réussite des élèves (Torphy, et al., 2020).

2.6. La question générale de recherche

Tel que démontré précédemment, le partage de matériel didactique et pédagogique des personnes enseignantes-entrepreneures par l'entremise des PNVP jouit actuellement d'une très grande popularité auprès du personnel enseignant. Des résultats de travaux de recherche portant sur l'évaluation et la création du matériel pédagogique et didactique ont permis de mettre en évidence que divers critères peuvent influencer la sélection de ces documents par le personnel enseignant et que la qualité de ce matériel, n'étant pas évaluée par une quelconque instance, peut être fort variable (Duroisin et al., 2021; Guin et Trouche, 2008; Hunter et Hall, 2018; Mahé et Noël, 2006; Mèrenne-Schoumaker, 2002; Paquelin, 2014; Sawyer et al., 2019; Shelton et Archambault, 2019). Le recours à un matériel de faible qualité n'est pas sans danger. En effet, les élèves en général et ceux qui sont particulièrement à risque de difficultés scolaires sont les premiers à en payer les frais. Par ailleurs, le personnel enseignant est autonome dans ses choix didactiques et pédagogiques. C'est son jugement professionnel qui guide ses décisions. Il importe donc d'en apprendre davantage sur ce sujet.

La question générale de recherche retenue est la suivante : sur quoi repose le jugement professionnel du personnel enseignant du primaire lors de la sélection du matériel didactique et pédagogique issu des plateformes numériques de vente et de partage (PNVP) ?

2.7. La pertinence sociale et scientifique de cette recherche

La pertinence sociale de cette recherche réside dans les conséquences négatives possibles pour les élèves lorsqu'un matériel de moindre qualité est utilisé à des fins d'enseignement et d'apprentissage. Dans ce contexte, il est pertinent de connaître comment le personnel enseignant sélectionne le matériel pédagogique qu'il utilise en classe à l'aide de son jugement professionnel surtout en considérant que les technologies numériques sont de plus en plus présentes en éducation et qu'elles donnent accès à une grande variété de matériel didactique et pédagogique dont la qualité n'est pas vérifiée. De plus, en traitant la question du jugement professionnel du personnel enseignant comme étant le filtre principal entre le matériel didactique ou pédagogique issu des PNVP et l'apprentissage des élèves, cette recherche accorde également de l'importance au rôle du personnel enseignant. Les résultats de cette recherche pourraient alors aider, dans une certaine mesure, à mieux soutenir la formation à la pratique professionnelle.

Du point de vue scientifique, cette recherche permet de décrire un élément de la pratique enseignante qui a été très peu documenté jusqu'à présent. En effet, les PNVP étant assez récentes, peu d'études ont été effectuées sur le sujet. Les résultats de cette recherche pourraient permettre de proposer des informations pertinentes quant aux critères et au processus impliqués dans la sélection de matériel didactique ou pédagogique issu des PNVP et ainsi soutenir la prise de décision du personnel enseignant en contexte numérique de sélection du matériel didactique ou pédagogique.

3. CADRE CONCEPTUEL

Le cadre de référence de ce mémoire a été rédigé en deux parties : le cadre conceptuel et le cadre théorique. Dans le présent chapitre, deux concepts sont définis afin de décrire sur quoi repose le jugement professionnel du personnel enseignant du primaire dans la sélection du matériel didactique et pédagogique issu des plateformes numériques de vente et de partage (PNVP) soit le matériel didactique et pédagogique et le jugement professionnel. Le prochain chapitre, le cadre théorique, permet quant à lui de préciser les théories sur lesquelles s'appuie l'analyse de ce mémoire.

3.1. Le matériel didactique et pédagogique, des définitions

Cette section présente le matériel didactique et pédagogique de manière générale en ne prenant pas position dans le débat entre didactique et pédagogique. Dans cette étude, les deux concepts sont mentionnés tel un tout.

3.1.1. Les plateformes numériques de vente et de partage (PNVP)

Plusieurs termes existent afin de représenter les plateformes numériques de vente et de partage (PNVP). Le terme retenu pour cette recherche provient d'une plateforme québécoise populaire qui se définit comme une plateforme d'achat, de vente et de partage de matériel didactique et pédagogique (MieuxEnseigner, 2023). Dans un mémoire récent (Blanchard, 2022), le terme marché éducatif en ligne (MEEL) a été retenu pour se référer aux mêmes plateformes de matériel didactique ou pédagogique. Bien que les écrits sur le sujet demeurent rares, il est possible de trouver certaines définitions concernant les PNVP. Pour cette recherche, la définition de Blanchard (2022), adaptée des définitions de Hu et al. (2018), Pittard (2016) et de Shelton et Archambault (2019) est retenue :

« Les marchés éducatifs en ligne [PNVP dans le cadre de cette recherche] sont des plateformes virtuelles sur lesquelles les enseignants peuvent partager, vendre ou

acheter des ressources éducatives telles que des activités pour leur classe, des planifications de leçons ou des affiches » (Blanchard, 2022, p. 17)

3.1.2. Le matériel didactique et pédagogique

Le matériel didactique est défini comme l'ensemble de supports destinés à faciliter l'enseignement et l'apprentissage (C.M.T.E, 1992 dans Legendre, 2005). Il comprend entre autres les ensembles didactiques qui contiennent un manuel de l'élève et un guide de l'enseignant (Lebrun, 2007). Le terme « matériel didactique » est souvent associé aux savoirs disciplinaires (Lebrun et al., 2006A). Le matériel pédagogique est quant à lui défini comme un ensemble d'objets qui aident l'enseignant à présenter des notions, des faits ou des expériences et qui favorisent l'apprentissage des élèves (Legendre, 2005). Du matériel de manipulation et des capsules vidéo sont ainsi des exemples de matériel pédagogique et sont considérés dans cette étude.

3.1.3. Le matériel didactique et pédagogique issu des PNVP

Le matériel didactique et pédagogique présent sur les PNVP peut prendre différentes formes telles que des activités pour la classe, des planifications de leçons ou de l'affichage de classe décoratif ou d'organisation (Shelton et Archambault, 2019). Blanchard (2022) a recensé plusieurs termes pour décrire le matériel didactique et pédagogique présent sur les PNVP, notamment « ressources éducatives », « activités pédagogiques » ou « ressources pédagogiques ». La définition de Blanchard (2022) inspirée des travaux d'Abramovich et al. (2013), Hill et Hannafin (2001) et Pittard (2016) est retenue. Blanchard (2022) définit les ressources éducatives [considérées comme synonyme de matériel didactique ou pédagogique dans le cadre de cette recherche] issues des PNVP comme « des documents numériques originaux généralement créés et partagés par des enseignants et utilisés à des fins d'enseignement ou d'apprentissage ou les deux » (p. 27). Les définitions de Blanchard (2022) ont été retenues pour leur clarté et leur cohérence avec le contexte de cette recherche.

3.2. Le jugement professionnel du personnel enseignant, des définitions

Cette section présente des définitions en lien avec le jugement professionnel du personnel enseignant. Pour ce faire, les termes « profession » et « jugement » sont définis séparément pour terminer avec une définition du concept de jugement professionnel.

3.2.1. La profession

Une profession est définie par Jutras et Désaulniers (2006) par le fait que les personnes qui l'exercent ont des caractéristiques telles que la maîtrise de connaissances spécialisées, une capacité d'autonomie, de jugement professionnel ainsi que le développement d'une relation de confiance avec « le client ». La professionnalisation est vue comme un processus par lequel les acteurs construisent et maîtrisent les compétences et les savoirs essentiels pour la pratique de leur métier (Uwamariya et Mukamurera, 2005). Il est attendu du professionnel de l'enseignement qu'il maîtrise parfaitement les contenus disciplinaires et qu'il planifie de façon à faciliter l'apprentissage des élèves (Roy, 1991 dans Legendre, 2005). C'est par l'autonomie dans les décisions que le jugement professionnel est possible et que la pratique dépasse l'exécution technique (Jutras, Joly et al., 2005). Schön (2017) indique en effet que le professionnel n'agit pas comme un technicien. Il ne peut se contenter de suivre des recettes ou d'appliquer des connaissances théoriques. C'est par la réflexion que toutes les situations deviennent uniques et que le professionnel déploie ses compétences afin d'être autonome (Schön, 2017). En ce sens, la profession est caractérisée par une fonction de décision plutôt qu'une fonction d'exécution, ce qui requiert le jugement professionnel (Jutras et Désaulniers, 2006). Ainsi, par les choix et les décisions prises de manière autonome, le professionnel a le pouvoir de personnaliser ses interventions à des situations précises (Gouvernement du Québec, 2020). Bien entendu, une cohérence entre le professionnel et les programmes de formation du personnel enseignant est idéale (Tardif et Moscoso, 2018). De plus, le professionnel est dans l'obligation d'utiliser tous les moyens disponibles pour intervenir ou résoudre un problème (Jutras et Désaulniers, 2006). Cette capacité de réfléchir sur l'action est un processus d'apprentissage continu essentiel dans la pratique professionnelle (Schön,

1983). Le professionnel doit également être en mesure de justifier ses choix professionnels (Jutras et Désaulniers, 2006).

3.2.2. Le jugement

Le jugement permet au personnel enseignant d'organiser les situations et les séquences d'enseignement et d'apprentissage, de choisir les modalités, de prévoir les consignes, de préparer son matériel et de définir les moments de rétroaction et d'évaluation (Gouvernement du Québec, 2020). La capacité de porter un jugement éclairé est issue d'une démarche méthodique et analytique qui provient de la réflexion (Tardif, 2012).

Le jugement peut avoir différentes visées, mais cette étude s'intéresse principalement à la dimension décisionnelle ainsi qu'à la dimension évaluative. Legendre (2005) mentionne que la notion de décision est essentielle pour expliquer la raison même du jugement. Stufflebeam et al. (1980 cités dans Legendre, 2005) mentionnent également que le jugement correspond à l'acte par lequel on choisit parmi plusieurs décisions possibles. Le personnel enseignant prend des décisions qui proviennent du jugement (Tardif et Gauthier, 1996). Il est dit que le jugement se base sur les savoirs de l'enseignant, donc sur les raisons qui l'amènent à prendre une décision plutôt qu'une autre (Tardif et Gauthier, 1996). Le jugement évaluatif est, quant à lui, défini comme le jugement porté sur un objet en termes d'appréciation « bonne ou mauvaise » (Legendre, 2005). Pour le personnel enseignant, le jugement en termes d'appréciation doit être basé :

« sur les connaissances et valeurs propres à son domaine d'activité, les actions qui conviennent à des situations d'enseignement et d'apprentissage relativement changeantes au gré des interactions en classe, de la composition de groupe d'élèves, de leur vécu, de leurs besoins variables, de la matière enseignée, du déroulement de la situation d'enseignement et d'apprentissage et ses contraintes temporelles » (Gouvernement du Québec, 2020, p. 28).

Ainsi, dans le cadre de cette recherche, une enseignante qui justifie ses choix de matériel didactique et pédagogique issu des PNVP en faisant des liens par exemple avec les savoirs enseignants qui englobent des valeurs, des normes, des traditions scolaires, pédagogiques et professionnelles et l'expérience vécue fait preuve de jugement décisionnel alors qu'une enseignante qui justifie ses choix en faisant des liens entre ce qui est bon ou mauvais pour ses élèves par rapport aux connaissances, aux valeurs ainsi qu'aux situations d'enseignement et d'apprentissage fait preuve de jugement d'appréciation. Il est à noter que les deux types de jugement sont considérés acceptables dans cette recherche. Il s'agit simplement de deux argumentaires différents à considérer pour décrire le jugement professionnel du personnel enseignant dans la sélection de matériel didactique et pédagogique issu des PNVP. ¹

Le jugement est important pour tout professionnel, car comme le mentionnent Jutras et Désaulniers (2006), c'est sur celui-ci que repose la qualité des interventions. Tardif et Gauthier (1996) indiquent que l'enseignant exerce son jugement pour bien pour agir, en contexte et en relation avec les élèves. Le jugement peut en effet être basé sur divers éléments dans la mesure où le professionnel est en mesure d'expliquer le pourquoi derrière chaque décision (Tardif et Gauthier, 1996).

3.2.3. Le jugement professionnel

Le jugement professionnel, quant à lui, est défini par Lafortune et Turcotte (2006, p. 22) comme « Un processus qui mène à une prise de décision, laquelle prend en compte différentes considérations issues de son expertise (expérience et formation) professionnelle ». Pour Facione et al. (1999), il s'agit d'une activité décisionnelle dirigée ou un processus de résolution de problème. Le jugement professionnel inclut donc nécessairement un processus réflexif qui résulte en une prise de décisions.

¹ Ces catégories étant très générales, elles n'ont pas été utilisées pour effectuer l'analyse des données. Or, les critères décisionnels ou appréciatifs ont été jugés adéquats dans l'ensemble sans tenter de trier ces types de jugement dans le jugement professionnel des enseignantes participantes.

4. CADRE THÉORIQUE

Toujours dans le but de décrire sur quoi repose le jugement professionnel du personnel enseignant du primaire dans la sélection du matériel didactique et pédagogique issu des (PNVP), différentes théories sont présentées. Cette section présente le jugement professionnel, le processus décisionnel dans l'exercice du jugement professionnel, une variété de critères de sélection ou d'exclusion liés à la sélection de matériel didactique ou pédagogique ainsi que les objectifs de cette recherche.

4.1. Le jugement professionnel

Le jugement professionnel en éducation est souvent associé dans la littérature scientifique en éducation à celui mobilisé lors de l'évaluation des apprentissages des élèves. Or, il traverse tous les gestes professionnels du personnel scolaire (Lafortune, 2008). Laveault (2005) mentionne également que le jugement professionnel de l'enseignant s'intègre à l'ensemble des composantes de l'exercice de la profession et qu'il ne saurait se réduire uniquement à un savoir-faire technique à l'égard de méthodes évaluatives. Le jugement professionnel revêt en effet un caractère transversal (Gouvernement du Québec, 2020).

Lafortune (2008) mentionne que le personnel professionnel enseignant exerce son jugement professionnel s'il prend une décision qu'il peut justifier, s'il prend une décision en cohérence avec les intentions et visées poursuivies et s'il peut préciser les éléments de son expertise utilisés dans la prise de décision. Dans le même esprit, Facione et al. (1999) considèrent que le jugement professionnel s'opère à l'intérieur d'un processus de résolution de problème. C'est par la réflexion qu'une décision peut émerger comme finalité du processus de résolution de problème. Cette décision peut être appuyée par des justifications en fonction de critères, qui correspondent en fait aux « bonnes raisons » qui amènent le personnel enseignant à sélectionner ou exclure un matériel, ou d'évaluation, c'est-à-dire selon ce qui est bon ou mauvais au regard par exemple des normes de la

profession ou des élèves. Les travaux de Dewey ont bien démontré que le processus réflexif se déclenche en présence d'un besoin, d'un doute (Dewey, 1910). Cette réalité se retrouve également dans le jugement professionnel. En effet, pour produire un jugement rigoureux, le professionnel doit d'abord pouvoir identifier les situations nécessitant des habiletés de penser donc ressentir un besoin et ensuite avoir la volonté de mettre en pratique ces habiletés (Facione et al., 1999).

4.1.1. Des paramètres du jugement professionnel

En contexte de résolution de problème et de processus décisionnel, quatre paramètres sont identifiés par Facione et al. (1999)² dans le jugement professionnel : la prise en considération du « client », l'identification du problème, la résolution du problème et les normes relatives à la profession.

En éducation, le personnel enseignant doit mettre les élèves au cœur de leurs décisions notamment pour répondre aux besoins particuliers de certains d'entre-eux (Rix et al., 2009). Ainsi, dans la sélection de matériel didactique et pédagogique issu des PNVP, le personnel enseignant peut prendre en considération les besoins des élèves afin de définir le problème. La prise en compte de la diversité au sein de la classe serait d'ailleurs une possibilité à privilégier dans la planification du personnel enseignant (Bergeron et al., 2011; Table ronde d'experts, 2005) permettant de réduire l'offre de différenciation pédagogique individualisée (Burgstahler, 2020; Meyer et al., 2014).

Pour prendre la décision de sélectionner du matériel didactique ou pédagogique approprié, le personnel enseignant peut également utiliser diverses normes reconnues par la profession telles que les documents ministériels ou les connaissances issues des recherches en éducation (CIR). L'usage de CIR peut aider le personnel enseignant à

² En dépit de références plus récentes concernant les paramètres du jugement professionnel, c'est le modèle de Facione et al., (1999) qui s'est avéré le plus pertinent pour répondre à la question générale de recherche de ce mémoire.

adapter leur pratique dans le but d'intervenir de manière efficace (Brodeur et al., 2005) ou encore les accompagner à améliorer leurs façons de faire auprès des élèves (Khouiyi et al., 2022). Il doit également observer les résultats obtenus à la suite de l'utilisation du matériel afin d'adapter sa pratique par la suite.

4.2. Le processus décisionnel dans l'exercice du jugement professionnel

Des liens peuvent également être établis entre le processus décisionnel impliqué dans la planification de l'enseignement présenté par Bergeron (2016) et le jugement professionnel. Tout comme Facione et al. (1999), Bergeron propose un processus qui part de l'identification du problème. Cette phase correspond aux besoins initiaux du personnel enseignant qui mènent à la sélection de matériel didactique et pédagogique issu des PNVP. Une phase d'élaboration d'une solution guide ensuite vers une prise de décision pédagogique relative à la sélection de matériel didactique et pédagogique issu des PNVP. Le processus décisionnel, tout comme le jugement professionnel, s'inscrit dans un cycle de résolution de problème. Toutefois, le besoin de réfléchir en amont aux choix pédagogiques n'est pas toujours présent chez le personnel enseignant qui peut plutôt opter pour des essais et erreurs (Bergeron, 2018).

4.2.1. La définition du problème

La définition du problème repose sur un but d'apprentissage, une analyse de la situation ainsi que sur certaines exigences contextuelles (Bergeron, 2016). Dans la sélection du matériel didactique et pédagogique issu des PNVP, le personnel enseignant pourrait par exemple sélectionner, selon certains critères, tel un contenu qu'il souhaite faire apprendre en prenant en considération les besoins des élèves de sa classe et les différentes normes de la profession telle que le *Programme de formation de l'école québécoise* (PFEQ), la *Progression des apprentissages* (PDA) ou les connaissances issues de la recherche (CIR) qui constituent des exigences contextuelles, des critères, en cohérence avec les paramètres du jugement professionnel (Facione et al., 1999).

Il est à retenir qu'il est possible que le personnel enseignant puisse faire la sélection de matériel didactique et pédagogique sans avoir préalablement identifié le problème tel que le souligne Williamson (2021). En effet, l'utilisation des médias sociaux permet l'accès à de nombreuses ressources issues des PNVP par l'entremise de publicités (Carpenter et al., 2018). Les résultats de Bergviken Rensfeldt et al. (2018) et Blanchard (2022) mentionnent d'ailleurs que certaines ressources sélectionnées sur le marché numérique en ligne par des enseignants provenaient de publicités présentes sur *Facebook* ou sur *Instagram* ou de recommandations par des collègues sur des groupes partageant des intérêts professionnels communs.

Ainsi, la sélection du matériel didactique peut reposer sur un processus décisionnel dans le cas où des besoins initiaux mènent à la définition d'un problème. La sélection du matériel peut toutefois reposer aussi sur la tentation provoquée par une publicité, une recommandation ou simplement sur le fil d'actualité d'un groupe présent sur les réseaux sociaux en faisant fi de tout processus décisionnel tel que présenté dans ce chapitre.

4.2.2. L'élaboration de solutions

Dans une logique de résolution de problème, l'objectif est de parvenir à une solution satisfaisante (Hong et Choi, 2011). Bergeron (2016) décrit la dynamique proposée par Hong et Choi (2011) en considérant que : « le problème ne peut être réellement analysé qu'à travers l'identification de solutions possibles qui, une fois confrontées aux contraintes qui découlent de l'analyse de la situation, permettront de redéfinir le problème et de prendre une décision éclairée, dans un processus itératif » (Bergeron, 2016, p. 34). En d'autres termes, une fois les différentes solutions répertoriées, le personnel enseignant doit recourir à des critères de sélection ou d'exclusion pour résoudre le problème initialement identifié et ainsi répondre à son besoin. Il n'existe alors pas de séparation nette entre les phases d'identification du problème et d'élaboration de solutions qui mènent à la prise de décision (Hong et Choi, 2011). Dans cette recherche, le terme « sélection » du matériel didactique et pédagogique englobe les phases de définition

du problème et la résolution de ce dernier, qui se concrétise par la sélection de matériel sur les PNVP.

4.2.3. Des facteurs d'influence

Le processus décisionnel n'étant pas objectif, il importe de s'intéresser aux facteurs d'influence dans la prise de décision. Les dilemmes d'enseignement tout comme les théories et représentations personnelles du personnel enseignant sont pris en compte dans cette recherche.

4.2.3.1. Les dilemmes d'enseignement

Réfléchir au processus de résolution de problème amène à penser aux circonstances dans lesquelles les enseignants enseignent (Bergeron, 2016). Les contraintes liées au temps, au budget, aux normes de la profession sont à considérer (Hong et Choi, 2011). Ces contraintes peuvent se présenter sous forme de dilemmes d'enseignement dans l'acte de sélectionner du matériel didactique ou pédagogique sur les PNVP. Ces dilemmes d'enseignement peuvent également être décrits comme des tensions qui interfèrent dans la prise de décision (Wanlin, 2009). Sardo-Brown (1990) est une référence incontournable qui a mis en lumière certains dilemmes présents dans les planifications des enseignants. En voici quelques exemples : choix des parties du curriculum à couvrir ; gestion entre le temps, la matière à couvrir et la prise en compte des intérêts des élèves ; produire une planification, mais faire preuve de flexibilité dans sa mise en œuvre. Dans le cas de la sélection du matériel issu des PNVP, certains dilemmes pourraient être présents dans le discours du personnel enseignant. Ces dilemmes permettraient de décrire certaines priorités chez le personnel enseignant dans la sélection de matériel didactique ou pédagogique issu des PNVP.

4.2.3.2. Les théories et les représentations personnelles

Dans les décisions du personnel enseignant, on retrouve les théories et représentations personnelles (Charlier, 1986-1987, 1988, 1989; Halkes et Deijkers, 2003; Sardo-Brown,

1990 ; Wanlin et Bodeux, 2006, cités dans Wanlin, 2009). Ces théories peuvent expliquer le choix de certaines activités, car un dialogue est présent entre les processus mentaux individuels et la solution menant à la prise de décision (Hong et Choi, 2011). Le personnel enseignant est sensible à divers objets susceptibles d'influencer ses décisions tels que : « les connaissances qu'il possède, les expériences qu'il a vécues, ses sentiments, les attitudes et les croyances ancrées » (Traduction libre, Hong et Choi, 2011, p. 695).

- Les connaissances

Dans la résolution de problème, il est essentiel de posséder les **connaissances** pertinentes pour les tâches de conception afin de produire des créations (p. ex. de matériel) de haute qualité (Hong et Choi, 2011). Dans la sélection de matériel didactique issu des PNVP, les connaissances du créateur des documents didactiques ou pédagogiques ne sont pas évaluées. Toutefois, lors de la sélection, le personnel enseignant, dans son processus de résolution de problème, peut faire l'usage de connaissances pertinentes pour évaluer l'exactitude des contenus. Ces auteurs mentionnent également « qu'il est essentiel que les concepteurs reconnaissent leur manque de connaissances ou leurs connaissances inapplicables au cours du processus de résolution de problème » (Traduction libre, Hong et Choi, 2011, p. 695).

- Les expériences antérieures

Lors des planifications, le personnel enseignant réfléchit à ses **expériences antérieures** (Ahmed et al. 2003 ; Marsh, 1997 cités dans Hong et Choi, 2011) pour sélectionner du matériel susceptible de soutenir son enseignement ou l'apprentissage des élèves. Ainsi, les situations du passé peuvent influencer positivement ou négativement le processus de résolution de problème. Sardo-Brown (1990) a d'ailleurs présenté que les souvenirs influencent la prise de décision, car les réussites et les échecs du personnel enseignant sont réutilisés comme guide dans les actions de planification future dont la sélection du matériel. Hong et Choi (2011) mentionnent qu'en réfléchissant aux expériences, la compréhension et les capacités de planification, qui inclut la sélection de matériel, peuvent

être améliorées. Le personnel enseignant pourrait donc faire référence aux expériences passées pour argumenter ses critères de sélection ou d'exclusion du matériel didactique ou pédagogique issu des PNVP.

- Les sentiments

Durant le processus de résolution de problème, il est possible selon Hong et Choi (2011) d'éprouver des **sentiments**. La nature des sentiments (positifs ou négatifs) peut avoir une influence dans l'engagement vers une réflexion critique sur l'objet de conception qui ici est représenté par le matériel didactique ou pédagogique (Hong et Choi, 2011). Ainsi, le personnel enseignant qui sélectionne du matériel didactique ou pédagogique sur les PNVP pourrait être influencé par certains sentiments dans le processus de résolution de problème. Par exemple, une enseignante qui ressent du plaisir en trouvant un matériel « coup de cœur » pourrait se laisser influencer par son sentiment et omettre une réflexion plus critique à son égard. Les sentiments vécus pourraient alors influencer la prise de décision du personnel enseignant.

- L'attitude

L'**attitude** est également un facteur d'influence à considérer (Hong et Choi, 2011). Dewey (1933) mentionnait que : « la connaissance des méthodes ne suffit pas, il faut le désir, la volonté de les employer » (p. 29, traduction libre, cité dans Hong et Choi, 2011). Dewey (1933, cité dans Hong et Choi, 2011) nomme des attitudes afin de ne pas planifier de manière hâtive. Deux d'entre elles sont retenues dans le cadre de cette recherche : la responsabilité et l'ouverture. La responsabilité permet de surmonter les obstacles dans le processus de résolution de problème en tenant compte des conséquences possibles aux actions effectuées (Dewey, 1933 cité dans Hong et Choi, 2011). L'ouverture permet quant à elle d'intégrer de nouvelles idées : une intégration souvent nécessaire vu l'évolution rapide du système éducatif (Guerriero, 2017). Dans la sélection de matériel didactique ou pédagogique issu des PNVP, le personnel enseignant peut démontrer ses attitudes responsables et d'ouverture en s'engageant dans un processus de résolution de problème

qui prend en compte les conséquences possibles de son action et qui réfère aux conséquences possibles sur l'apprentissage des élèves en mobilisant des pratiques pédagogiques innovantes ou de nouvelles connaissances (Guerriero, 2017). Il s'agit alors d'attitude « critique ». De plus, le personnel enseignant peut être ouvert à considérer des idées nouvelles ou différentes de ses habitudes et donc manifester une attitude « positive » à l'égard de la nouveauté.

- Les croyances

Les derniers facteurs d'influence à considérer dans la sélection du matériel didactique et pédagogique issu des PNVP sont **les croyances**. Lorsqu'un individu est confronté à un défi, il importe qu'il réfléchisse aux distorsions présentes dans sa compréhension et aux erreurs possibles dans sa résolution du problème (Hong et Choi, 2011). Par exemple, un enseignant qui croit que certains élèves ne peuvent pas apprendre pourrait être amené à ne pas investir de temps pour la sélection de matériel adapté au niveau de ceux-ci. Le personnel enseignant doit alors être critique à l'égard de sa compréhension du problème et du processus de résolution de problème afin de prendre des décisions sollicitant son jugement professionnel. Filipiak (2020) mentionne d'ailleurs qu'un fondement de la réussite des changements au sein de la culture scolaire repose sur la connaissance des croyances du personnel enseignant.

4.3. Des critères de sélection ou d'exclusion pour justifier la prise de décision

Comme mentionné par Tardif et Gauthier (1996), le jugement est basé sur les savoirs enseignants et donc sur les raisons qui les amènent à prendre des décisions. Dans le cadre de cette recherche, les raisons de sélection sont appelées « critères de sélection et d'exclusion ». Cette section présente un tour d'horizon des critères associés au jugement professionnel en plus de critères associés à la sélection de matériel didactique ou pédagogique.

4.3.1. Des critères en lien avec le jugement professionnel

Dans le cadre de cette recherche, les paramètres et les dimensions du jugement professionnel sont retenus. Les paramètres ont été présentés précédemment (la prise en considération du « client », l'identification du problème, la résolution du problème et les normes relatives à la profession). Les deux dimensions fondamentales dont il est question sont la dimension symbolique et la dimension instrumentale (Jutras, 2002). Elles constituent des critères, puisqu'elles permettent au personnel enseignant de justifier leur décision de sélectionner ou d'exclure un matériel issu des PNVP.

La **dimension symbolique** du jugement professionnel implique d'avoir une vision à long terme de nature théorique et réflexive dans le processus décisionnel (Jutras, 2002). Inversement, une prise de décision pensée en termes d'efficacité à court terme ne s'inscrit pas dans une pratique professionnelle (Jutras, 2002). Dans la sélection de matériel didactique et pédagogique, il est alors important d'avoir une vision à long terme au niveau de la planification des situations d'enseignement et d'apprentissage. Trouver une activité téléchargeable pour une notion isolée lorsqu'on a une période libre à planifier ne respecte pas la dimension symbolique du jugement professionnel alors que trouver une activité de consolidation pour terminer un chapitre sur une notion planifiée en séquence d'apprentissage s'inscrit dans une pratique professionnelle.

La **dimension instrumentale** du jugement professionnel est plus concrète (Jutras, 2002). Elle repose sur les savoirs, les moyens et les techniques qui supportent l'enseignement (Jutras, 2002). Il s'agit des moyens concrets jugés efficaces dans l'action d'enseigner (Jutras, 2002). Au niveau de la sélection de matériel didactique et pédagogique, plusieurs outils disponibles sur les PNVP permettent de supporter l'enseignement. Le personnel enseignant doit tout de même se questionner afin de savoir si l'outil proposé est réellement jugé efficace pour accomplir l'action d'enseigner. Par exemple, un enseignant qui télécharge un outil en fonction de la valeur de son contenu tient compte de la dimension instrumentale alors qu'un enseignant qui sélectionne un outil pour son apparence peut

alors ne pas proposer un outil qui supporte efficacement l'enseignement et l'apprentissage et donc, ne pas tenir compte de la dimension instrumentale.

Jutras (2002) mentionne que l'exercice du jugement professionnel nécessite la présence de la dimension symbolique et de la dimension instrumentale : « Pour qu'un jugement soit considéré comme un jugement professionnel, il doit non seulement porter sur l'efficacité de l'action dans l'immédiat, mais aussi sur le sens et les finalités de l'intervention à long terme » (Jutras, 2002, p. 169). Tout comme le mentionne Beausoleil (1998), on ne peut pas agir professionnellement sans réfléchir, comme on ne peut pas réfléchir sur certaines données sans porter un jugement sur ce qu'elles apportent à l'action en cours. La sélection du matériel didactique et pédagogique nécessite ainsi l'exercice du jugement professionnel du personnel enseignant, considérant les influences multiples que celui-ci a sur l'apprentissage et le développement des compétences des élèves.

Pour résumer les critères associés au jugement professionnel, il a été mentionné qu'une décision prise à la suite d'un jugement professionnel doit prendre en considération plusieurs éléments issus notamment de l'expertise du personnel enseignant et de sa formation. Ce dernier doit également être en mesure de justifier ses choix. Jusqu'à présent, plusieurs critères ont été nommés pour justifier une décision issue d'un jugement professionnel. Le tableau 1 les récapitule.

Tableau 1 : Critères en lien avec le jugement professionnel

Des critères en lien avec les paramètres du jugement professionnel (Facione et al., 1999)
<ul style="list-style-type: none"> • Adéquation avec les normes de la profession (formation, connaissances issues de la recherche, documents gouvernementaux) • Prise en compte du client (élève)
Des critères en lien avec les dimensions du jugement professionnel (Jutras, 2002)
<ul style="list-style-type: none"> • Présence d'une planification à long terme

- Efficacité du matériel en termes de savoirs, moyens et techniques d'enseignement

Il est à noter que ces critères, bien qu'essentiels pour approfondir le jugement professionnel du personnel enseignant sont peu opérationnels. Conséquemment, il a été important de se pencher sur les critères qui concernent directement le matériel didactique et pédagogique.

4.3.2. Des critères liés au matériel didactique et pédagogique

Que ce soit pour sélectionner ou exclure du matériel didactique ou pédagogique, le personnel enseignant est susceptible d'utiliser des critères variés au-delà de ceux associés au jugement professionnel. Or, le jugement professionnel peut se manifester lorsque le personnel enseignant est en mesure de justifier ses décisions. C'est pourquoi, il est pertinent de s'intéresser aux critères précisément associés au matériel didactique et pédagogique.

À cet effet, une étude s'est intéressée à l'utilisation de la plateforme Pinterest par le personnel enseignant. Schroeder et al. (2019) ont appris auprès de 14 participants que ceux-ci utilisaient différents critères pour déterminer la qualité d'une ressource. Ces chercheurs notaient une triangulation de plusieurs critères de qualité. Parmi ces critères, il est possible de trouver des éléments liés aux graphiques de qualité, au contenu, à la clarté des exemples, aux possibilités d'engagement des élèves, à la créativité, aux possibilités de différenciation et, dans l'ensemble, à une adéquation avec les besoins de la classe. Ils ont toutefois observé que le personnel enseignant débutant accordait plus d'importance aux côtés « mignons et amusants » de certaines ressources que leurs collègues plus expérimentés.

Dans le même ordre d'idées, Shapiro et al. (2019) se sont également intéressés aux critères de sélection du personnel enseignant, mais cette fois à l'égard des ressources en ligne de

toutes sortes. Ils ont demandé aux participants de classer certains critères par ordre d'importance. Les résultats démontrent que la correspondance au programme est le critère le plus important chez 91 % des répondants suivi par l'engagement perçu des élèves et le niveau de difficulté. Les critères les moins importants étaient le prix, l'apparence visuelle ainsi que l'évaluation des utilisateurs (Shapiro et al., 2019). Les chercheurs ont cependant conclu la même chose que Schroeder et al., (2019) en mentionnant que certains résultats différaient selon l'expérience des participants. Dans cette étude, le prix des articles était un critère plus important chez le personnel enseignant débutant.

Au Québec, Blanchard (2022) s'est également intéressée aux critères de sélection du matériel issu des PNVP. Afin de décrire la façon dont le personnel enseignant choisit les ressources éducatives sur le marché éducatif en ligne (MEEL), Blanchard a identifié les critères de sélection du personnel enseignant en suivant les traces de Leroyer (2010) qui s'est intéressée à la sélection des supports d'enseignement. Le tableau 2 présente une adaptation des critères de sélection proposés par Leroyer (2010) effectuée par Blanchard (2022). Afin de décrire le processus décisionnel, la présente étude identifie également, tout comme celle de Blanchard (2022), les critères nommés dans le discours des participantes dans leur sélection de matériel didactique ou pédagogique issu des PNVP en faisant un lien avec le jugement professionnel. Les éléments mis entre parenthèses dans le tableau 2 sont d'ailleurs des points communs avec les critères liés au jugement professionnel précédemment nommés.

Tableau 2 : Critères de sélection du matériel didactique et pédagogique

Type de critère	Exemples de critères
Critères relatifs au contenu ³	- Conformité aux programmes (normes de la profession) ;

³ Il existe des points communs entre les critères proposés par Leroyer (2010) et Blanchard (2022) avec ceux liés au jugement professionnel. Afin d'éviter les doublons, les critères « conformité aux programmes » et

	<ul style="list-style-type: none"> - Possibilité d'utiliser une approche pédagogique souhaitée ; - Exactitude et profondeur des contenus ; - Adaptation aux besoins des élèves (prise en compte des élèves) - Souplesse d'utilisation/adaptation possible du support ; - Leçons clés en main ; - Complémentarité avec les autres supports utilisés en classe ; - Apports théoriques solides (normes de la profession) ; - Nombre maximum d'élèves avec qui le support peut être utilisé ; - Correction rapide ; - Laisse place à la créativité.
Critères relatifs au contenant	<ul style="list-style-type: none"> - Lisibilité des documents ; - Rapport texte-image ; - Attrait visuel de la ressource ; - Facilité d'utilisation de la ressource.
Critères relatifs à l'aspect commercial	<ul style="list-style-type: none"> - Consultation d'un aperçu ; - Coût ; - Disponibilité via un abonnement payé par l'école ; - Renommée du créateur de la ressource ; - Évaluation des utilisateurs.
Critères relatifs au contexte	<ul style="list-style-type: none"> - Avis d'un collègue qui connaît la ressource ;

« adaptation aux besoins des élèves » seront traités dans le jugement professionnel sous les critères « normes de la profession » et « prise en compte des élèves ».

	<ul style="list-style-type: none"> - Usage de la ressource dans les classes antérieures ou suivantes ; - Usage de la ressource dans les autres classes du même niveau ; - Attentes des parents.
--	--

Leroyer (2010) et Blanchard (2022).

Tel que le mentionne Blanchard (2022), les critères contenu/contenant réfèrent directement à la qualité de la ressource alors que les critères de l'ensemble contexte/ aspect commercial permettent de s'intéresser aux éléments externes, qui peuvent guider la sélection d'une ressource.

4.3.3. Une synthèse des critères de sélection ou d'exclusion

Les critères de sélection ou d'exclusion retenus ont été présentés dans les tableaux 1 et 2. Ces derniers représentent des critères en lien avec le jugement professionnel du personnel enseignant et en lien avec le matériel didactique et pédagogique. La liste exhaustive des critères de sélection ou d'exclusion est présentée dans le chapitre de méthodologie.

4.4. Objectifs

L'objectif général de la recherche est de décrire sur quoi repose le jugement professionnel impliqué dans le processus décisionnel du personnel enseignant du primaire au regard des différents critères de sélection ou d'exclusion, et ce, lors de la sélection du matériel didactique ou pédagogique issu des plateformes numériques de vente et de partage (PNVP).

Cette recherche vise plus spécifiquement, en contexte d'exercice du jugement professionnel, à :

- décrire le processus décisionnel en contexte de jugement professionnel du personnel enseignant du primaire dans la sélection du matériel didactique ou pédagogique issu des PNVP en considérant la définition du problème et les facteurs d'influence ⁴;
- décrire les critères de sélection ou d'exclusion pris en compte par le personnel enseignant du primaire lors de la sélection de matériel didactique ou pédagogique issu des PNVP.

⁴ Cette recherche ne vise pas à analyser le contenu des solutions, mais bien à décrire le processus qui mène aux solutions en soi. Ainsi, les solutions qui découlent de la sélection du matériel didactique ou pédagogique issu des PNVP ne font pas partie des données analysées dans ce mémoire.

5. MÉTHODOLOGIE

La présente recherche en est une descriptive qualitative de type non expérimentale. Tel que mentionné par Sandelowski (2010 cité dans Fortin et Gagnon, 2016). Cette méthode est idéale pour décrire des expériences personnelles et les réponses des personnes dans une situation. Cette recherche est également non expérimentale, car elle décrit des événements, explore et vérifie des relations associatives sans tirer de conclusion de type cause à effet (Fortin et Gagnon, 2016). Dans ce chapitre, l'échantillon, la collecte de données ainsi que le traitement et l'analyse de ces dernières sont présentés pour finir avec les considérations éthiques prises en compte dans cette recherche.

5.1. L'échantillon

La population cible dans cette étude est le personnel enseignant des classes ordinaires du primaire des classes québécoises qui utilise, dans sa pratique, du matériel didactique et pédagogique issu des plateformes numériques de vente et de partage (PNVP).

5.1.1. Les critères de sélection et d'exclusion des personnes participantes

Le principal critère de sélection de cette étude touche la profession des participants. Les caractéristiques nécessaires des sujets pour faire partie de la population cible de l'étude sont :

- 1) de posséder un baccalauréat en éducation préscolaire et enseignement au primaire, un brevet d'enseignement et
- 2) d'utiliser dans sa pratique du matériel didactique et pédagogique provenant des PNVP.

La présente recherche comporte également un critère d'exclusion. Ainsi, le personnel enseignant qui produit également des créations dans le but de les vendre ou de les partager n'a pas été retenu, puisque celui-ci ne sélectionne pas le matériel, mais le conçoit. De plus,

un souhait était de représenter tous les niveaux scolaires du primaire. Ainsi, une participante par niveau de la 1^{ère} à la 6^e année a été sélectionnée.

5.1.2. Le recrutement

Le recrutement des participants a eu lieu par l'entremise d'un questionnaire électronique produit par le site *Internet Google Form* qui a été envoyé sur différents groupes d'enseignement du réseau *Facebook* : *Partage au 3e cycle* ; *Partage 2e cycle* ; *Partage au 1er cycle* ; *Partage 3e cycle* ; *Enseignants et enseignantes du Québec*. Au total, 43 membres du personnel enseignant de la 1^{ère} à la 6^e année ont répondu au sondage. Le questionnaire a permis de cibler certains participants en fonction des critères d'inclusion et d'exclusion retenus. Les répondants ont été invités à mentionner ou non leur intérêt à participer à un entretien d'une durée d'environ une heure. Trente-neuf personnes ont mentionné être volontaires pour participer à l'entrevue de recherche. Les candidatures ont ensuite été analysées en fonction des critères de sélection. Au niveau de l'utilisation des PNVP, les participants qui les utilisent minimalement une fois par semaine ont été prioritaires, car ceux-ci font l'action de sélectionner du matériel de manière plus fréquente. Il restait alors 21 personnes potentielles. C'est ensuite l'ordre de réponse aux questionnaires et le souci de représenter les six niveaux scolaires du primaire qui ont permis de retenir les six participantes. Les six personnes sélectionnées ont ensuite été contactées afin de remplir le formulaire de consentement pour la poursuite de l'étude (annexe A). L'échantillon a été sélectionné afin de représenter un sous-groupe de la population cible (Fortin et Gagnon, 2016). Dans le cadre de cette recherche, un échantillonnage non probabiliste a été effectué. De plus, l'échantillonnage est de type intentionnel, car les participants ont été sélectionnés en fonction des caractéristiques typiques de la population cible (Fortin et Gagnon, 2016).

5.2. La collecte des données

La collecte de données a été effectuée par des entretiens semi-dirigés individuels (Fortin et Gagnon, 2016), virtuels et enregistrés ayant une durée maximale d'une heure. Ces

entretiens se sont déroulés entre le 29 juillet 2021 et le 23 décembre 2021. Des données ont été recueillies afin de décrire le processus décisionnel en contexte de jugement professionnel du personnel enseignant du primaire dans la sélection du matériel didactique ou pédagogique issu des PNVP en considérant la définition du problème et les facteurs d'influence et de décrire les critères de sélection ou d'exclusion pris en compte par le personnel enseignant du primaire lors de la sélection de matériel didactique ou pédagogique issu des PNVP. Une liste de questions à aborder a été effectuée pour guider l'entretien (annexe B). Les questions sont rattachées aux objectifs de recherche poursuivis. La planification des questions a été inspirée du modèle de Lichtman (2012) afin de varier le type de questions posées. Les questions sont organisées du général au spécifique. Des questions comparatives ont été intégrées ainsi que des questions d'ouverture, pour terminer avec des questions de clôture.

5.3. Le traitement et l'analyse des données

L'analyse des données qualitatives (Fortin et Gagnon, 2016) s'est faite en plusieurs étapes. Il y a d'abord eu la transcription des entrevues. Par la suite, une codification des données a été réalisée. L'analyse a quant à elle d'abord été effectuée pour chacune des participantes (analyse de premier niveau) puis une analyse de deuxième niveau a permis de répondre aux objectifs visés en mettant en exergue les points communs d'une enseignante à l'autre et en expliquant la signification du discours des participantes.

5.3.1. La transcription des données

Chaque entrevue a été retranscrite afin de faire le codage et l'analyse des contenus des verbatims. Les entretiens vidéo ont été retranscrits mot à mot sans tenir compte des mimiques ou des silences. Seuls les propos des participantes ont été retranscrits pour répondre aux objectifs de cette recherche.

5.3.2. La codification

La codification permet de classer, d'ordonner, de résumer et de repérer les données pertinentes afin de réaliser leur analyse (Fortin et Gagnon, 2016). Elle a été faite de façon manuelle de manière à réaliser un traitement sémantique des données. Les codes (nœuds) qui ont été retenus reprennent principalement les éléments du cadre théorique relatifs à chacun des objectifs. Les tableaux récapitulatifs 3, 4 et 5 ont permis d'accompagner la segmentation des données en unité de sens qui ont fait l'objet du codage (Fortin et Gagnon, 2016). Toutefois, certains codes sont émergents.

Tout d'abord, l'objectif 1 consiste à décrire le processus décisionnel en contexte de jugement professionnel du personnel enseignant du primaire dans la sélection du matériel didactique et pédagogique issu des PNVP. Pour cet objectif, la définition du problème et les facteurs d'influence (théories et représentations personnelles, dilemmes d'enseignement) ont été pris en compte. Pour la définition du problème, cette étape consistait simplement à relever dans le discours des participantes si un problème avait été à la base de leur recherche sur les PNVP en référence aux travaux de Facione et al. (1999). Si c'était le cas, les problèmes identifiés ont été classés dans les éléments significatifs d'analyse en lien avec les critères d'inclusion ou d'exclusion du jugement professionnel ou du matériel didactique ou pédagogique. Lorsqu'aucun problème n'est identifié, mais qu'une enseignante participante va tout de même sélectionner du matériel issu des PNVP, le code « Utilisation PNVP sans identification du problème » a été utilisé. Le tableau 3 présente les éléments significatifs d'analyse (nœuds pour la définition du problème).

Tableau 3 : Éléments significatifs d'analyse liés à la définition du problème

Définition du problème	Éléments significatifs d'analyse (nœuds)
Identification d'un problème	Si le participant mentionne l'identification d'un problème, les éléments significatifs d'analyse en lien avec les critères d'inclusion ou d'exclusion

			associés au jugement professionnel ou au matériel didactique ou pédagogique ont été utilisés.
Utilisation	PNVP	sans	Présence de l'enseignante sur les PNVP et sélection de matériel didactique ou pédagogique sans problème préalablement nommé
identification du problème			

Le tableau 4 présente, quant à lui, les éléments significatifs d'analyse (nœuds) en lien avec les facteurs d'influence du processus décisionnel. Les éléments significatifs d'analyse sont des éléments sélectionnés par la chercheuse pour rendre compte des différents facteurs d'influence. Ces derniers sont repris sous forme d'arbres décisionnels présentés dans la section de ce présent chapitre sur l'analyse des données. En voici un exemple :

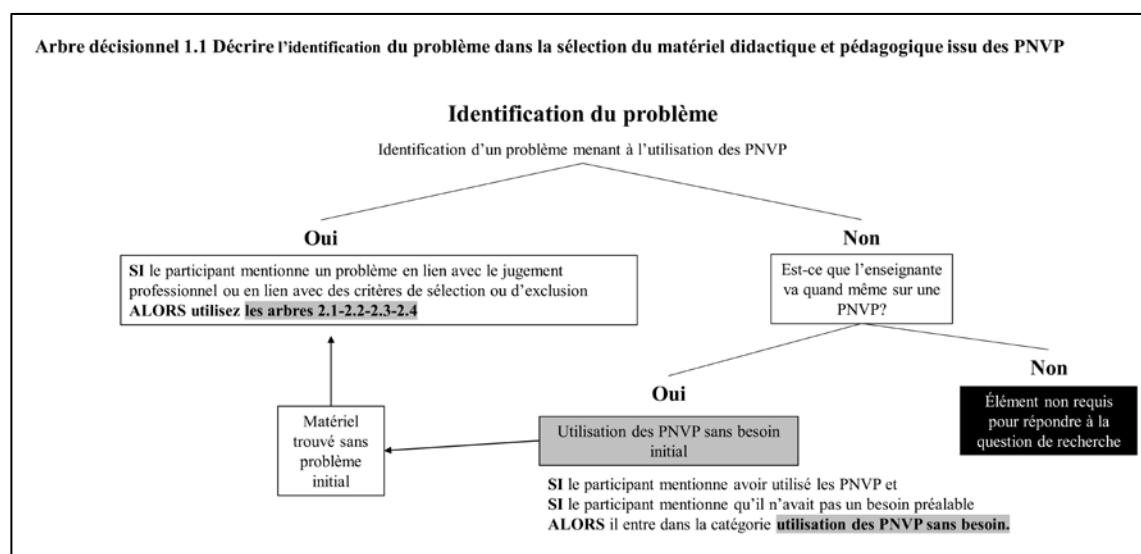


Figure 1 : Exemple d'un arbre décisionnel à l'égard de l'identification du problème (annexe D, p. 163)

Tableau 4 : Éléments significatifs d'analyse liés aux facteurs d'influence du processus décisionnel

Facteurs d'influence	Éléments significatifs d'analyse (nœuds)
Connaissance	<ul style="list-style-type: none"> - Référence à une connaissance dans la prise de décision - Référence à une conscience de l'absence de connaissance dans la prise de décision - Référence à une recherche de connaissance pour prendre une décision
Expérience	<ul style="list-style-type: none"> - Référence à l'expérience comme argument dans la sélection de matériel
Sentiment	<ul style="list-style-type: none"> - Référence à un sentiment présent dans le processus décisionnel
Attitude	<ul style="list-style-type: none"> - Référence à l'attitude de responsabilité/attitude « critique » - Référence à l'attitude de l'ouverture d'esprit/attitude « positive » face à la nouveauté
Croyances	<ul style="list-style-type: none"> - Référence à une croyance - « Je crois que... », sans référence à une référence répondant aux normes de la profession.
Dilemmes d'enseignement	<ul style="list-style-type: none"> - Référence à un élément qui départage un choix

Ensuite, l'**objectif 2** consiste à décrire les critères de sélection ou d'exclusion pris en compte par le personnel enseignant du primaire lors de la sélection du matériel didactique ou pédagogique issu des PNVP. Le tableau 5 présente les éléments significatifs d'analyse (nœuds) qui proviennent de critères en lien avec le jugement professionnel du personnel

enseignant ou en lien avec le matériel didactique et pédagogique. De nouveau, les éléments significatifs d'analyse ont été sélectionnés par la chercheuse pour rendre compte des différents critères d'inclusion ou d'exclusion du matériel didactique ou pédagogique issu des PNVP. Ces derniers sont repris sous forme d'arbres décisionnels présentés dans la section de ce présent chapitre sur l'analyse des données.

Tableau 5 : Éléments significatifs d'analyse liés aux critères de sélection ou d'exclusion pris en compte par le personnel enseignant du primaire dans la sélection du matériel didactique ou pédagogique issu des PNVP

Critères	Éléments significatifs d'analyse (nœuds)
Critères associés au jugement professionnel (Facione et al., 1999; Jutras, 2002)	
La prise en compte du client (élèves)	<ul style="list-style-type: none"> - Prise en compte des élèves en référence au groupe ou d'un élève (destinataire) ; - Prise en compte de l'intérêt des élèves ; - Prise en compte du niveau des élèves (niveau de difficulté d'une tâche) ; - Prise en compte des besoins particuliers des élèves). - Prise en compte de l'engagement perçu des élèves
Les normes de la profession	<ul style="list-style-type: none"> - Prise en compte des documents du ministère de l'Éducation (PFEQ, PDA, autres) ; - Prise en compte de contenus universitaires ; - Prise en compte de CIR ; - Prise en compte d'autres références (manuels, autres).

La dimension symbolique	<ul style="list-style-type: none"> - Référence à une planification ; - Référence à différents types de planification (journalière, hebdomadaire, mensuelle, annuelle, fil conducteur personnel à l'enseignante).
La dimension instrumentale	<ul style="list-style-type: none"> - Valeur accordée au matériel testé ; - Valeur accordée à l'efficacité du matériel ; - Valeur accordée à la vérification du matériel par une personne de confiance (conseiller pédagogique, centre de services scolaires, enseignants).
Critères en lien avec le matériel didactique et pédagogique (Leroy, 2010)	
Contenu	<ul style="list-style-type: none"> - Approche pédagogique - Exactitude - Souplesse - Clé en main - Complémentaire - Correction - Place créativité
Contenant	<ul style="list-style-type: none"> - Lisibilité - Cohérence visuelle - Attrait visuel - Facilité d'utilisation

Commercial	<ul style="list-style-type: none"> - Aperçu disponible - Coût - Abonnement - Renommé du créateur - Évaluation des utilisateurs
Contexte	<ul style="list-style-type: none"> - Collègue - Utilisation personnelle passée - Utilisation dans d'autres classes - Parents

Quatre types de critères proposés par Leroyer (2010) ont donc été utilisés pour classer les critères de sélection ou d'exclusion en lien avec le matériel didactique et pédagogique des enseignantes participantes : les critères relatifs au contenu, au contenant, à l'aspect commercial et au contexte.

Pour les deux objectifs, l'utilisation du logiciel *NVivo* a permis de coder les données en fonction des éléments significatifs d'analyse (nœuds) afin de pouvoir en faire l'analyse et décrire le processus décisionnel dans la sélection du matériel didactique ou pédagogique issu des PNVP des enseignantes participantes. L'annexe C présente la liste des codes (*codebook*) utilisés dans le cadre de la recherche. Les entretiens réalisés étant semi-dirigés, il était possible que des catégories émergent du discours des participants. Ce fut le cas. La codification est donc dite ouverte, puisque des codes ont été ajoutés pour rendre compte des contenus émergents (Andreani et Conchon, 2005).

5.3.3. L'analyse des données

La présentation d'éléments théoriques en lien avec le matériel didactique et pédagogique ainsi que le processus décisionnel dans l'exercice du jugement professionnel permettent

de mieux comprendre les différents concepts afin de répondre aux objectifs de cette étude. La figure 1 constitue le schéma interprétatif du cadre théorique. Tel que mentionné précédemment, le processus décisionnel est décrit en passant par l'identification du problème vers la prise de décision. Le processus n'étant pas linéaire, des allers-retours entre ces deux moments sont possibles, et ce, tout au long du processus. Les critères de sélection ou d'exclusion liés au jugement professionnel ainsi qu'au matériel didactique et pédagogique permettent d'élaborer la solution à partir de l'identification du problème. Les facteurs d'influence tels les représentations, les théories personnelles et les dilemmes d'enseignement sont également présentés afin de décrire le processus décisionnel dans la sélection de matériel didactique ou pédagogique issu des PNVP.

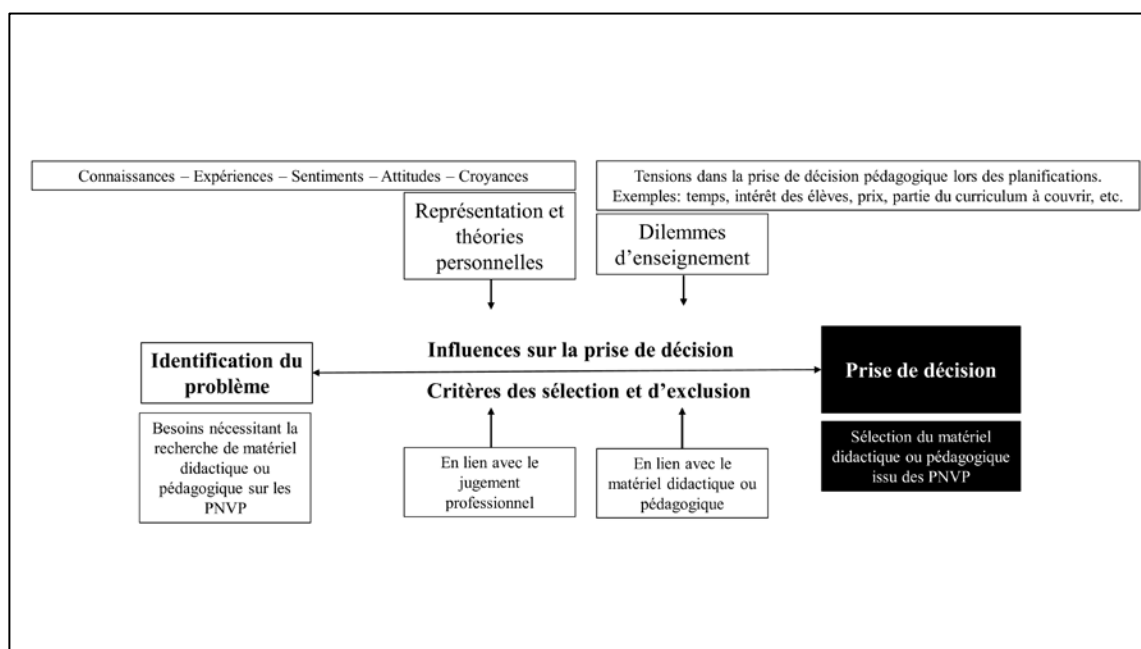


Figure 2 : Schéma interprétatif du cadre théorique inspiré de Bergeron (2016) : « Une compréhension initiale de la planification de l'enseignement ».

Dans un souci de fiabilité, l'un des critères de scientificité retenus en recherche qualitative (Gohier, 2004), deux stratégies ont été mises en place. D'abord, l'établissement de catégories claires et opérationnelles, puis le recours à un deuxième codeur.

En ce qui concerne l'établissement de catégories claires et opérationnelles, des arbres décisionnels ont été construits pour justifier la catégorisation et ainsi favoriser la transférabilité de la recherche (Gohier, 2004). Un arbre de décision est un outil visuel pour aider à prendre des décisions parmi un ensemble de choix possibles sous la forme d'un arbre. Il est particulièrement utile dans l'exploration de données (Wikipédia, 2022). Il a permis de rendre explicites les prémisses sur lesquelles a été faite la catégorisation.

Par exemple, pour l'objectif 2 qui vise à décrire les critères de sélection ou d'exclusion pris en compte par le personnel enseignant du primaire lors de la sélection de matériel didactique ou pédagogique issu des PNVP, sont considérés les paramètres du jugement professionnel de Facione et al. (1999) ainsi que les dimensions de Jutras (2002). Trois arbres décisionnels ont alors été créés : la prise en compte du client, la prise en compte des normes de la profession et les dimensions symboliques et instrumentales du jugement professionnel.

L'arbre décisionnel sur la prise en compte du client est structuré comme suit : Le personnel enseignant fait-il référence explicitement aux élèves dans la sélection du matériel issu des PNVP ? La réponse est « oui » si le participant mentionne les élèves et si le participant tient compte des élèves dans la sélection de matériel issu des PNVP. La réponse est « non » si la personne participante ne fait pas référence aux élèves. Si la réponse est oui, cinq autres choix sont présents afin de décrire quelle place est accordée à l'élève dans la sélection du matériel issu des PNVP. La personne participante mentionne-t-elle l'élève comme un simple destinataire ? Tient-elle compte des intérêts des élèves ? Du niveau de difficulté approprié pour les élèves ? De leurs besoins ? Ou encore de l'engagement perçu des élèves dans le choix d'un matériel en particulier ? Pour ces cinq alternatives, des formulations de type « si, si, alors » sont toujours présentes pour guider la décision. Pour la prise en compte des intérêts des élèves, on peut lire : « **Si** le participant mentionne le souhait de toucher l'intérêt des élèves ou **si** le participant mentionne la motivation des élèves **alors** il entre dans la catégorie intérêts ». Le même principe est appliqué pour les

autres foyers de préoccupations, les critères de sélection et d'exclusion, les théories et représentations personnelles ainsi que pour les dilemmes d'enseignement. L'annexe D présente les arbres décisionnels utilisés pour chacun des deux objectifs de recherche poursuivis.

En ce qui a trait au recours à un deuxième codeur, 67 % du corpus a été soumis à une validation par une personne externe. Cette validation consistait à effectuer la codification des données basée sur les arbres décisionnels d'un même verbatim de manière indépendante et ensuite de comparer les codes en accord dans les deux analyses effectuées. La première validation a obtenu un accord inter juge de 60 %. Les arbres décisionnels ont été précisés jusqu'à l'obtention d'un accord inter juge de 95 % lors de la 3^e validation.

Tel que mentionné, le contenu des verbatims a été analysé en fonction des objectifs de cette recherche. L'analyse des verbatims a été réalisée de manière syntaxique (par phrases ou groupes de mots) et de manière sémantique (par idées-clés) lors de plusieurs relectures en codifiant selon les éléments significatifs d'analyse (nœuds). Un traitement statistique a également été effectué pour mettre en évidence la fréquence de certains critères de sélection ou d'exclusion, théories ou représentations personnelles et dilemmes d'enseignement retenus par les participantes. En plus de l'analyse verticale (par enseignante), une analyse a été effectuée de manière horizontale, par objectif, pour l'ensemble des participantes. À travers cette analyse, les régularités et les irrégularités porteuses de sens ont été décrites dans le but de répondre aux objectifs de la recherche.

Le logiciel *NVivo* a permis de séparer les éléments significatifs d'analyse (nœuds) de manière à préciser le nombre de références aux codes selon chacune des participantes. Cette classification a permis de dégager les régularités et les irrégularités et de les décrire. Voici un exemple de tableau issu des résultats (tableau 6) menant à une analyse du contenu :

Tableau 6 : Nombre de participantes et de références encodées dans chaque nœud pour la prise en compte des élèves

Nœuds	Participantes	Références
Destinataire	6	9
Intérêts	4	10
Engagement perçu	1	1
Besoins	4	10
Destinataire	6	9

L'analyse de contenu permet de tracer un portrait des résultats selon les six niveaux scolaires du primaire sans prétendre être en mesure de proposer des généralisations comme il n'y a eu qu'un seul entretien par niveau. C'est ainsi que les critères de sélection et d'exclusion du matériel didactique et pédagogique, les théories et représentations personnelles tout comme la définition du problème ont été analysés en regroupant les éléments communs parmi les propos des participantes et les éléments du cadre théorique pour proposer un portrait des éléments sur lesquels repose le processus décisionnel dans la sélection du matériel didactique ou pédagogique issu des PNVP. Les éléments divergents ont également été analysés pour donner des contre-exemples ou mettre en évidence des nuances dans les propos recueillis chez les participantes.

5.4. Les considérations éthiques

Comme cette étude nécessite la présence d'êtres humains, elle a été présentée au comité de certification éthique de l'Université du Québec à Trois-Rivières. Le projet a été accepté (Annexe E, CER : 21-278-07.21). Celle-ci est alors conforme aux principes directeurs de la politique des trois conseils (CRSH, 2018) en respectant les personnes participantes à cette étude, en ayant le souci du bien-être de ces personnes et également en faisant preuve de justice par un regard compréhensif sur les différents points de vue des participantes (Gohier, 2004). Afin de préserver la confidentialité des données, ces dernières sont préservées à l'aide d'un mot de passe connu seulement par l'étudiante et la direction de

recherche. Les données seront préservées pendant une durée de cinq ans après le dépôt du mémoire et devront être détruites ensuite. De plus, tous les documents ont été anonymisés à l'aide de codes alphanumériques (E1 à E6) afin de retirer les noms des personnes participantes.

6. RÉSULTATS

Ce chapitre présente les résultats de la recherche en répondant à la question générale suivante : sur quoi repose le jugement professionnel du personnel enseignant du primaire lors de la sélection du matériel didactique et pédagogique issu des PNVP ? Les résultats sont présentés selon les deux grands objectifs de cette recherche soit de :

- décrire le processus décisionnel en contexte de jugement professionnel du personnel enseignant du primaire dans la sélection du matériel didactique ou pédagogique issu des PNVP en considérant la définition du problème et les facteurs d'influence ⁵;
- décrire les critères de sélection ou d'exclusion pris en compte par le personnel enseignant du primaire lors de la sélection de matériel didactique ou pédagogique issu des PNVP.

6.1. Le processus décisionnel du personnel enseignant du primaire

Le premier objectif de cette recherche vise à décrire le processus décisionnel du personnel enseignant du primaire dans la sélection du matériel didactique et pédagogique issu des PNVP en considérant la définition du problème et les facteurs d'influence. Dans un premier temps, la définition du problème qui réfère à la présence d'un problème (ou non) menant à la recherche de matériel didactique ou pédagogique sur les PNVP sera présentée. Par la suite, afin de décrire les théories et représentations personnelles ainsi que les dilemmes du personnel enseignant, les propos des enseignantes participantes ont été analysés. Ces cibles d'analyse permettent de décrire différents éléments en lien avec des éléments personnels qui orientent la sélection du matériel issu des PNVP ainsi que certains critères plus importants qui peuvent permettre de départager les choix possibles dans le matériel didactique ou pédagogique disponible sur les PNVP.

⁵ Cette recherche ne vise pas à analyser le contenu des solutions, mais bien à décrire le processus qui mène aux solutions en soi. Ainsi, les solutions qui découlent de la sélection du matériel didactique ou pédagogique issu des PNVP ne font pas partie des données analysées dans ce mémoire.

6.1.1. La définition du problème

La définition du problème est à la base du processus décisionnel. Ainsi, pour avoir une réflexion menant à une décision, un problème doit être identifié. Dans cette recherche, les enseignantes participantes ont nommé différents problèmes ou besoins liés aux critères du jugement professionnel ou liés au matériel didactique et pédagogique qui seront détaillés dans les sections suivantes des résultats. Cette section traite des problèmes émergents identifiés dans les propos des participantes les menant à rechercher du matériel didactique ou pédagogique issu des PNVP. Il a également été observé que certaines enseignantes participantes utilisaient les PNVP sans avoir préalablement défini le problème.

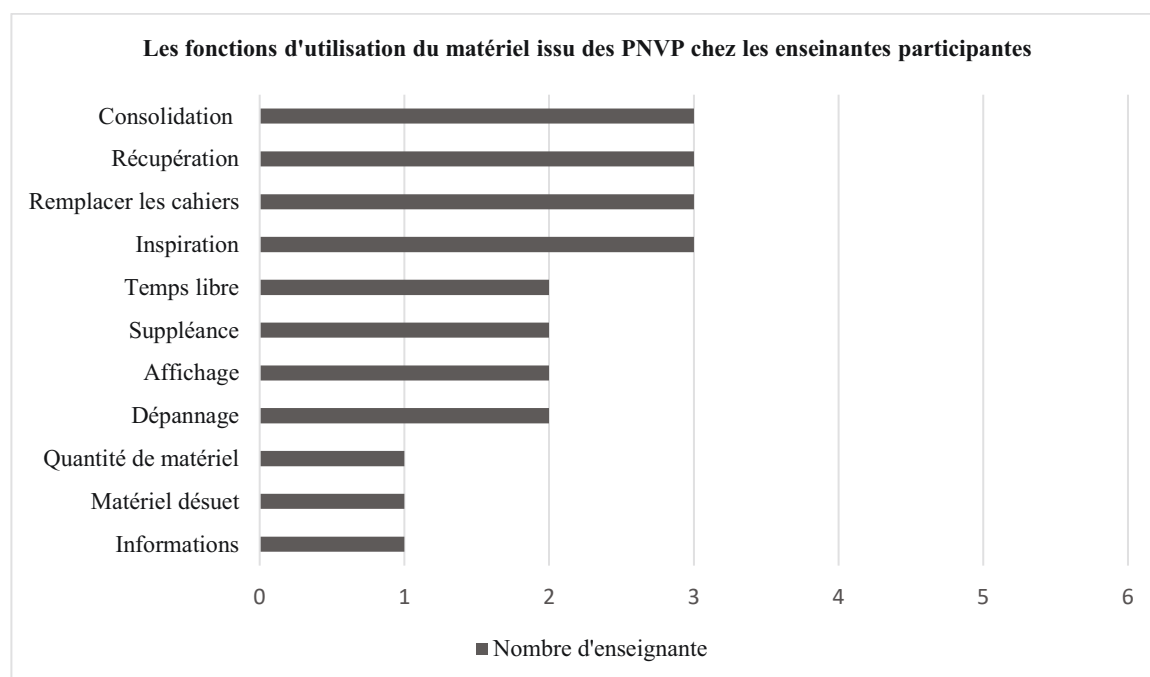
6.1.1.1. La définition de problèmes émergents

Au-delà des critères de sélection ou d'exclusion liés au jugement professionnel du personnel enseignant ou au matériel didactique et pédagogique dans la sélection du matériel didactique ou pédagogique issu des PNVP, trois autres « catégories » sont ressorties dans les propos des participantes les incitant à rechercher du matériel sur les PNVP. Il s'agit des fonctions d'utilisation (à quoi peut servir le matériel ? dans quel contexte ?) du matériel didactique ou pédagogique et des types précis de matériel didactique ou pédagogique (comment faire apprendre ? p.ex. ateliers, cahiers, cartes à tâches) et finalement des matières scolaires prévues au programme.

6.1.1.1.1. La fonction d'utilisation du matériel issu des PNVP

La fonction d'utilisation renvoie au contexte dans lequel le matériel sera utilisé. Ainsi en plus de l'utilisation par l'enseignante pour sa classe, les participantes ont mentionné rechercher un matériel issu des PNVP pour différentes fonctions (voir tableau 7).

Tableau 7 : Les fonctions d'utilisation du matériel issu des PNVP recherchées par les participantes.



Un des contextes mentionnés concerne l'affichage en classe.

E1 : « bin des affiches, mais ç'a pas rapport avec le pédagogique, là ».

E2 : « des documents pour l'organisation de la classe tel que le menu du jour, des choses comme ça ».

Des enseignantes ont également fait mention du matériel issu des PNVP ayant pour fonction de « dépanner ».

E6 : « mais encore une fois ça c'était pour l'aspect dépannage vu que c'était la première fois que je faisais de la 6^e année. Je trouvais que c'était intéressant pour rapidement avoir un petit quelque chose pour combler ».

Les PNVP ont également été nommés comme source d'inspiration ou d'informations pour l'enseignement.

E3 : « des trucs pour moi, pour me donner du jus sur ce que je veux enseigner [...] Ça peut aussi être des informations pour moi que les enfants n'auront pas nécessairement ».

E4 : « sinon j'aime ça aller regarder une fois de temps en temps, je trouve qu'y'a tout le temps du monde qui a de super bonnes idées, pis c'est tellement un partage d'idées ultra concret ! ».

E5 : « Je peux m'inspirer de ça [du matériel issu des PNVP qui ne répond pas en tout point à ses critères], [...] en prendre deux ou trois [documents] pis faire le mien à partir de ça. Ça peut arriver aussi ».

Les résultats montrent également une préoccupation concernant l'état du matériel et la quantité. Les PNVP sont en effet utilisées pour remplacer du matériel désuet ou encore pour constituer un « lot » de matériel. Trois enseignantes ont d'ailleurs le désir de remplacer les cahiers d'activités et d'apprentissage produits par les maisons d'édition par du matériel issu des PNVP.

E2 : « il va être encore mieux utilisé quand je n'aurai pas de cahier [en parlant du matériel issu des PNVP] ».

E4 : « chercher le plus de matériel possible ». « Je te dirais que pour bâtir mon lot de trucs ».

E5 : « mon but c'est de travailler sans cahier donc je trouve que ces sites-là, ces documents-là, ça nous aide vraiment à se faire un bagage ».

Les enseignantes participantes ont également mentionné que le matériel issu des PNVP pouvait servir en suppléance ou pour combler des temps libres dans la routine de classe ou chez les élèves plus rapides comme activité occupationnelle.

E2 : « ça dépanne beaucoup pour la suppléance, pour des activités complémentaires »

E5 : « quand je m'absente, pour laisser un travail à un suppléant, un texte avec des questions parce qu'on ne sait jamais comment le travail va être fait, là, donc j'essaie de laisser des choses simples qui ne demandent rien de compliqué ».

E1 : « j'achète des cahiers d'enrichissement pour la fin de la journée ».

E6 : « souvent je vais m'en servir pour donner du travail supplémentaire aux élèves qui finissent rapidement ».

Bien que les enseignantes n'aient pas mentionné avoir recours au PNVP pour trouver du matériel de récupération ou de tutorat, ces dernières utilisent à l'occasion du matériel issu des PNVP qu'elles ont dans leurs choses à cette fin.

E6 : « Des fois ça peut arriver que j'aie acheté un document pas spécifiquement pour un élève [mais] que finalement, par exemple, je l'utilise en récupération. Mais ce n'est jamais un document [sélectionné] dans l'optique de l'utiliser avec un élève spécifique ».

Le matériel peut également être recherché afin de proposer des consolidations aux élèves.

E1 : « Les consolidations aussi parce qu'à travers les années, [...], je trouve qu'elles sont importantes justement pour voir s'ils ont bien compris, s'ils sont rendus ailleurs.

Il est à noter que deux enseignantes ont nommé des contextes pour lesquels elles n'utilisent pas les PNVP pour chercher du matériel. L'une d'entre elles explique que dans une activité pour laquelle elle se sent bien informée, elle ne sent pas le besoin d'avoir recours à du matériel issu des PNVP pour alimenter sa pratique.

E4 : « Tout ce qui est album jeunesse et mettons activité de lecture par rapport à ces albums jeunesse là, personnellement, je me sens relativement bien informée pis je pense que j'ai beaucoup de ressources pour bien enseigner ça sans avoir besoin d'aller chercher des idées sur les plateformes ».

L'autre enseignante mentionne être « pointilleuse » concernant le matériel didactique ou pédagogique issu des PNVP. Ainsi, une activité de compréhension de lecture issue des PNVP afin de combler du temps en suppléance est perçue adéquate pour l'enseignante, mais moins adéquate pour évaluer la compétence des élèves en cohérence avec la pédagogie de l'enseignante.

E5 : « un texte avec des questions, si c'est en suppléance, je peux le prendre. Mais en classe, j'évalue... c'est très très très rare que je travaille comme ça [...]. Ça va faire que je vais l'enlever d'emblée ».

Le matériel issu des PNVP occupe donc diverses fonctions tout dépendant des enseignantes participantes. Il peut être utilisé pour disposer d'affiches en classe et faciliter l'organisation quotidienne. De plus, il peut servir de source d'inspiration et d'informations pour le personnel enseignant, tout en permettant de remplacer du matériel désuet. Le matériel des PNVP peut également être utilisé en suppléance ou pour occuper les élèves plus rapides. Ainsi, ces ressources jouent un rôle polyvalent et pratique pour les enseignantes participantes.

6.1.1.1.2. Les types précis de matériel didactique ou pédagogique

Les types précis de matériel didactique ou pédagogique font référence à des moyens utilisés par le personnel enseignant pour favoriser l'apprentissage des élèves. Alors que certains moyens sont heuristiques, comme le projet, d'autres sont davantage de l'ordre de l'outil, comme le matériel de manipulation. Le matériel provenant des PNVP offre la possibilité de diversifier les types précis de matériel didactique ou pédagogique employés par les enseignantes participantes. Selon les témoignages de ces enseignantes, les types précis de matériel didactique ou pédagogique peuvent guider leurs recherches sur les PNVP afin d'adapter leur pratique aux intérêts et besoins des élèves ou à leur propre vision pédagogique. Le tableau 8 présente les types précis de matériel didactique ou pédagogique recherchés dans le matériel issu des PNVP.

Tableau 8 : Nombre de participantes et de références encodées dans chaque nœud pour les types précis de matériel didactique ou pédagogique recherchés dans le matériel issu des PNVP

Nœuds	Participantes	Références ⁶
Cartes à tâches	2	3
Jeux	2	6
Matériels de manipulation	2	2
Projets et expériences	1	4
Cahiers (téléchargeables)	1	1
Feuilles d'activités	5	6
Vidéos	1	3
Activités interactives	2	2
Ateliers	3	9

Il existe une variété d'outils dans le discours des participantes. Toutefois, les données permettent de voir que le matériel didactique ou pédagogique issu des PNVP peut être utilisé à diverses fins pour faire apprendre les élèves ou consolider leurs apprentissages. Les résultats permettent de voir que les types précis de matériel didactique ou pédagogique les plus populaires pour la recherche sur les PNVP sont les feuilles d'activités pour cinq des six enseignantes participantes suivies des ateliers pour la moitié des enseignantes participantes.

6.1.1.1.3. Les matières scolaires

Les matières scolaires prévues au programme peuvent également inciter les enseignantes participantes à rechercher du matériel sur les PNVP. En recherchant par matière, selon

⁶ Le nombre de références permet l'identification d'idées en lien avec le nœuds présentés. Ainsi, si une même participante nomme deux fois un nœud dans une même situation, la référence a été retenue une seule fois alors que si la participante présente deux situations qui impliquent un même nœud, ce nœud sera noté comme ayant deux références.

leur niveau scolaire, les enseignantes peuvent voir apparaître différents matériels qu'elles peuvent ensuite sélectionner en fonction de leurs autres critères personnels. Le tableau 9 présente les matières scolaires recherchées dans le matériel issu des PNVP. Les matières qui n'ont pas été énumérées dans le tableau 9 n'ont simplement pas été mentionnées par les participantes de cette recherche.

Tableau 9 : Nombre de participantes et de références encodées dans chaque nœud pour les matières scolaires recherchées dans le matériel issu des PNVP

Nœuds	Participantes	Références
Sciences et technologies	1	1
Mathématiques	3	4
Arts plastiques	1	1
Français	2	2
Éthique et culture religieuse	2	2

Il est alors possible de voir que la matière scolaire la plus sollicitée chez les enseignantes participantes pour la recherche de matériel sur les PNVP est les mathématiques. Il est intéressant de voir que, même si la plus grande part du temps doit être consacrée à l'enseignement du français, ce n'est pas cette matière pour laquelle il y a le plus besoin de ressources sur les PNVP.

Pour résumer la définition de problèmes émergents, les résultats mettent en évidence que le matériel didactique ou pédagogique issu des PNVP est utilisé pour différentes fonctions d'utilisation. Les résultats permettent également de faire ressortir que les types précis de matériel didactique ou pédagogique recherchés vont dans tous les sens, mais que les feuilles d'exercices sont les plus populaires pour la majorité des participantes. De plus, la matière scolaire pour laquelle les participantes semblaient avoir un plus grand besoin de ressources est les mathématiques. Ces résultats soulignent l'intérêt des participantes

envers la disponibilité d'une variété de ressources didactiques ou pédagogiques adaptées à leurs besoins et à ceux de leurs élèves.

6.1.1.2. Présence sur le PNVP sans définition du problème

Il a été mentionné dans le cadre théorique qu'une recherche avait identifié que des membres du personnel enseignant utilisaient les PNVP à la suite d'une influence « publicitaire » issue des médias sociaux (Carpenter et al., 2018). Cette situation est également identifiée chez cinq enseignantes participantes de cette présente recherche. En effet, *Instagram* et *Facebook* ont été nommés comme des réseaux donnant accès à du matériel didactique ou pédagogique provenant de PNVP. Puisque des personnes enseignantes-entrepreneures utilisent leurs réseaux ou des groupes d'enseignement afin de partager leur matériel, les enseignantes participantes « tombent » sur des publications de matériel issu des PNVP sans avoir à les chercher. L'enseignante 5 mentionne également explicitement que la visibilité des documents sur les réseaux sociaux influence grandement son choix de matériel. Voici d'autres extraits illustrant la sélection de matériel didactique ou pédagogique par l'entremise des réseaux sociaux :

E2 : « Un autre endroit où je vais prendre des choses ça va être *Instagram* par exemple. Il y en a qui nous réfèrent à leur *Mieux Enseigner* pis y'en a d'autres qui nous réfèrent à leur [propre] site ».

E2 : « le partage au 1^{er} cycle, un groupe *Facebook* d'enseignants du premier cycle qui partage leur matériel. C'est souvent là les liens qui vont m'amener sur *Mieux Enseigner* »

E3 : « sur *Facebook* dans le groupe enseignant du QC je vois passer des affaires »

E3 : « Ce n'est pas moi qui vais chercher, mais c'est des choses qui apparaissent faque je me suis fait un dossier de trucs à essayer, mais je dirais que le $\frac{3}{4}$ du temps, ça reste là pis je l'oublie ».

E4 : « Je les vois passer sur *Instagram*. Je suis abonnée à plein d'enseignantes comme ça, pis ils [sic] nous mettent tout le temps des publications. Pis là je les

enregistre sur mon cellulaire, je prends des captures d'écran et je me dis qu'à un moment donné je vais aller les [re] voir ».

E5 : « Je vais beaucoup sur *Facebook* parce que y'a plusieurs groupes pédagogiques. Y'a des gens qui partagent là pis y'a des gens qui partagent leur *Mieux Enseigner* là aussi. Je dirais que ma source première pour aller chercher ces documents-là c'est vraiment *Facebook* ».

E6 : « Je suis quand même plusieurs pages directement sur *Instagram*, sur *Facebook*, alors y'en a [pour lesquelles] je ne fais pas nécessairement de recherche, mais [...] justement les créatrices que j'aime quand je vois qu'elles ont publié quelque chose, un nouveau jeu, bin même si ce n'est pas un besoin immédiat, souvent je vais le voir, je le regarde pis des fois y'a un rabais, une promo de départ donc je l'achète même si ce n'est pas un besoin immédiat ».

Parmi les enseignantes participantes citées ci-dessus, il est possible de voir que certaines enregistrent même à l'avance du matériel didactique ou pédagogique qui pourrait un jour leur être utile. Elles anticipent alors la définition du problème et enregistrent du matériel « au cas où » un problème ou un besoin surviendrait plus tard. Un autre élément intéressant est qu'au-delà des réseaux sociaux, certaines enseignantes mentionnent aller sur les PNVP afin de magasiner par plaisir. Encore une fois, sans avoir un problème défini ou un besoin, ces dernières ont pris l'habitude de consulter les PNVP, et ce, parfois même en dehors de leurs heures de travail.

E2 : « Ça va être plus en soirée chez moi que je vais regarder ce que je veux rajouter dans ma classe ».

E4 : « Je te dirais que j'aime beaucoup aller voir ce que le monde fait. Tu vois, juste avant, ce matin, [durant les vacances d'été] j'étais là-dessus. Tsé j'aime ça aller voir un peu ».

E5 : « J'y vais je dirais pas mal à chaque jour [...] regarder s'il y a quelque chose de pertinent. Souvent j'enregistre pleins de trucs que je n'utilise jamais ».

E6 : « Euh je me ramasse sur *Mieux Enseigner* quand même souvent même si j'ai besoin de rien. [...] des fois j'y vais juste pour le plaisir aussi. [...] je vais voir dans ma liste de personne que je suis, on peut dire sur *Mieux Enseigner*, et là je regarde les nouveaux produits qui ont été mis donc des fois je mets des trucs dans mes favoris. [...] je me ramasse là-dessus un peu comme pour le plaisir sans avoir besoin de rien ».

Les résultats montrent donc que certaines enseignantes participantes sont influencées par les médias sociaux, en particulier *Instagram* et *Facebook*, dans la sélection de matériel didactique ou pédagogique provenant des PNVP. Les enseignantes participantes à l'étude admettent « tomber » sur ces publications sans nécessairement les chercher en anticipant même leurs besoins en enregistrant du matériel à l'avance. De plus, certaines consultent ces PNVP par plaisir, même en dehors des heures de travail.

La prochaine section permet de poursuivre la description des influences agissant sur le processus décisionnel du personnel enseignant dans la sélection du matériel didactique ou pédagogique issu des PNVP. Pour ce faire, les résultats liés aux théories et représentations personnelles de participantes sont présentés.

6.1.2. Les théories et représentations personnelles

Les théories et représentations personnelles permettent de décrire les éléments pris en compte dans la sélection du matériel didactique ou pédagogique issu des PNVP qui vont au-delà des critères objectifs de sélection ou d'exclusion. Elles réfèrent aux connaissances, aux expériences, aux sentiments, aux attitudes et aux croyances personnels des participantes. Le tableau 10 présente le nombre de participantes et de références encodées dans chaque nœud pour chacune des théories et représentations personnelles. Chaque participante a fait référence à l'une ou l'autre des théories ou représentations personnelles, mais celles-ci diffèrent d'une participante à l'autre.

Tableau 10 : Nombre de participantes et de références encodées dans chaque nœud pour les théories et représentations personnelles

Nœuds	Participantes	Références
Connaissances	3	3
Expériences	3	3
Sentiments	3	4
Attitudes	4	12
Croyances	4	19

Au niveau de la **connaissance**, des participantes ont fait référence à des connaissances universitaires ou à des méthodes pédagogiques en général. Il est intéressant de voir qu'elles font référence à des méthodes non conseillées par certaines recherches en éducation et que ces connaissances peuvent devenir un critère d'exclusion pour le matériel disponible sur les PNVP. Voici deux propos en ce sens :

E3 : (en arts plastiques) « à l'université, j'ai appris que l'enfant devait faire son image réelle et euh... bon pis y'a beaucoup de projets, c'est super beau là, Claudia nanana. C'est super beau les images, mais l'enfant ne fait pas son image propre faque là ça je vais le faire de temps en temps comme projet plus ludique, mais je trouve que c'est comme un désavantage. Tout le monde va publier ses beaux projets pis c'est dont bin magnifique, mais ce n'est pas tout à fait en lien avec l'esprit du programme je trouve ».

E5 : « y'a un principe pédagogique que je connais qu'il ne faut pas exposer les élèves à des mauvaises graphies à répétition parce que ça n'aide pas les élèves. Donc, par exemple, des documents que c'est ça qui demandent, [dont] la question c'est : Voici plein de mauvaises graphies, peux-tu les corriger ? Bin ça, c'est une pratique pédagogique à laquelle je n'adhère pas. Donc [...] je n'achèterai pas ce document-là parce que c'est quelque chose que je ne veux pas faire avec mes élèves ».

Dans ce dernier exemple, l'enseignante 5 fait alors référence de manière implicite à des connaissances issues de la recherche⁷.

Au niveau de l'**expérience**, les enseignantes qui y ont fait référence l'ont utilisée à deux escients soit en nommant leur propre expérience d'élève ou en se référant à leurs années d'expérience en enseignement pour justifier la sélection de matériel didactique ou pédagogique en ligne. Pour l'enseignante qui réfère à son expérience d'élève, cette dernière utilise les éléments qu'elle appréciait comme élève pour guider certains choix pour sa propre classe notamment liés à l'affichage et à la décoration de la classe :

E2 : « Je me rappelle quand moi j'étais élève, les classes que j'ai eues où c'était décoré, puis ouais, c'est ça, coloré, bin ça m'a plus marquée que les classes qui étaient plus neutres, ce qui est très correct là. Je suis, peut-être pour les garçons, sans vouloir généraliser, qu'ils remarquent moins ça, mais moi en tant que petite fille quand j'étais jeune je remarquais vraiment la classe donc en tant qu'enseignante aussi je veux mettre ma petite couleur ».

Pour une autre enseignante, l'expérience a mené à justifier un type de matériel didactique ou pédagogique précis : les consolidations, souvent sélectionnées par l'entremise des PNVP qu'elle semble utiliser sous une logique d'évaluation comme soutien à l'apprentissage.

E1 : « Les consolidations aussi parce qu'à travers les années, c'est ma cinquième année en première année, je trouve qu'elles sont importantes justement pour voir s'ils ont bien compris, s'ils sont rendus ailleurs, si faut que je fasse des activités plus ou moins poussées donc euh sont déjà planifiées dans le fond, là ».

Pour la dernière enseignante, l'expérience a contribué à développer un esprit critique quant au matériel à sélectionner.

⁷ Il est à noter qu'une seule étude montrent les effets négatifs de l'exposition aux graphies fautives avec un petit échantillon non généralisable (Stanké et al., 2016). Ainsi, bien qu'il s'agisse d'une référence à une recherche, dans cette situation, l'enseignante nomme plutôt une croyance ou un mythe pédagogique.

E6 : « ce que j'ai développé dans le fond au fil de mes quelques années d'expérience d'enseignement c'est justement un regard critique sur ça [le matériel didactique et pédagogique issu des PNVP]. Parce que je trouve que mmh principalement aussi avec les réseaux sociaux, principalement *Instagram*, y'a beaucoup d'enseignantes qui se mettent là-dessus souvent même des étudiantes. Je ne dis pas qu'elles sont toutes mauvaises, pas du tout, mais des fois ~~en~~ faut faire attention à ce qui est là-dessus parce que ce n'est pas parce que le document était (sic) beau que le contenu est nécessairement intéressant ».

À l'égard des **sentiments**, certaines participantes ont justifié la sélection du matériel issu des PNVP en utilisant la notion de plaisir ou encore de coup de cœur. Ainsi, certaines sélectionnent du matériel didactique ou pédagogique issu des PNVP en cherchant pour les élèves ou eux-mêmes à avoir « du fun » (E2), ou qui sera plaisant à utiliser par opposition à une activité « plate » (E3). La notion de dilemme sera présentée dans la prochaine section, mais une participante a nommé utiliser ses sentiments pour trancher entre plusieurs options de matériel issu des PNVP :

E4 : « si tu cherches par notion tu vas avoir plusieurs choix et je vais prendre le temps de toutes les regarder pis je vais plus y aller avec celui [le matériel] qui me ressemble le plus, avec mon coup de cœur ».

Au niveau de l'**attitude**, il est possible de distinguer deux postures distinctes chez les enseignantes participantes, en cohérence avec les deux attitudes retenues pour cette recherche présentées dans le cadre théorique, soit l'ouverture et la responsabilité (Dewey, 1933 cité dans Hong et Choi, 2011). La première posture considère le matériel avec une attitude très positive. Il s'agit alors de l'attitude d'ouverture qui permet d'accueillir de nouvelles idées. Dans ce cas, le matériel issu des PNVP est vu comme une manière d'innover dans son enseignement ou de le bonifier. L'attitude est alors très ouverte envers la multitude de matériels présents sur les PNVP. Cette posture est partagée chez la moitié des participantes identifiées dans cette catégorie.

L'autre moitié des participantes adopte une attitude plus critique en nommant par exemple de manière explicite une attitude plus pointilleuse (E5) ou encore critique (E6) à l'égard du matériel didactique ou pédagogique issu des PNVP. Chez l'enseignante qui se qualifie elle-même de « pointilleuse », c'est surtout au niveau des tâches d'évaluation qu'elle se montre critique alors que pour une autre enseignante, c'est le recours à du matériel provenant d'une personne créatrice inconnue qui nécessite une analyse plus approfondie avant l'achat. Ainsi, bien que les enseignantes participantes ayant une attitude critique n'aient pas nommé de manière explicite se sentir responsables des actions effectuées, leur attitude critique laisse à penser qu'elles considèrent les conséquences possibles de leurs choix dans leur processus décisionnel.

Ce sont les **croyanances** qui ont eu le plus de référence chez les personnes participantes. Il est alors possible de comprendre que certaines participantes sélectionnent du matériel en mentionnant qu'elles ont la croyance que ce dernier répond à leur besoin. La perception d'appréciation des élèves est également une croyance qui est revenue dans le discours de plusieurs participantes en utilisant le verbe comme, « je trouve que... » pour justifier la sélection de matériel didactique ou pédagogique issu des PNVP.

E2 : « Je trouve que les élèves aiment les thématiques [...] je trouve que les élèves sont moins motivés quand on fait du cahier ».

E4 : « Il y avait un document de la rentrée que je regardais pis je le trouve, tsé visuellement il est super beau et tout, mais les questions... C'est plus un document pour apprendre à connaître nos élèves. Mais sachant que je vais en 6^e année, même s'il est fait pour la 1^{re} à la 6^e année, je le trouvais moins intéressant pour les grands ».

La recherche ne permet pas de décrire en détail la provenance des croyances, mais dans les propos des participantes ci-dessus, on pourrait penser que l'expérience de ces dernières ait participé au développement de croyances, notamment concernant la motivation des élèves et le côté « agréable » du matériel didactique et pédagogique sélectionné.

Les théories et représentations personnelles présentées dans cette section mettent en évidence divers facteurs influençant la sélection du matériel didactique ou pédagogique issu des PNVP.

- Au niveau de la connaissance, certaines participantes (E3; E4; E5) ont fait référence à des connaissances universitaires ou à des méthodes pédagogiques générales, soulignant que ces connaissances peuvent devenir un critère d'exclusion pour le matériel disponible sur les PNVP.
- L'expérience a également joué un rôle important, soit en tant qu'expérience d'élève, guidant certains choix, soit en tant qu'expérience d'enseignement, justifiant des choix pédagogiques ou jouant un rôle dans le développement de l'esprit critique (E1; E2; E6).
- Les sentiments ont également été invoqués, avec certaines participantes (E2; E3; E4) choisissant du matériel pour procurer du plaisir ou parce qu'il correspond à un coup de cœur.
- En ce qui concerne l'attitude, une distinction peut être faite entre une posture très positive envers le matériel des PNVP, perçu comme une opportunité d'innovation ou d'amélioration de l'enseignement (attitude d'ouverture; E1 et E4), et une attitude plus critique (attitude de responsabilité; E5 et E6) chez d'autres participantes. Cette attitude met en évidence que ces dernières considèrent leur responsabilité professionnelle dans le processus décisionnel en tenant compte des conséquences possibles de leur choix de matériel didactique ou pédagogique issu des PNVP.
- Enfin, les croyances ont joué un rôle prédominant auprès de certaines participantes (E1; E2; E4; E5) sélectionnant du matériel en croyant qu'il répond à leurs besoins ou qu'il sera apprécié par les élèves. En utilisant des verbes tels que « je trouve que... », elles ont justifié leurs choix en fonction de leur perception de l'appréciation des élèves.

Ces différents facteurs illustrent la complexité du processus de sélection du matériel didactique ou pédagogique issu des PNVP et soulignent l'importance de prendre en compte ces multiples influences lors de la prise de décision.

6.1.3. Les dilemmes

Tel que mentionné précédemment, les dilemmes présentent une prise de décision entre deux ou plusieurs choix possibles. Entre deux documents didactique ou pédagogique issus des PNVP, quels sont les critères qui permettent de privilégier un choix chez les enseignantes participantes ? Entre le choix pédagogique de prendre du matériel issu des PNVP ou d'ailleurs, quels sont les éléments considérés par les enseignantes participantes ? Ces dilemmes permettent de décrire des critères jugés importants sans prétendre à hiérarchiser tous les critères présentés. Cinq enseignantes sur six ont exposé un dilemme dans leur réponse aux questions. Leurs dilemmes sont présentés ci-dessous.

6.1.3.1. La pression du cahier

L'enseignante 2 exprime un dilemme concernant l'utilisation des cahiers d'activités. D'une part, elle se sent contrainte de remplir un certain nombre de pages et de faire les activités du cahier, car les parents ont payé pour ces derniers. Cependant, elle remarque que cette contrainte peut limiter sa flexibilité et l'empêcher de mettre en place d'autres activités, notamment issues des PNVP, qu'elle juge plus pertinentes ou intéressantes en tant qu'enseignante. Elle reconnaît les aspects positifs des cahiers, tels que les activités interactives sur le TNI proposées par certaines maisons d'édition, mais elle souligne que la partie du travail dans le cahier lui-même ne la satisfait pas pleinement.

Cette enseignante mentionne également un dilemme lié aux cahiers d'activités en lecture au premier cycle. Elle constate que les cahiers sont souvent axés principalement sur la compréhension, en demandant aux élèves de lire un texte et de répondre aux questions, ce qui peut devenir une surcharge cognitive selon elle⁸. Elle souligne l'importance d'autres

⁸ La compréhension n'est que l'une des quatre dimensions de la lecture.

aspects de l'apprentissage de la lecture, tels que la fluidité, la lecture à deux, et d'autres aspects qui ne sont pas directement abordés dans les cahiers de compréhension de lecture, mais qui sont présents dans l'apprentissage de la lecture. Cependant, elle reconnaît que les manuels des maisons d'édition offrent l'avantage d'être clé en main, avec des évaluations et des exercices de consolidation déjà préparés.

Finalement, la participante mentionne que trouver un équilibre dans l'utilisation des cahiers d'activités n'est pas facile, mais elle souhaite réduire leur utilisation tout en considérant que, malgré le temps investi à rechercher du matériel sur les PNVP, elle estime qu'elle en retire des bénéfices. Ce dilemme présente une tension entre l'utilisation des cahiers d'activités et le désir d'offrir une variété d'activités plus adaptées aux besoins et à l'apprentissage des élèves.

6.1.3.2. L'aspect ludique et le potentiel d'apprentissage

L'enseignante 3 exprime un dilemme entre l'aspect ludique et amusant d'une activité et son potentiel d'apprentissage. Elle mentionne qu'il peut être tentant d'opter pour des activités qui sont très amusantes pour les élèves, mais elle souligne l'importance de veiller à ce qu'ils apprennent réellement quelque chose. Elle met en évidence le fait que certaines activités peuvent être attrayantes visuellement ou offrir un divertissement immédiat, mais si elles ne contribuent pas à l'apprentissage des élèves, elle considère qu'elle passe à côté de son objectif en tant qu'enseignante. Dans ce contexte, la participante a alors une attitude responsable en prenant en considération les conséquences possibles de ses actions. Le dilemme réside donc dans le choix entre des activités plaisantes et divertissantes, et des activités qui favorisent réellement l'apprentissage des élèves. Les critères visuels et ludiques semblent alors importants pour cette participante, mais pas plus que le potentiel d'apprentissage.

6.1.3.3. En avoir pour son argent

L'enseignante 4 exprime un dilemme entre l'achat de matériel préfabriqué, souvent coûteux, mais moins adapté à sa clientèle, et l'utilisation de ressources plus diversifiées telles que les cartes à tâches et les ateliers présents sur les PNVP. Elle souligne que le matériel tout fait, bien que visuellement attrayant et intéressant pour les enfants, ne répond pas toujours aux besoins spécifiques de sa clientèle, qui comprend des élèves issus d'un milieu défavorisé, avec une maîtrise limitée du français et des lacunes dans certains domaines. Encore une fois, cette participante démontre une attitude responsable en prenant en considération les conséquences possibles de ses actions sur ses élèves. Elle apprécie la diversité des cartes à tâches et des ateliers, car ils offrent une plus grande adaptabilité et une variété de questions qui lui permettent de personnaliser les activités pour chaque élève. Le dilemme réside donc dans le choix entre un matériel tout prêt, qui peut sembler attrayant, mais ne convient pas toujours à sa clientèle spécifique, et des ressources plus flexibles et personnalisables, qui offrent une meilleure adaptation, mais peuvent nécessiter davantage de recherche et de travail (imprimer, découper, plastifier) de sa part.

6.1.3.4. Esthétisme et pertinence du matériel

Les enseignantes 5 et 6 expriment un dilemme entre l'esthétique et la pertinence du matériel didactique ou pédagogique. Elles mentionnent que, même si un document est visuellement attrayant, il doit également être pertinent et ne pas contenir de fautes sur le plan du français ou des contenus. L'enseignante 5 précise que la qualité du contenu est son critère principal lorsqu'elle choisit du matériel didactique ou pédagogique. D'ailleurs, cette participante mentionne que, même si la présentation visuelle d'une ressource est de mauvaise qualité, si elle trouve l'activité réellement intéressante, elle est prête à modifier le matériel pour l'adapter à ses propres goûts.

La participante 5 explique également qu'elle utilise des documents différents d'année en année pour éviter de faire toujours la même chose. Elle n'a parfois pas de critères

spécifiques pour choisir entre deux documents similaires de qualité égale, elle les utilise simplement tous les deux pour apporter de la variété à ses activités d'une année à l'autre.

Ces participantes démontrent une attitude responsable. Le dilemme des participantes 5 et 6 réside donc dans le choix entre l'esthétique visuelle et la pertinence du matériel pédagogique. Pour l'enseignante 5 le dilemme est aussi dans la décision de garder ou de modifier des ressources en fonction de ses propres préférences. Elle considère également la variété et la diversité des documents pour éviter la répétition d'activités d'une année à l'autre et donc, pour sa propre motivation à enseigner.

6.1.3.5. Critères présents dans les dilemmes

En résumé, certains critères se démarquent dans l'exposition des dilemmes exprimés par les enseignantes participantes à l'égard du matériel didactique ou pédagogique issu des PNVP. De manière générale, ces derniers sont :

- L'adaptabilité du matériel : les participantes expriment le besoin d'avoir du matériel qui soit adapté à leur clientèle et qui réponde aux besoins des élèves. Elles recherchent des ressources plus flexibles et personnalisables, telles que les cartes à tâches et les ateliers, qui leur permettent de sélectionner les activités en fonction des capacités et des besoins individuels des élèves.
- Le potentiel d'apprentissage : les participantes reconnaissent l'importance de choisir des activités qui favorisent réellement l'apprentissage des élèves. Elles soulignent que l'aspect ludique et divertissant des activités ne doit pas se faire au détriment du contenu pédagogique. Elles cherchent à trouver un équilibre entre des activités attrayantes et des activités qui permettent aux élèves d'apprendre de manière significative.
- La qualité du contenu : les participantes attachent de l'importance à la qualité du contenu des ressources pédagogiques. Elles mentionnent l'importance d'éviter les fautes de français et de s'assurer que le contenu abordé est pertinent et adapté.

- La variété et la diversité des activités : les participantes soulignent l'importance d'avoir une variété d'activités pour éviter la répétition d'activités d'une année à l'autre. Elles recherchent des ressources qui offrent une grande diversité de questions et d'activités afin de pouvoir personnaliser l'enseignement en fonction des besoins des élèves.

Bref, dans la recherche de matériel didactique ou pédagogique issu des PNVP, les participantes cherchent à trouver un équilibre entre l'esthétique visuelle, la pertinence du contenu, le potentiel d'apprentissage et la variété des activités dans le choix et l'utilisation des ressources pédagogiques. Elles cherchent à offrir aux élèves des activités attrayantes, adaptées à leurs besoins et qui favorisent leur apprentissage de manière significative. Il est également intéressant de constater que plusieurs dilemmes sont présents grâce à l'attitude de responsabilité des enseignantes qui considèrent les conséquences possibles de leur choix.

En conclusion, les résultats en lien avec l'objectif 1 visant à décrire, en contexte d'exercice de son jugement professionnel, le processus décisionnel du personnel enseignant du primaire dans la sélection du matériel didactique et pédagogique issu des PNVP en considérant la définition du problème et les facteurs d'influence, permettent de décrire différents problèmes ou besoins menant les enseignantes participantes sur les PNVP. L'exploration des problèmes émergents liés à la sélection de matériel didactique ou pédagogique issu des PNVP a également permis de révéler une série de critères dans le processus de prise de décision des enseignantes participantes, bien que ces derniers soient associés au deuxième objectif de cette recherche. Ces critères incluent la diversité des ressources disponibles, l'aspect esthétique, la pertinence du contenu, le potentiel d'apprentissage, et la variété des activités proposées. Parmi les facteurs d'influence dans le processus décisionnel, il a été constaté que les médias sociaux contribuaient grandement à l'utilisation des PNVP chez les participantes. Les enseignantes participantes doivent alors sélectionner le matériel avec justesse afin d'offrir à leurs élèves des expériences d'apprentissage attrayantes, adaptées à leurs besoins et porteuses de sens. La prochaine

section répond au deuxième objectif de la recherche, et présente d'autres critères de sélection ou d'exclusion présents dans la sélection de matériel didactique ou pédagogique issu des PNVP.

6.2. Les critères de sélection ou d'exclusion du personnel enseignant du primaire

Le deuxième objectif de cette recherche vise à décrire les critères de sélection ou d'exclusion pris en compte par le personnel enseignant du primaire lors de la sélection du matériel didactique ou pédagogique issu des PNVP. Les résultats sont présentés à l'aide des critères de sélection ou d'exclusion liés au jugement professionnel ainsi qu'à l'aide des catégories de Leroyer (2010) qui réfèrent aux critères propres au matériel didactique ou pédagogique. Des critères émergents (EM) seront également présentés.

6.2.1. Les critères de sélection ou d'exclusion en lien avec le jugement professionnel

Afin de décrire les critères de sélection ou d'exclusion en lien avec le jugement professionnel du personnel enseignant, les paramètres et les dimensions du jugement professionnel ont été analysés dans le discours des enseignantes participantes. Ces cibles d'analyse permettent de décrire différents éléments en lien avec la prise en compte des élèves et la prise en compte des normes de la profession dans la sélection du matériel didactique et pédagogique issu des PNVP. Ils permettent également de décrire la place du matériel didactique et pédagogique issu des PNVP dans la planification des enseignantes ainsi que certains critères instrumentaux.

6.2.1.1. La prise en compte des élèves

La prise en compte des élèves dans la définition du problème est un paramètre du jugement professionnel du personnel enseignant. La prise en compte des élèves (tableau 11) se détaille selon différentes catégories comprenant leurs intérêts, un niveau de difficulté adapté aux élèves (le destinataire), la réponse aux besoins des élèves et l'engagement anticipé de leur part.

Tableau 11 : Nombre de participantes et de références encodées dans chaque nœud pour la prise en compte des élèves

Nœuds	Participantes	Références
Destinataire	6	9
Intérêts	4	10
Engagement perçu	1	1
Besoins	4	10
Niveau de difficulté approprié	6	21

Les enseignantes participantes ont toutes mentionné sélectionner le matériel didactique et pédagogique en fonction des élèves. De manière générale, les enseignantes déclarent que le matériel est destiné à leur classe entière, mais qu'à l'occasion, certains contenus peuvent être repris en récupération auprès d'élèves ciblés.

Trois enseignantes sur six ont mentionné explicitement accorder de l'importance aux intérêts des élèves. Parmi ces déclarations on peut lire :

E1 « Moi une feuille juste blanche avec qu'est-ce qu'on doit lire je trouve que ça vient moins me chercher donc j'imagine que les enfants c'est la même chose ».

E3 : « Si c'est plate, l'intérêt se perd pis on passe à côté »

Une enseignante a également nommé un impact sur l'engagement perçu des élèves lorsque les intérêts de ces derniers sont pris en compte.

E2 : « Mes élèves sont plus mobilisés ils sont plus intéressés, investis donc au bout du compte ça a des impacts sur leur motivation, donc sur leurs résultats scolaires ».

Quatre enseignantes ont également parlé de répondre aux besoins des élèves. L'une d'entre elles place d'ailleurs cet élément en priorité :

E5 : « La première chose qui est importante pour moi ce sont les besoins de mes élèves. Donc, disons que mes élèves n'ont pas compris une notion, disons,

comment utiliser un rapporteur d'angle, par exemple, pis que moi j'en ai pu de matériel pour leur faire pratiquer le rapporteur d'angle bin, ça c'est mon premier critère. Je vais aller chercher ce qu'il me manque pour aider mes élèves. »

Chez deux enseignantes, la réponse aux besoins des élèves est vécue par la différenciation pédagogique que permettent les cartes à tâches ou les ateliers :

E4 : « Pis c'est ce que j'aime des cartes à tâches et des ateliers de *Mieux Enseigner*, justement du fait que la diversité des cartes elle est très très grande donc sur les 20 cartes cet enfant-là tu lui dis, bin toi tu vas faire les 10 premières cartes parce que les 10 premières tu vas être capable de les faire et tu vas être capable de les faire de manière autonome pis si t'as le temps pour les 10 dernières je vais pouvoir venir t'aider un peu plus ».

E2 : « Mes élèves des fois ils ne vont pas tous faire le même travail. Mes élèves avancés j'essaie de faire [...] de la différenciation pédagogique. Dans mes ateliers, des fois, je vais avoir deux versions. »

Un autre élément considéré dans la prise en compte des élèves est le niveau de difficulté des activités sélectionnées sur les PNVP. Il s'agit d'un critère qui a été nommé chez toutes les participantes. Pour certaines, le choix est basé sur le niveau de difficulté relié au niveau scolaire des élèves.

E2 : « Je vais cibler 2^e année ».

Parfois, bien que du matériel soit destiné à un public cible, les enseignantes peuvent également utiliser leur jugement professionnel afin de voir si ce dernier est approprié pour leurs élèves.

E3 : « Dans le sens de par exemple c'est supposé être pour le 2^e cycle, mais la consigne est trop compliquée à comprendre pour mes élèves ».

Dans cet exemple, le niveau de difficulté jugé inadéquat peut devenir un critère d'exclusion du matériel issu des PNVP chez la participante. Une autre participante adapte également son matériel non pas au niveau scolaire, mais bien au niveau de ses élèves. Ainsi, pour une même notion, d'un même niveau scolaire, cette enseignante peut sélectionner sur les PNVP différents niveaux de difficulté pour la tâche à accomplir à travers différentes années de pratique.

E4 : « Je te dirais que moi cette année j'avais une classe qui était terriblement faible versus l'année précédente. Donc, tu vois, cette année je suis allée me chercher du matériel qui était beaucoup plus facile que ce que j'avais l'année passée. Eum, parce que le matériel que j'avais l'année passée était trop difficile pour ma clientèle de cette année ».

On nomme également dans les réponses le désir d'avoir du matériel au « bon niveau ».

E5 : « si ce sont des choses qui sont soit trop faciles ou trop difficiles euh je [ne] le prendrai pas [le matériel] non plus [...] si les questions ne sont pas trop difficiles [elle va choisir le matériel], je ne veux pas les amener [les élèves] à se planter ».

Bien que le degré de considération puisse différer chez les enseignantes participantes, on peut voir une importance accordée à ce paramètre allant de la prise en compte du niveau scolaire de l'élève jusqu'à la capacité réelle des élèves d'une classe dans une année scolaire précise. Le matériel issu des PNVP peut également permettre d'aller chercher du matériel pour une notion qui nécessite du travail supplémentaire afin de répondre aux besoins de la classe. La réponse d'une participante nous invite également à considérer les intérêts des élèves dans la sélection du matériel didactique ou pédagogique issu des PNVP afin de susciter plus d'engagement et ainsi observer des retombées sur la réussite des élèves bien qu'il y ait de nombreux autres paramètres à prendre en considération pour susciter la motivation des élèves.

En somme, les résultats concernant la prise en compte des élèves mettent en évidence une préoccupation des enseignantes pour la motivation de leurs élèves, que ce soit en tenant compte de leurs intérêts ou en faisant en sorte qu'elles proposent des tâches que les élèves seront en mesure de réaliser en fonction du niveau de difficulté. La différenciation pédagogique, dans ce cadre, est également un moyen de motiver les élèves à relever des défis à leur mesure.

6.2.1.2. La prise en compte des normes de la profession

Le deuxième paramètre du jugement professionnel analysé dans cette recherche est la prise en compte des normes de la profession (tableau 12). Ces dernières réfèrent notamment aux documents ministériels tels que le *Programme de formation de l'école québécoise* (PFEQ) et la *Progression des apprentissages* (PDA). Les connaissances issues de la formation initiale universitaire en enseignement ou en contexte de formation continue ou encore les connaissances issues de la recherche (CIR) en sciences de l'éducation sont également considérées comme des normes de la profession.

Tableau 12 : Nombre de participantes et de références encodées dans chaque nœud pour la prise en compte des normes de la profession

Nœuds	Participant.es	Références
PDA	4	8
PFEQ	1	2
Formation universitaire	1	1
CIR	1	1
Gouvernement	1	6
Autres	4	12

Dans le discours des enseignantes participantes, c'est la PDA qui a été la plus populaire comme document de référence en étant citée par trois participantes.

E3 : « C'est à dire qu'est-ce qui est le plus pressant à voir dans ma PDA là »

E5 : « C'est sûr que la PDA c'est quand même important ».

E6 : « Est-ce que ça répond, par exemple, aux critères de la PDA ? »

Une enseignante a par contre mentionné la PDA en préférant toutefois les critères de la politique d'évaluation des apprentissages du ministère de l'Éducation (document gouvernemental).

E1 : « Ouin, je suis moins PDA [...], mais je suis critères d'évaluation [...]. À travers les critères d'évaluation je trouve qu'on retrouve les critères de la PDA, mais ça c'est personnel, là. Y'en a qui préfèrent aller se baser sur les points de la progression ».

Au niveau des connaissances acquises lors de la formation initiale universitaire, une seule enseignante a fait allusion à un apprentissage fait dans ce contexte en liant le tout au PFEQ. En effet, en s'intéressant davantage à la démarche de l'élève qu'au produit fini, elle s'inscrit dans un esprit conforme au programme.

E3 : « Je le prends [le PFEQ] de temps en temps oui, mais j'ai tout le temps un peu le syndrome de l'imposteur quand je vais aller chercher du matériel [sur les PNVP] pour l'art plastique parce qu'à l'université, j'ai appris que l'enfant devait faire son image réelle [...]. C'est super beau les images, mais l'enfant ne fait pas son image propre faque là ça je vais le faire de temps en temps comme projet plus ludique, mais ça je trouve que c'est comme un désavantage. Tout le monde va publier ses beaux projets pis c'est dont bin magnifique, mais ce n'est pas tout à fait en lien avec l'esprit du programme je trouve ».⁹

⁹ Cet extrait a été utilisé à deux reprises puisqu'il a été soumis à un double codage soit pour la référence à des connaissances et la référence à la formation universitaire comme norme de la profession pour justifier la sélection ou l'exclusion de matériel issu des PNVP. Étant la seule occurrence concernant les connaissances universitaires, l'extrait a été utilisé pour témoigner des deux nœuds.

Pour ce qui est des connaissances issues de la recherche, ces dernières n'ont pas été mentionnées explicitement par les enseignantes participantes à cette recherche comme une référence dans la sélection ou d'exclusion du matériel didactique ou pédagogique issu des PNVP. Seule la participante 5 a nommé rejeter certains types de matériel didactique et pédagogique lorsque ce dernier utilise des principes pédagogiques qui sont néfastes pour l'apprentissage des élèves (exposition des élèves à des erreurs) sans nommer explicitement sa source. On retrouve toutefois d'autres ressources non gouvernementales ou universitaires qui s'appuient sur les connaissances issues de la recherche. C'est le cas, par exemple, des ateliers de lecture et d'écriture, des livres didactiques, les *Scénarios pour mieux écrire les mots*, les cahiers d'activités et d'apprentissage de maisons d'édition comme des références pour appuyer différents choix didactiques ou pédagogiques sur les PNVP (codé dans la catégorie « autres »). Or, ces documents sont complémentaires aux documents issus des PNVP dans la planification des enseignants. Ils ne sont pas utilisés comme référence pour justifier la sélection de matériel didactique ou pédagogique sur les PNVP. Les notions à enseigner, indépendamment d'une référence explicite au PFEQ ou à la PDA, ont quant à elles été nommées pour guider la recherche de matériel didactique ou pédagogique issu des PNVP chez 4 participantes.

E2 : « Je m'appuie sur les notions ».

E4 : « Est-ce que ça correspond à tout ce que je veux voir dans ma notion dans mon enseignement, dans ce bloc d'enseignement là ? »

La prise en compte des normes de la profession diffère chez chacune des enseignantes participantes allant de la prise en compte des notions à enseigner, de la PDA ou des critères d'évaluation du ministère de l'Éducation à d'autres matériels de référence extérieurs au système gouvernemental ou universitaire. Les résultats montrent plus d'occurrences envers les documents ministériels comme document de référence que les contenus universitaires issus de la formation initiale ou des recherches en sciences de l'éducation.

En observant les normes de la profession, on constate que les enseignantes participantes sont préoccupées par le respect des directives du ministère de l'Éducation et par la conformité au programme. Lorsqu'elles utilisent des ateliers de lecture et d'écriture, par exemple, cela laisse entendre que les compétences sont une préoccupation centrale pour elles. Cependant, il semble que l'utilisation des ressources pédagogiques traditionnelles comme les manuels et les cahiers d'exercices, de même que plusieurs documents issus des PNVP, mettent davantage l'accent sur l'enseignement de notions spécifiques prévues dans la PDA plutôt que sur le développement des compétences en général tel que prescrit dans le PFEQ.

6.2.1.3. La dimension symbolique du jugement professionnel

La dimension symbolique du jugement professionnel suggère d'avoir une vision à long terme des apprentissages. L'analyse de la dimension symbolique du jugement professionnel permet alors de décrire la place du matériel didactique ou pédagogique issu des PNVP dans la planification des enseignantes participantes. Le tableau 13 présente la mention des différents types de planification par participante (journalière, hebdomadaire, mensuelle, annuelle).

Tableau 13 : Mention des types de planification par participante

	Journalière	Hebdomadaire	Mensuelle	Annuelle
E1	X	X		X
E2			X	X
E3	X			
E4				X
E5	X	X		X
E6		X	X	X

D'abord, cinq enseignantes ont fait mention de l'existence d'une planification annuelle comme élément de base, soit personnelle ou élaborée en équipe-cycle. Il est alors possible de penser que ces enseignantes possèdent une vision à long terme au niveau de la progression des apprentissages ou du développement de compétences chez leurs élèves.

Au niveau mensuel, deux enseignantes ont détaillé comment le matériel issu des PNVP s'insère dans leur planification.

E2 : « Mais là, pour le mois de septembre par exemple, j'ai fait une planification de toutes les notions qu'on va travailler. Côté notion ce sont les ateliers [stations d'ateliers variés] que je veux utiliser donc c'est vraiment écrit les ateliers à côté de la notion que je veux travailler pis ceux justement, que je n'ai pas d'atelier, bin là c'est vide [...] Donc en septembre je vais essayer de planifier octobre et planifier mes ateliers durant le mois de septembre pour octobre, mais remplir un tableau pour les prochaines années ».

E6 : « Vu que je l'utilise pas mal [le matériel issu des PNVP] au niveau des ateliers, quand je planifie ma séquence d'ateliers, ça dure à peu près un trois semaines là, quand je planifie ça donc je m'assois, j'ouvre mon bac avec tous mes ateliers plastifiés [ateliers de provenance inconnue] ».

Alors, ces enseignantes planifient les ateliers et identifient quels sont les ateliers manquants à aller chercher sur les PNVP en fonction des notions à travailler. Dans d'autres circonstances, cet exercice se fait plutôt sur une base hebdomadaire sans nécessairement tenir compte des caractéristiques particulières de leur groupe-classe.

E5 : « Je m'assois chaque semaine pis je planifie toutes mes périodes de la semaine suivante ».

E6 : « mettons les autres documents qui ne sont pas au niveau des ateliers bin quand je vais faire ma planification pis que je vais me dire ah ok bin là je voulais travailler telle chose la semaine prochaine, mais il me manquerait peut-être un document pour le faire ».

E6 : « Mon agenda est toujours planifié quand même, peut-être une semaine à l'avance, même plus ».

Une autre enseignante mentionne le moment où la sélection du matériel didactique ou pédagogique issu des PNVP s'insère dans sa planification.

E3 : « Bin c'est en même temps que je vais faire ma planification de la semaine ou de la journée que je vais aller regarder ce qui est disponible sur les plateformes. [...] Ce qui est habituellement le dimanche pm ».

Pour une autre enseignante, le matériel issu des PNVP s'insère dans la routine de classe.

E1 : « j'achète des cahiers d'enrichissement pour la fin de la journée parce qu'ils ne sont pas... à cet âge-là [à 6 ou 7 ans], rendus à 4 heures, ils n'ont pas la tête à apprendre de la nouvelle matière faque d'avoir un petit cahier comme ça je trouve ça agréable et bien pensé en fait. Donc ça c'est déjà dans ma planification ».

Dans une perspective de vision à long terme, la référence à un fil conducteur, à une intention pédagogique ou à un objectif dans les apprentissages a également été nommée.

E1 : « Tsé quand ça suit le fil conducteur de ce que j'ai enseigné ».

E3 : « je vais atteindre mon objectif et je vais réussir à, bin pas tout le monde, mais je vais réussir à ce que la plupart retiennent ou apprennent ce que je veux qu'ils retiennent avec cette activité-là ».

E4 : « Ce que tu veux à la fin concrètement, ton intention pédagogique à travers tout ça je pense que malgré tout il est atteint quand même ».

La dimension symbolique permet donc de décrire la manière dont s'insère le matériel didactique et pédagogique dans la planification du personnel enseignant. Tel que mentionné précédemment, la présence d'une vision à long terme s'insère dans une pratique professionnelle contrairement à la sélection « dernière minute » de matériel, indépendamment d'un fil conducteur. La réponse d'une participante nous invite d'ailleurs

à réfléchir au développement de cette pratique professionnelle chez la personne enseignante.

E2 : « Avant c'était vraiment du fur et à mesure je le trouve (sic) [le matériel didactique ou pédagogique issu des PNVP], je le fais le soir même pis idéalement c'est prêt le lendemain ou dans la prochaine pédagogique tout ça ».

On peut supposer de cette affirmation qu'une évolution a eu lieu entre sa pratique d'« avant » et sa pratique actuelle. Les résultats permettent de décrire que les enseignantes participantes planifient les apprentissages en insérant du matériel issu des PNVP selon différents rythmes de planification, ce qui laisse aussi la place à une certaine liberté.

E1 : « Je suis un petit peu tête en l'air faque c'est ça, je change des affaires, mais le gros de ma planification est basé sur une année ».

E5 : « Chaque semaine, je planifie la semaine qui vient au complet. Évidemment y'a toujours des ajustements parce qu'on est en enseignement, mais c'est une planification hebdomadaire ».

D'une planification « macro » annuelle, vers la planification d'ateliers mensuelle à la planification hebdomadaire ou journalière, les enseignantes rattachent le matériel issu des PNVP à différents moments de planification. Les résultats ne permettent toutefois pas l'association du matériel didactique ou pédagogique à un continuum explicite dans la progression des apprentissages des élèves planifiée par les enseignantes participantes.

6.2.1.4. La dimension instrumentale du jugement professionnel

La dimension instrumentale du jugement professionnel permet de décrire les préoccupations liées à l'efficacité concrète du matériel en classe. Ainsi, l'analyse de cette dimension permet de décrire les considérations au niveau d'un matériel efficace, vérifié ou testé. Les données recueillies mettent en évidence que ce foyer de préoccupation documenté par la recherche n'était pas un chez la majorité des enseignantes participantes à cette recherche. Aucune considération concernant l'efficacité du matériel n'a été

exprimée chez les participantes. Pour ce qui est de la vérification du matériel, deux enseignantes ont accordé de la valeur à obtenir un matériel vérifié par autrui lorsqu'on les questionne sur ce qui pourrait augmenter la valeur du matériel issu des PNVP.

E5 : « J'aime partir de matériel qui a été validé qui a été travaillé ». « J'aime partir des trucs qui ont été validés par des CP ». « Augmenter la valeur... Bin quelqu'un qui les réviserait ».

Cette même enseignante et une autre ont mentionné une valeur ajoutée à du matériel issu des PNVP qui a été testé.

E5 : « déjà essayé en classe avant de le donner ».

E6 : « D'abord la structure du jeu. Donc quand je vois vraiment que ç'a été travaillé, [...] le jeu ça paraît qu'il a comme été travaillé et testé ».

Certaines enseignantes ne semblent pas spontanément avoir considéré les éléments de la dimension instrumentale lorsqu'elles ont été questionnées sur ce qui pourrait augmenter la valeur du matériel issu des PNVP.

E2 : « Eum qui a plus de valeur. Que le matériel qui est offert ait plus de valeur eum. Je ne penserais pas. Je trouve que c'est assez, que c'est vraiment bien [...], mais non honnêtement je ne vois pas ce qui pourrait être fait de plus ».

E4 : « est-ce que je pense qu'on pourrait avoir quelque chose de plus. Non, parce que je pense que y'a beaucoup de choses qui existent déjà ».

Les résultats obtenus dans la dimension instrumentale sont en accord avec la tendance d'accorder peu d'importance aux connaissances issues de la recherche, contrairement à celle accordées aux normes gouvernementales. Bien que la planification à long terme soit courante, il est souvent constaté qu'il y a un manque de matériel, que ce soit entre autres pour des ateliers destinés à l'ensemble des élèves ou pour des activités de différenciation. Cela conduit à la nécessité de rechercher du matériel spécifique aux PNVP dans une perspective à plus court terme.

6.2.2. Les critères de sélection ou d'exclusion du matériel didactique ou pédagogique

Afin de poursuivre la présentation des résultats en lien avec les critères de sélection ou d'exclusion, les critères liés au matériel didactique ou pédagogique qui orientent les décisions des enseignantes participantes sont présentés. Ces derniers permettent de décrire les critères propres au matériel didactique et pédagogique issu des PNVP dans la sélection des enseignantes sur ces plateformes. Les résultats sont présentés à l'aide des catégories de Leroyer (2010) qui réfèrent aux critères liés au contenu, au contenant, aux aspects commerciaux et au contexte. Des critères émergents (EM) ont également été associés à chacune des catégories de Leroyer (2010).

6.2.2.1. Les critères liés au contenu

Les critères liés au contenu réfèrent à la qualité du contenu du matériel didactique ou pédagogique issu des PNVP. Le tableau 14 présente le nombre de participantes et de références encodées dans chaque nœud pour les critères liés au contenu.

Tableau 14 : Nombre de participantes et de références encodées dans chaque nœud pour les critères liés au contenu

Nœuds	Participantes	Références
Approche	6	15
Clé en main	4	7
Complémentarité	4	13
Correction	2	3
Créativité	0	0
Exactitude	3	10
Souplesse	0	0
EM. Clarté	1	2
EM. Langue	2	3
EM. Ludique	3	8

Un premier résultat intéressant est le fait que chacune des enseignantes participantes accorde une valeur de qualité au contenu si ce dernier répond à leur approche pédagogique. C'est en effet toutes les participantes qui ont mentionné que l'approche pédagogique véhiculée dans le matériel était importante soit en tant que critère d'inclusion, mais aussi comme critère d'exclusion. La façon dont les notions sont abordées, la manière d'expliquer ainsi que la construction du contenu doit être en cohérence avec les attentes de l'enseignante. Une enseignante a d'ailleurs mentionné qu'elle apprécie trouver du contenu qu'elle aurait pu faire elle-même :

E4 : « C'est souvent quelque chose que [...] j'aurais voulu créer ou exactement les questions que j'aurais voulu poser. [...] Le document est déjà réellement fait. Donc c'est ça, je fais juste prendre le document tel quel parce que je me dis : "elle, c'est comme si elle avait exactement lu dans mes pensées" ».

Deux autres critères étaient populaires chez les enseignantes participantes soit de trouver du matériel clé en main et complémentaire au matériel que les participantes ont déjà. Quatre participantes ont exprimé leur intérêt pour du matériel didactique clé en main ce qui indique qu'elles recherchent des ressources qui nécessitent peu ou pas de modification ou d'adaptation de leur part avant d'être utilisées en classe. Elles apprécient la commodité d'avoir des ressources prêtes à l'emploi, ce qui leur permet de gagner du temps. L'importance de la présence d'un corrigé a aussi été nommée chez deux participantes. Ces dernières ont également mentionné que l'absence d'un corrigé pourrait être un critère d'exclusion.

L'autre critère populaire chez quatre participantes est la recherche de contenu complémentaire à ce qu'elles ont déjà en termes de ressources pédagogiques. Cette recherche de matériel complémentaire suggère qu'elles sont désireuses d'enrichir et de diversifier leur collection de ressources existantes. Les résultats présentent une recherche de contenu complémentaire, mais la complémentarité peut prendre différentes formes. Pour certaines, c'est la recherche de différentes manières d'aborder une notion :

E2 : « J'essaie vraiment de varier mes ateliers en travaillant des notions, par exemple la comparaison de nombres. J'ai un atelier qu'on va utiliser des épingles à linge pour comparer [tandis que dans] l'autre, l'élève va utiliser son crayon pour mettre le bon signe. Donc j'essaie que ça ne soit pas répétitif. [...] J'essaie vraiment que ça soit varié ».

La diversité de matériel offert sur les PNVP offre donc à ces enseignantes du matériel qui n'est pas répétitif pour aborder, revoir ou consolider une notion. Il est alors à penser que cela est lié à une attitude responsable. En offrant un matériel varié, elles veillent à ce que les élèves soient motivés à s'engager dans les tâches et donc à faire les apprentissages ciblés. Au niveau de la qualité des contenus, il pourrait être attendu que l'évaluation du matériel soit basée sur son contenu alors que l'évaluation de celui-ci est plutôt liée à son enrobage (p. ex. clé en main) ou au contexte dans lequel il s'insère (p. ex. approche de l'enseignante). L'évaluation semble alors bien subjective. À cet égard, l'exactitude des contenus n'a été nommée que par trois participantes. Ces trois participantes s'entendent pour accorder de la valeur à l'exactitude des notions présentées et deux d'entre elles ont nommé des attentes plus spécifiquement au niveau de la qualité du français.

Dans les critères liés au contenu émergent, deux enseignantes ont nommé rechercher du matériel en français et ont donc exclu certaines plateformes majoritairement anglophones. Deux enseignantes participantes ont également nommé, en contexte d'ateliers, accorder de la valeur à la formulation des règles afin que ces dernières soient « logiques ». La clarté des consignes a été également nommée chez une participante tout comme la recherche d'un contenu ludique chez une autre participante. La souplesse et la place de la créativité dans le contenu du matériel n'ont pas été mentionnées dans le discours des participantes en tant que critères de sélection ou d'exclusion. Les critères liés au contenu chez les enseignantes participantes de cette étude portent davantage sur la place du contenu dans la pratique d'enseignement de la participante que sur le contenu en soi. Le contenu du

matériel semble s'insérer dans quelque chose de plus grand que lui en étant évalué selon sa conformité aux attentes de l'enseignante plutôt qu'au regard de sa qualité propre.

6.2.2.2. Les critères liés au contenant

Les critères liés au contenant réfèrent à « l'enrobage » autour du contenu présenté dans le matériel didactique ou pédagogique issu des PNVP. Quatre critères avaient été présentés dans le cadre théorique : l'attrait visuel, la cohérence visuelle, la facilité d'utilisation du matériel et la lisibilité. Deux critères liés au contenant sont également émergents à la recherche. Il s'agit des thématiques et du format du matériel. Le tableau 15 présente le nombre de participante et de références encodées dans chaque nœud pour les critères liés au contenant.

Tableau 15 : Nombre de participantes et de références encodées dans chaque nœud pour les critères liés au contenant

Nœuds	Participantes	Références
Attrait visuel	5	23
Cohérence visuelle	1	1
Facilité d'utilisation	2	8
Lisibilité	0	0
EM. Format	1	1
EM. Thématique	2	4

Parmi tous les critères de sélection ou d'exclusion du matériel didactique ou pédagogique issu des PNVP, le critère de l'attrait visuel est celui qui comporte le plus de références. En effet, cinq enseignantes ont abordé ce critère dans leur discours comme un critère de sélection parfois seul ou parfois afin de poser un jugement entre deux choix qui correspondent à leurs attentes. Le caractère attrayant d'un document favorise la sélection de ce dernier chez les enseignantes interrogées. Toutefois, ce qui est considéré attrayant

par l'une ne l'est pas nécessairement pour l'autre comme en témoigne le discours de ces deux participantes.

E1 : « De petites images cutes [...] Qu'ils peuvent colorier »

E2 : « Je trouve ça le fun quand c'est coloré et attrayant »

Le critère de l'attrait visuel présente également une attente de beauté de certaines participantes envers le matériel.

E6 : « Je n'achèterai pas du matériel qui n'est pas beau parce que rendu là si ce n'est pas beau je vais le faire moi-même pis je ne mettrai pas d'efforts ».

Pour une autre participante, l'attrait visuel est important, mais n'est pas à la base de la sélection du matériel.

E4 : « C'est sûr qu'il y a tout le temps le visuel, mais je trouve que tout ce qui est fabriqué, visuellement, est vraiment très beau. Faque ça ce n'est pas quelque chose qui vient me titiller. Je trouve ça toujours super joli ce que le monde fait ».

La facilité d'utilisation a été nommée par deux participantes. L'une d'entre elles mentionne la facilité d'utilisation des PNVP pour la recherche de matériel en comparaison à la recherche dans des cartables physiques de ressources ou une bibliothèque. Elle appréciait également avoir le matériel en format numérique afin de pouvoir le projeter sur son tableau numérique interactif. À ce sujet, cette enseignante a d'ailleurs nommé rechercher des formats PDF ou à imprimer dans ses critères de sélection en lien avec le contenant (critères émergents). Elle nommait alors le critère de facilité d'utilisation pour son utilisation personnelle. Cette même enseignante ainsi qu'une autre ont également nommé la facilité d'utilisation du matériel issu des PNVP, mais cette fois pour leurs élèves. Ces dernières avaient des attentes au niveau des règles et des consignes fournies dans les activités proposées.

E3 : « On s'imagine que l'enfant va être capable de faire ça avec la petite consigne qui est là alors que je sais très bien qu'il va falloir que je le fasse avec eux. C'est ça

que je veux dire par « pas adéquat ». Le matériel ne viendra pas m'aider dans mon enseignement, il va alourdir ma tâche ».

E5 : « J'ai déjà acheté des jeux. Quand je lisais les consignes, donc celles qui vont être données aux élèves, moi-même je ne comprenais rien! ».

La cohérence visuelle a été nommée chez une seule participante alors que la lisibilité n'a pas été nommée. Le dernier critère émergent lié au contenant est la recherche de thématique. Certaines participantes ont en effet nommé apprécier ou rechercher du contenu visuel thématique pour effectuer la sélection de matériel issu des PNVP ou pour faire un choix entre deux documents :

E2 : « les ateliers euh je vais beaucoup me référer aux thématiques ».

E4 : « Je te dirais c'est niais, je ne veux pas du tout du tout qu'on pense que je me base là-dessus, mais souvent sur un même type de notion, tu vas avoir des thèmes différents. Tu vas avoir l'Halloween, l'hiver... Pis dépendamment à quel moment de l'année tu vois ce thème-là, si on est rendu à l'hiver, je n'achèterai pas le thème de l'Halloween. C'est sûr qu'à ce moment-là je vais dire ok je vais prendre une carte à tâche sur l'hiver. Donc c'est sûr que si y'a le thème du moment qui peut faire, si j'hésite entre deux, le thème va faire pencher la balance, ça c'est ! Ça n'enlève rien, c'est souvent quand j'hésite entre deux... Mais sinon ce n'est pas quelque chose qui prend un grande place ».

Les critères liés au contenant du matériel didactique ou pédagogique provenant des PNVP sont importants dans le processus de sélection des enseignantes participantes. L'attrait visuel est le critère le plus mentionné, avec des enseignantes préférant des documents visuellement attractifs et esthétiquement plaisants. La facilité d'utilisation est également un critère clé, tant pour les enseignantes lors de leur recherche que pour les élèves lors de l'utilisation du matériel. En revanche, la cohérence visuelle et la lisibilité n'ont pas été considérées. Un critère émergent est la recherche de thématiques, qui peut influencer la sélection ou l'exclusion d'un matériel. Par exemple, lorsqu'un thème est très circonscrit

dans le temps, comme le thème de l'Halloween (mais que ce dernier doit être utilisé à une autre période de l'année), ce critère peut faire en sorte qu'un matériel soit sélectionné et l'autre exclu.

6.2.2.3. Les critères liés aux aspects commerciaux

Les critères liés aux aspects commerciaux représentent des contraintes externes qui influencent la sélection de matériel didactique ou pédagogique issu des PNVP soient le coût, la présence d'un aperçu, les abonnements, la renommée du créateur ainsi que l'évaluation effectuée par les utilisateurs du matériel. Le tableau 16 présente le nombre de participantes et de références encodées dans chaque nœud pour les critères liés aux aspects commerciaux. En ce qui a trait au critère concernant la renommée du créateur, les résultats présentent une nuance. En effet, un créateur peut devenir un critère de sélection sans pour autant bénéficier d'une renommée. Il s'agit d'un critère émergent lié aux aspects commerciaux.

Tableau 16 : Nombre de participantes et de références encodées dans chaque nœud pour les critères liés aux aspects commerciaux

Nœuds	Participantes	Références
Aperçu disponible	2	2
Coût	4	16
Abonnement	4	5
Renommé du créateur	3	6
Évaluation des utilisateurs	0	0
EM. Créateur sans renommée	3	10

Au niveau des aperçus, deux enseignantes ont mentionné tenir compte de l'aperçu du matériel issu des PNVP lors de la sélection de ce dernier. Pour une participante (E3), l'aperçu est important tout comme la description de l'activité. Lorsque c'est possible, cette

participante aime également consulter le document entier avant d'en faire la sélection. Pour l'autre participante (E6) ayant mentionné l'aperçu, c'est également une préférence en mentionnant « essayer le plus possible de voir l'aperçu ».

Le coût du matériel issu des PNVP a également été nommé chez quatre participantes dans la prise de décision. En raison des petits budgets de classe, les enseignantes nomment se tourner vers du matériel issu des PNVP pour du matériel gratuit ou à faible coût. Certaines enseignantes nomment également classer leurs recherches en ordre croissant en fonction du prix afin de voir le matériel gratuit en premier. Si aucune option gratuite ne convient, certaines envisagent de faire l'achat du matériel à condition que le prix « ait de l'allure » et que la quantité de matériel en vaille le prix (p. ex. le nombre de cartes à tâches). Pour d'autres, la gratuité est un critère de sélection important. Dans tous les cas, le prix est un facteur pris en compte chez quatre des six enseignantes participantes.

Les abonnements ont également été nommés chez quatre participantes. Ces dernières nomment avoir des abonnements à certaines plateformes, mais dans tous les cas, il semble que les plateformes avec abonnement soient davantage utilisées pour du matériel « complémentaire » à utiliser en temps libre ou en suppléance. Une enseignante a d'ailleurs nommé préférer pouvoir payer directement pour le document qu'elle souhaite même si ça peut devenir plus cher en fin de compte. Il semble s'agir d'une préférence commune chez les participantes envers le contenu présent sur la plateforme *Mieux enseigner*, qui n'offre pas d'abonnement. L'abonnement ne semble alors pas, chez les personnes participantes, un critère de sélection en faveur d'une plateforme plutôt qu'une autre.

La renommée du créateur a été identifiée par trois participantes. Ces dernières développent des appréciations personnelles envers certaines créations et reconnaissent ensuite le travail de la personne créatrice. Cela peut également guider leurs recherches sur les PNVP.

E4 : « une personne qui fait du matériel et que j'aime beaucoup ce qu'elle fait, en général, je vais aller visiter sa boutique ».

E6 : « mettons sur *Mieux Enseigner* j'ai des créatrices que j'ai appris à aimer parce que j'en ai acheté [du matériel] et je trouve qu'ils (sic) sont bien faits. Faque je dirais que y'en a certaines que ce sont des automatiques que ceux-là (sic) je les achète parce que je sais que c'est de bonne qualité ».

Ainsi, les participantes ne nomment pas la popularité externe d'une personne créatrice, mais plutôt leur expérience personnelle de consommation pour l'appréciation de cette personne. Un critère émergent a également été identifié à l'égard des personnes créatrices. En effet, ces dernières étaient parfois nommées comme un critère de sélection sans que qu'elles aient une renommée réelle.

Sans nommer particulièrement une personne, le fait que le matériel didactique ou pédagogique issu des PNVP soit fait par des membres de la communauté enseignante est un facteur de reconnaissance pour 3 participantes.

E2 : « c'est par des enseignants donc qui connaissent, qui vivent dans le présent avec les jeunes ».

E3 : « Quand c'est fait par quelqu'un qui n'est pas enseignant je pense que je m'en rends compte et je le rejette parce que ce n'est pas adéquat ».

E4 : « du fait que ce sont des enseignants qui créent du matériel pour des enseignants, ça je trouve ça vraiment agréable parce que je trouve vraiment que ça correspond à ce qu'on recherche. C'est vraiment du fait que ce sont des enseignants qui le font, ils savent exactement ce qui doit être enseigné ».

Sur plusieurs PNVP, les usagers ont l'opportunité d'émettre des commentaires sur le matériel didactique ou pédagogique. Toutefois, les commentaires émis n'ont pas été mentionnés dans le discours des participantes dans la prise de décision à l'égard de la

sélection du matériel issu des PNVP. Les résultats ne permettent pas de savoir non plus si les participantes consultent ces commentaires.

Pour conclure sur les critères liés aux aspects commerciaux du matériel didactique ou pédagogique issu des PNVP, les enseignantes participantes semblent apprécier l'aperçu du matériel et le fait que le matériel soit créé par des personnes enseignantes. Le coût du matériel est également un facteur important dans la prise de décision. Les plateformes qui offrent des abonnements et celles qui offrent la possibilité de laisser des commentaires sur le matériel ne semblent toutefois pas déterminantes dans le processus de sélection du matériel didactique ou pédagogique issu des PNVP des enseignantes participantes de cette recherche.

6.2.2.4. Les critères liés au contexte

Tout comme les critères commerciaux, les critères liés au contexte sont des facteurs externes qui peuvent influencer la prise de décision. Le tableau 17 présente le nombre de participantes et de références encodées dans chaque nœud pour les critères liés au contexte.

Tableau 17 : Nombre de participantes et de références encodées dans chaque nœud pour les critères liés au contexte

Nœuds	Participantés	Références
Collègue	0	0
Parents	0	0
Utilisation autre classe	1	1
Utilisation personnelle passée	1	1
EM. Temps d'activité	2	2

Très peu de références à ces critères ont été mentionnées par les participantes lors des entretiens. Les collègues et les parents, bien que nommés dans d'autres contextes, n'ont pas été nommés directement comme influençant la prise de décision en lien avec le matériel didactique ou pédagogique issu des PNVP. Les collègues sont parfois nommés lorsqu'on questionne les enseignantes participantes sur leur planification globale en indiquant par exemple une planification annuelle réfléchie en équipe-cycle sans toutefois entrer dans les détails. Au niveau des parents, ces derniers ont été nommés par une participante lorsqu'elle aborde les manuels scolaires. Comme les parents paient pour les manuels, une pression se fait alors sentir de les faire remplir par les élèves chez cette participante, comme présenté précédemment dans la section consacrée aux dilemmes.

L'utilisation de matériel issu des PNVP par une autre classe ou par soi-même dans le passé a été nommée par une participante chacune. L'une d'entre elles (E3) considère l'utilisation dans les autres classes, non pas pour la sélection du matériel, mais plutôt pour l'exclure. Cette participante est sensible aux activités d'apprentissage qui ont déjà été vécues par les élèves. Comme le matériel issu des PNVP est sélectionné librement par le personnel enseignant, il est en effet possible qu'un matériel ait été sélectionné par un collègue avant elle ce qui ne pourrait pas arriver par exemple avec les manuels scolaires qui sont bien délimités pour chaque année scolaire. Concernant l'utilisation passée du matériel par soi-même, l'enseignante (E2) qui en a fait référence a nommé cet aspect en appréciation au matériel didactique ou pédagogique issu des PNVP en mentionnant que : « j'accorde quand même une grande importance au matériel didactique qui est offert sur les réseaux sociaux, sur les groupes de partage et ME [Mieux enseigner] parce que le matériel, il est utilisé ».

Un critère émergent à la recherche en lien avec le contexte et nommé chez deux participantes est la durée de l'activité. Dans la première référence, la participante mentionne qu'elle ne prend pas le temps de sélectionner les parties intéressantes d'une vidéo, car cela demande trop de temps. Cela suggère que, dans son contexte, le facteur

temps est limité et qu'elle ne peut pas en consacrer beaucoup pour la préparation de chaque activité. Elle préfère éviter les activités qui nécessitent une sélection minutieuse du contenu. Dans la deuxième référence, la participante souligne que les élèves n'ont pas le temps d'apprendre et de s'approprier des consignes complexes lors d'ateliers de 30 minutes. Cela suggère qu'en contexte d'ateliers, ces derniers doivent être concis et efficaces pour permettre un apprentissage significatif dans cette période limitée.

Les critères liés au contexte tel que les collègues, les parents, l'utilisation dans d'autres classes et l'utilisation personnelle passée ont été peu abordés par les participantes lors des discussions. Les collègues ont été mentionnés dans le contexte de la planification en équipe, tandis que les parents ont été évoqués en relation avec les manuels scolaires. L'utilisation du matériel dans d'autres classes a été considérée pour exclure certains choix, tandis que l'utilisation personnelle passée a été valorisée par une participante. Un critère émergent lié au contexte est le temps des activités, qui joue un rôle important dans les décisions. Certaines participantes évitent les activités longues et chronophages, alors que d'autres cherchent des activités concises et efficaces pour des ateliers de durée limitée.

Cette section visait à décrire les critères de sélection et d'exclusion présents dans le processus de sélection du matériel didactique ou pédagogique issu des PNVP. Il ressort qu'une grande variété de critères de différentes catégories sont pris en compte dans la sélection et l'exclusion de ce type de matériel.

6.3. Conclusion des résultats

En somme, cette recherche a permis de décrire le processus décisionnel du personnel enseignant du primaire dans la sélection du matériel didactique et pédagogique issu des PNVP. Le premier objectif a mis en lumière des problèmes et des besoins qui ont guidé les enseignantes participantes vers les PNVP, offrant un aperçu de la première étape de leur processus de sélection en plus des facteurs qui influencent ce même processus. Le deuxième objectif a quant à lui exploré les critères de sélection et d'exclusion associés à

la variété de matériel didactique ou pédagogique disponible et aux approches pédagogiques des enseignantes participantes.

Enfin, cette recherche a mis en évidence que la sélection de matériel didactique ou pédagogique issu des PNVP est un processus dynamique, influencé par une multitude de facteurs. Si elle ne permet pas de généraliser les critères de sélection, elle offre néanmoins une perspective détaillée de la complexité inhérente à cette planification. Cette recherche sert donc de tremplin pour une réflexion plus approfondie sur les pratiques d'enseignement à l'ère des PNVP, tout en faisant ressortir l'importance du jugement professionnel et de la réflexion continue dans le domaine de l'éducation.

7. DISCUSSION

Le chapitre précédent a permis la présentation des résultats issus des six entretiens qualitatifs effectués pour cette recherche descriptive. Les résultats ont permis d'atteindre les objectifs visés, soit de :

- 1) Décrire le processus décisionnel du personnel enseignant du primaire dans la sélection du matériel didactique et pédagogique issu des PNVP en considérant la définition du problème et les facteurs d'influence ;
- 2) Décrire les critères de sélection ou d'exclusion pris en compte par le personnel enseignant du primaire lors de la sélection du matériel didactique ou pédagogique lors de la sélection du matériel didactique ou pédagogique issu des PNVP.

Ces objectifs ont été formulés dans le but de répondre à la question générale de recherche : sur quoi repose le jugement professionnel du personnel enseignant du primaire lors de la sélection du matériel didactique et pédagogique issu des plateformes numériques de vente et de partage (PNVP) ?

Le présent chapitre discute des résultats avec différentes recherches en débutant par la définition du problème, les facteurs d'influence et les critères de sélection ou d'exclusion du matériel didactique et pédagogique issu des PNVP. Un retour sur le jugement professionnel est ensuite effectué comprenant la prise en compte des élèves et des normes de la profession, l'importance de la fiabilité et de l'efficacité du matériel et le jugement professionnel dans la planification du personnel enseignant. Des différences entre les participantes sont présentées pour terminer avec les limites de cette recherche et la présentation des recommandations sociales et scientifiques.

7.1. La définition du problème

Nous avons vu, dans le cadre théorique que le jugement professionnel du personnel enseignant impliqué dans la sélection du matériel didactique ou pédagogique issu des PNVP s'inscrit dans un processus décisionnel qui devrait débiter par la définition d'un problème. Dans un premier temps, les résultats ont permis de décrire des motifs qui amènent le personnel enseignant du primaire sur les PNVP. Dans le processus décisionnel, cette étape est nommée la définition du problème, mais elle peut également être représentée par un besoin. Plusieurs raisons étaient des critères de sélection ou d'exclusion en lien avec le matériel didactique ou pédagogique. D'autres raisons ont été des critères émergents à ce mémoire. En effet, des enseignantes ont nommé utiliser les PNVP lorsqu'elles étaient à la recherche de matériel pour une fonction en classe (p. ex. des consolidations ou des activités à donner en suppléance), pour un type précis de matériel didactique ou pédagogique (p. ex. des feuilles d'exercices ou des ateliers) ou encore pour compléter leur matériel dans une matière scolaire précise.

Toutefois, les résultats ont également montré que certaines enseignantes utilisent les PNVP sans avoir préalablement défini un besoin. Cela est en adéquation avec les propos de Williamson (2021), qui nomme que la présence de promotions peut inciter le personnel enseignant à dépenser en créant des besoins où il n'y en avait pas. En effet, la présence de visibilité des personnes créatrices sur les médias sociaux a amené le personnel enseignant participant à cette recherche à magasiner du matériel didactique ou pédagogique pour prévenir un besoin ultérieur ou par plaisir. Cela confirme les propos de Bergviken Rensfeldt et al. (2018) qui mentionnent que les réseaux sociaux sont utilisés pour la promotion des ressources éducatives. Ce phénomène a également été observé dans la recherche de Blanchard (2022). Alors que des travaux de recherche mettent en évidence que le personnel enseignant peut utiliser les PNVP pour gagner du temps, notamment pour créer d'autres ressources, trouver de nouvelles approches pédagogiques ou rendre leur classe plus attrayante (Pittard, 2016), il est surprenant de voir que les enseignantes participantes acceptent de passer du temps personnel sur les PNVP à la recherche de

matériel didactique ou pédagogique et même parfois de dépenser leur argent personnel sur les PNVP.

Il est donc possible de décrire que le processus décisionnel débute parfois par la définition d'un problème, mais pas toujours. Bergeron (2018) avait également observé que certaines enseignantes ne sentaient pas le besoin de baser leurs choix pédagogiques de manière constante sur une réflexion préalable et optaient alors pour des essais et erreurs. L'influence des médias sociaux peut parfois amener le personnel enseignant à prendre des décisions plus spontanées qui ne s'inscrivent pas nécessaire dans un processus décisionnel à proprement parler. Or, cette recherche ne prétend pas avoir eu accès à la pensée réflexive détaillée des enseignantes dans ce contexte. Il n'est pas possible d'exclure également que certaines réponses soient liées à de la désirabilité sociale.

7.2. Des facteurs d'influence

Les résultats de cette recherche permettent également de conclure que le jugement professionnel du personnel enseignant dans la sélection de matériel didactique et pédagogique issu des PNVP repose sur plusieurs facteurs d'influence. Il a été établi dans le cadre théorique que le processus décisionnel impliqué dans la planification n'est pas purement objectif. En effet, tel que le mentionne Bergeron (2016), la planification constitue un exercice personnel, puisqu'elle résulte de décisions prises à partir de l'interprétation des informations disponibles au personnel enseignant. Ainsi, des théories et représentations personnelles ainsi que des dilemmes d'enseignement ont été considérés dans cette recherche. Les résultats en lien avec les facteurs d'influence ont permis d'illustrer la complexité du processus et l'unicité des influences pour chacune des participantes. Les croyances personnelles ainsi que l'attitude envers le matériel didactique ou pédagogique sont les deux théories et représentations personnelles qui ont été les plus représentées dans le discours des participantes.

Au niveau des attitudes, il a été intéressant de constater une opposition entre deux postures alors que ces dernières auraient bien pu être complémentaires. Les attitudes proposées par Dewey (1933, cité dans Hong et Choix, 2011) retenues pour cette recherche étaient l'ouverture et la responsabilité. Chez les enseignantes participantes, une opposition était présente entre celles qui avaient une vision positive des PNVP dans une attitude d'ouverture et celles qui avaient une vision plus critique à l'égard des PNVP dans une attitude plus responsable, prenant en compte les conséquences possibles de leurs actions. Pourtant, le personnel enseignant peut tout à fait se permettre de se montrer ouvert en considérant les idées nouvelles tout en mobilisant leur esprit critique par la suite pour retenir ou rejeter différentes propositions. Les attitudes et les convictions personnelles peuvent en effet aider le personnel enseignant à planifier, réaliser et évaluer ses propres actions ainsi que celle des autres (Vincent-Lancrin et al., 2020). Le système éducatif, en évolution rapide, peut obliger le personnel enseignant à mettre à jour ses méthodes d'enseignement, à utiliser des pratiques pédagogiques innovantes et à mobiliser diverses sources de connaissances (Guerriero, 2017). L'ouverture est alors de mise.

Au niveau des croyances, les propos des participantes ont permis d'en faire ressortir deux en particulier soit la croyance qu'une activité est appréciée des élèves (désir de répondre à leur intérêt) ainsi que la croyance qu'un matériel est adéquat en fonction leur propre confiance en leur capacité de prendre des décisions. Les croyances étaient alors orientées principalement vers la prise en compte des élèves, paramètre du jugement professionnel. Il a également été observé que certaines croyances nommées semblaient provenir de l'expérience vécue des participantes. Cela est cohérent avec les propos de Hong et Choi, 2011 ; Wanlin, 2009) qui mentionnent que les expériences peuvent teinter les futures planifications du personnel enseignant. D'ailleurs, Bergeron (2018) mentionne qu'il est possible de produire des décisions intuitives qui ne sont pas pour autant irrationnelles et qui sont appuyée sur l'expérience intégrée du personnel enseignant. Selon Filipiak (2020), la connaissance des croyances du personnel enseignant est un fondement de la réussite des changements dans la culture scolaire. La sélection du matériel didactique ou pédagogique

issu des PNVP étant un phénomène nouveau, l'accès aux croyances du personnel enseignant à leur égard est donc pertinent.

Les résultats ont alors permis de décrire que le processus décisionnel du personnel enseignant dans la sélection de matériel didactique ou pédagogique issu des PNVP était soumis à plusieurs influences propres à chacune des participantes et que la sélection de matériel didactique ou pédagogique n'était en rien un processus objectif.

7.3. Des critères de sélection et d'exclusion du matériel issu des PNVP

En considérant les nombreux facteurs d'influence mentionnés précédemment, il est possible de comprendre qu'une grande variété de critères sont retenus pour chacune des participantes. Dans les résultats, les critères décrits provenaient des paramètres du jugement professionnel (Facione et al., 1999), des dimensions du jugement professionnel (Jutras, 2002) ainsi que des critères relatifs au matériel didactique et pédagogique proposé par Leroyer (2010). Comme les éléments en lien avec le jugement professionnel ont déjà été discutés, cette section s'intéresse aux critères principalement liés au matériel didactique et pédagogique ainsi qu'aux autres critères émergents qui se sont ajoutés à l'analyse des résultats.

Au niveau des critères de sélection ou d'exclusion propre au matériel didactique ou pédagogique, les catégories de critères de Leroyer ont été utilisées : contenu, contenant, contexte, commercial. Dans l'ordre, les critères liés au contenu étaient les plus populaires. Ce résultat est cohérent avec ceux de Leroyer (2010) ainsi que ceux de Blanchard (2022) qui ont toutes deux observé qu'une grande place est accordée à cette catégorie de critères. Les critères liés aux aspects commerciaux, notamment pour le coût du matériel arrivent en deuxième place. Ensuite, ce sont les critères liés au contenant puis au contexte qui ont été les moins nommés chez les participantes.

7.3.1. Des critères favoris

Certains critères ont été plus populaires chez les enseignantes participantes. Il s'agit de la cohérence avec l'approche de l'enseignante (contenu), le matériel clé en main (contenu), le matériel complémentaire à ce qu'elles possèdent déjà (contenu), un visuel attrayant (contenant), le coût des ressources (commercial) et l'adéquation avec la PDA (normes de la profession). Ces critères sont présents dans différentes recherches qui se sont intéressées aux critères de sélection du personnel enseignant (Blanchard, 2022; Leroyer, 2010; Shapiro et al., 2019). Cependant, l'ordre des critères peut varier, ce qui peut s'expliquer par le petit échantillon de cette recherche qui ne permet pas de généraliser les résultats.

Au niveau de la cohérence avec l'approche de l'enseignante, il s'agit d'un élément commun avec la recherche de Blanchard (2022) qui avait également observé que, dans la catégorie du contenu, le personnel enseignant accordait une grande importance à l'adéquation avec ses propres intentions et approches pédagogiques. En comparaison avec d'autres recherches sur les critères de sélection, les auteurs observaient plutôt en tête de liste que le personnel enseignant accordait une grande valeur à ce que le matériel sélectionné soit conforme au programme (Leroyer, 2010; Shapiro et al., 2019). Or, dans cette présente recherche, la conformité au programme a été très peu nommée. Des liens ont plutôt été établis avec la *Progression des apprentissages* (PDA).

Des études sur les manuels scolaires ont nommé l'intérêt du personnel enseignant envers des ressources qui sont présentées dans un enrobage attrayant et amusant afin de susciter l'intérêt et la motivation des élèves (Lebrun et al, 2006B ; Morin, 2003). Cette réalité a été observée dans ce mémoire, mais pas comme une priorité chez la plupart des participantes. En effet, les dilemmes d'enseignement nommés par les enseignantes participantes ont permis de voir que, bien qu'elles prennent en considération l'apparence du matériel, ce critère entre en jeu à condition qu'il ne néglige pas le potentiel d'apprentissage ou la pertinence du matériel didactique ou pédagogique.

Au niveau du coût des ressources, les enseignantes participantes n'avaient pas toutes la même position. Certaines utilisent les PNVP uniquement pour trouver du contenu gratuit alors que d'autres sont prêtes à dépenser de l'argent, parfois même leur argent personnel, pour l'achat de matériel didactique ou pédagogique pour leur classe. Blanchard (2022) a décrit différents facteurs comme les contraintes de budget et de temps, l'envie de posséder soi-même les ressources, un manque d'aisance ou de connaissances en lien avec les demandes de remboursement et de petites factures qui s'accumulent silencieusement pour expliquer les dépenses personnelles du personnel enseignant. Toutefois, aucune étude ne semble avoir été effectuée pour comparer la qualité des contenus gratuits ou payants issus des PNVP. Il serait alors intéressant de mener une étude afin de voir si le coût des ressources en influence sa qualité.

Pour terminer, les enseignantes ont nommé apprécier le matériel qui complète celui qu'elles ont déjà en plus de favoriser le matériel clé en main. Ces deux éléments avaient également été observés chez Leroyer (2010) et Blanchard (2022) sans nécessairement faire partie des critères les plus populaires. Au niveau du matériel clé en main, Duroisin et al. (2021) avaient mentionné que le fait d'avoir peu de ressources mises à la disposition du personnel enseignant pour planifier et évaluer leur séquence didactique pouvait faire en sorte que celui-ci se tourne davantage vers des contenus clés en main non validés. Il serait alors encore une fois pertinent d'approfondir ces résultats de recherches afin de mieux comprendre ce qui pousse le personnel enseignant à chercher du matériel clé en main sur les PNVP d'abord et de vérifier ensuite la qualité de ces ressources dans le but de proposer des recommandations pour mieux accompagner le personnel dans la planification et l'évaluation de leur séquence didactique.

7.3.2. Des critères pour prendre une décision

Il a été intéressant de constater dans les résultats, que la présence de dilemmes d'enseignement pouvait permettre de comparer certains critères entre eux dans le discours des participantes. Les dilemmes d'enseignement ont permis de faire ressortir d'autres

critères qui ont été priorisés chez certaines participantes qui n'étaient pas présents de manière explicite lorsque les enseignantes nommaient leurs critères de sélection : l'adaptabilité du matériel, le potentiel d'apprentissage, la qualité du contenu et la variété et des activités. Torphy et al. (2020) mentionnaient que le personnel enseignant était susceptible de s'intéresser à du matériel de moindre qualité. Or, lorsque confrontées à un choix entre plusieurs ressources, certaines participantes de cette étude ont utilisé des critères plus objectifs et appuyés afin de justifier leur choix. La présentation des dilemmes d'enseignement permet alors de mettre en lumière des exemples d'attitude responsable lorsque certaines enseignantes justifiaient le rejet d'un matériel issu des PNVP en fonction des conséquences possibles - de manière implicite ou explicite - sur l'apprentissage des élèves. Cela va alors en opposition avec les propos de Morin (2003), qui mentionnait que le recours à du matériel qui suscitait de l'intérêt chez les élèves semblait avoir une plus grande valeur que la qualité didactique ou pédagogique du matériel. Il est à rappeler qu'un matériel de qualité peut tout à fait être esthétiquement attrayant également.

En fin de compte, la description des critères de sélection du matériel didactique ou pédagogique du personnel enseignant met en évidence la complexité du processus de sélection de matériel didactique ou pédagogique issu des PNVP par le personnel enseignant, ainsi que l'importance de mieux comprendre les facteurs et leur impact relatif sur leurs décisions. La prochaine section traite plus en détail des éléments liés au jugement professionnel impliqués dans la sélection du matériel didactique ou pédagogique issu des PNVP.

7.4. Le jugement professionnel dans le processus décisionnel

Au niveau du jugement professionnel en contexte scolaire, Facione et al. (1999) soulèvent l'importance que la prise de décision prenne en considération les élèves et qu'elle soit appuyée sur des normes de la profession. La décision devrait également s'insérer dans une planification à long terme (dimension symbolique, présentée précédemment) ainsi que sur des critères d'efficacité (dimension instrumentale) selon Jutras (2002).

7.4.1. La prise en compte des élèves

Concernant la prise en compte des élèves, les résultats permettent de voir une préoccupation pour la motivation et l'engagement des élèves, pour les besoins des élèves et pour la recherche de matériel didactique ou pédagogique d'un niveau de difficulté approprié pour ceux-ci. Cependant, la recherche a également permis d'observer que les enseignantes participantes sélectionnaient du matériel majoritairement pour leur classe entière. Cela s'inscrit alors dans une démarche globalisante, car les enseignantes envisagent les besoins de leur classe en général (Bergeron, 2018). Bien que les enseignantes nomment une préoccupation pour les besoins des élèves, le fait qu'elles centrent leur recherche sur les PNVP sur les besoins du groupe-classe pourrait faire en sorte qu'il soit difficile pour ces dernières de répondre adéquatement aux besoins spécifiques des élèves ayant des besoins particuliers selon Rix et al. (2009). Il est dit qu'une planification centrée sur la prise en compte de la diversité serait à privilégier (Bergeron et al., 2011). Il serait d'ailleurs intéressant d'étudier la façon dont le matériel issu des PNVP pourrait s'inscrire dans une pédagogie basée sur une conception universelle de l'apprentissage qui encourage la planification de l'enseignant de manière à prévoir dès le départ plusieurs moyens et ressources pédagogiques pour répondre aux besoins de tous les élèves (Table ronde d'experts, 2005). Comme il s'agit d'une approche qui permet d'améliorer la qualité des apprentissages pour une diversité d'élèves en réduisant la nécessité d'offrir des mesures individualisées (Burgstahler, 2020; Meyer et al., 2014), cela pourrait potentiellement convenir aux enseignantes-participantes qui ont l'habitude de sélectionner le matériel pour leur classe entière. Certaines enseignantes ont mentionné avoir utilisé du matériel afin de différencier leur enseignement, il serait toutefois intéressant d'en apprendre davantage sur le sujet à l'occasion de recherches ultérieures. La grande variété de ressources présentes sur les PNVP pourrait-elle contribuer à faciliter l'enseignement différencié pour le personnel enseignant ?

Comme mentionné, certaines participantes, en plus de la prise en compte des besoins des élèves, ont nommé avoir une préoccupation pour la motivation, l'engagement et le niveau

de difficulté des tâches offertes. En ce sens, on peut comprendre que les participantes semblent considérer la zone proximale de développement proposée par Vygotsky (1933) en plus de tenir compte de leurs besoins affectifs lorsqu'elles s'intéressent aux intérêts des élèves afin de tendre vers une plus grande motivation ou un plus grand engagement de leur part. Il s'agit là d'éléments importants à prendre en considération selon Sousa et Tomlinson (2013). En effet, la prise en compte des besoins affectifs des élèves en plus de leurs besoins cognitifs est essentielle : la connaissance des élèves inclut leurs acquis, leurs intérêts et leur profil d'apprentissage (Sousa et Tomlinson, 2013). En se préoccupant du niveau de tâche proposée, les enseignantes participantes ont également le souci de permettre à l'élève de vivre des réussites et de se sentir compétent. Cela est en cohérence avec une dynamique motivationnelle qui implique le sentiment d'efficacité de l'élève, ses buts, la valeur qu'il accorde à la tâche et sa capacité à être autonome dans ses réalisations (Archambault et Chouinard, 2022). Encore une fois, des recherches seraient à poursuivre afin de décrire plus en profondeur les besoins des élèves pris en compte afin de répondre au niveau cognitif et affectif dans la sélection du matériel didactique ou pédagogique issu des PNVP. Les facteurs pris en compte suscitent-ils réellement la motivation et l'engagement des élèves ? Est-ce que le fait de choisir un matériel attrayant peut réellement faire en sorte que les élèves soient plus motivés à faire une tâche ? Est-ce que le matériel utilisé permet aux élèves de vivre des réussites ?

7.4.2. La prise en compte des normes de la profession

Au regard des références aux normes de la profession, une préoccupation a été décrite concernant les notions à faire apprendre et le respect des directives du Ministère. Or, les résultats démontrent peu de références au développement de compétences. Ainsi, les propos des participantes n'ont pas permis de démontrer de manière explicite la prise en compte du critère du comité-conseil sur l'évaluation des ressources didactiques en lien avec l'adéquation du matériel avec l'approche par compétence du *Programme de formation de l'école québécoise* (PFEQ). Certaines participantes ont toutefois fait référence aux notions à enseigner prescrites dans la *Progression des apprentissages* ou

encore aux critères d'évaluation du MELS alors que d'autres ont uniquement fait référence aux notions à enseigner sans faire de liens avec quelconque document prescrit par le MELS.

Un autre élément observé dans les résultats relatifs aux normes de la profession est le peu de prise en compte des connaissances issues de la recherche autrement que par des documents ministériels ou les ensembles didactiques homologués par le Ministère. Cette observation est en cohérence avec plusieurs auteurs qui s'entendent pour dire que, malgré les efforts entrepris au niveau du transfert de connaissances, il y aurait un écart persistant entre les CIR et leur utilisation dans plusieurs domaines dont l'éducation (Abrami et al. 2010; Dagenais et al. 2007; Levin et al., 2011). C'est une situation bien dommage, car les CIR pourraient permettre au personnel enseignant d'adapter leur pratique afin d'intervenir de façon plus efficace auprès des élèves (Brodeur et al., 2005). Le fait d'appuyer sa pratique sur des résultats de recherche scientifique devrait également devenir une habitude chez toutes les personnes professionnelles désirant améliorer leurs façons de faire (Khouiyi et al., 2022). Il est alors à penser que le transfert des connaissances vers les milieux de pratique en éducation, processus bien complexe (Abrami et al., 2010), pourrait encore être amélioré notamment quant à la sélection du matériel didactique ou pédagogique pour la classe afin de guider le personnel enseignant sur les PNVP vers les meilleurs choix pour leurs élèves. Pour Dagenais et al. (2007), des efforts devraient être consentis de la part des écoles afin de valoriser les CIR. De plus, des stratégies de soutien devraient être présentes afin d'aider le personnel scolaire à adopter les CIR (Dagenais et al., 2007). Ces façons de faire pourraient potentiellement résoudre les défis du contexte actuel. Tel que le mentionne Dancause (2021), les connaissances sont en explosion depuis plusieurs décennies. Afin de faciliter le transfert des connaissances, notamment en lien avec les PNVP, il serait intéressant de considérer les conditions favorables proposées par Khouiyi et al. (2022). Il s'agit du repérage des connaissances pertinentes, l'identification des liens avec la pratique et enfin l'intégration des connaissances dans l'exercice de la profession. Une recommandation de cette recherche serait de sensibiliser les personnes

enseignantes-entrepreneures à l'importance de considérer les CIR dans leurs créations. Ces personnes pourraient faciliter le transfert des connaissances en proposant du matériel clé en main, simple à comprendre, utile, pertinent et applicable avec les besoins du personnel enseignant en suivant les conditions favorables. Si les personnes à la base des créations pouvaient assurer l'étape de repérage des connaissances pertinentes ainsi que l'identification des liens avec la pratique (par exemple avec la PDA ou le programme de formation), la personne enseignante n'aurait que l'étape de l'intégration de ces connaissances dans l'exercice de sa profession à poursuivre. Les connaissances mobilisées sont d'ailleurs déterminantes pour la qualité des planifications (Hong et Choi, 2011).

7.4.3. Regard sur la fiabilité et l'efficacité du matériel

La description de la **dimension instrumentale** visait quant à elle à décrire les préoccupations pour l'évaluation de la fiabilité et l'efficacité du matériel. Dans le corpus de données de cette recherche, ces préoccupations ont cependant été peu nombreuses. Le souci pour du matériel didactique ou pédagogique « de qualité » a été très peu nommé. Considérant que plusieurs enseignantes participantes ont mentionné un intérêt pour l'enseignement sans cahier, que les documents qu'ils utilisent ne sont pas vérifiés et que ce n'est pas une préoccupation qui leur vient d'emblée, un contrôle du matériel issu des PNVP gagnerait à être mis en place (Shelton et Archambault, 2019) sans pour autant laisser de côté l'importance de mieux former le personnel enseignant à appuyer ses pratiques sur les CIR et à exercer son jugement critique lors de la sélection. Cela est d'autant plus vrai alors que des inquiétudes demeurent à l'égard des manuels scolaires qui sont quant à eux relus par plusieurs personnes et validés par le ministère de l'Éducation. Il est également à retenir que l'étude de Sawyer et al. (2019), qui s'est intéressée au contenu disponible sur les PNVP, met en évidence que plus de la majorité des tâches étaient de faible niveau. Il pourrait alors être important dans un premier temps de mettre des mesures en place pour éduquer le personnel enseignant à l'égard des différents enjeux présents sur les PNVP afin qu'il puisse par la suite profiter de la grande diversité de ressources disponibles.

7.4.4. Le jugement professionnel dans une démarche de planification

Afin de décrire la façon dont s'insère le matériel didactique et pédagogique dans la planification du personnel enseignant, la dimension symbolique du jugement professionnel a été considérée. Toutefois, il a été difficile de vraiment établir un continuum dans la planification pour bien identifier où s'insère le matériel issu des PNVP dans cette planification. En cohérence avec les observations de Bergeron (2018), il n'est pas facile pour le personnel enseignant de nommer ses choix pédagogiques et les raisons de ses actions. Certaines enseignantes ont nommé avoir recours au PNVP pour des activités de « dépannage » pour combler des périodes, ce qui laisse penser que certaines activités issues des PNVP peuvent être utilisées de manière isolée. Selon l'usage du matériel didactique ou pédagogique en classe, selon l'approche du personnel enseignant et selon la vision à long terme, la pratique professionnelle peut grandement varier. Rappelons que dans la dimension symbolique, le jugement professionnel implique d'avoir une vision à long terme de nature théorique et réflexive dans le processus décisionnel (Jutras, 2002).

Des enseignantes ont également nommé avoir remplacé (ou avoir l'intention de remplacer) l'usage du manuel « traditionnel » par du matériel issu des PNVP dans leur planification. En tenant compte des préoccupations à l'égard du matériel issu des PNVP qui n'est soumis à aucune évaluation d'aucune instance, cette pratique pédagogique peut susciter des inquiétudes. Tel que le mentionnent Hunter et Hall (2018), les ressources en ligne ne sont pas toutes dignes de confiance. Dans le discours des participantes, les PNVP mentionnées entraient toutes dans la catégorie des plateformes qui ne sont pas dignes de confiance vu l'absence de surveillance des contenus. Dans le passé, il a été observé que le fait de prendre « ici et là » des idées d'activités pouvait nuire à la cohérence des interventions (Ratté et al., 2006) et donc affecter le continuum des apprentissages dans la vision à long terme que devrait prendre le processus décisionnel exercé en tenant compte du jugement professionnel.

7.4.4.1. L'évaluation des apprentissages

Un autre aspect lié à la planification de l'enseignement est la planification de l'évaluation des apprentissages. Cette recherche ne visait pas à décrire précisément l'usage des PNVP pour la recherche de matériel en vue d'évaluer la progression des élèves. Toutefois, il a été intéressant de constater que certaines enseignantes se gardaient des réserves à l'égard du matériel issu des PNVP lorsque vient le temps d'évaluer les élèves. Ce constat peut apporter différents questionnements. Le matériel issu des PNVP devrait-il servir à évaluer les élèves ? Si le matériel n'est pas adéquat pour évaluer les élèves, l'est-il pour faire apprendre ? Chose certaine, cette recherche ne peut répondre à ces réflexions, mais il serait bien pertinent de s'y intéresser vu la place grandissante des PNVP dans la pratique de planification du personnel enseignant.

7.5. Des différences entre les participantes

Des différences ont été observées entre les enseignantes participantes de cette recherche. Les critères de sélection ou d'exclusion des personnes participantes étaient très larges. Il s'agissait de posséder un baccalauréat en éducation préscolaire et en enseignement primaire et un brevet d'enseignement en plus d'utiliser dans sa pratique du matériel didactique et pédagogique provenant des PNVP. Des enseignantes pour chacun des niveaux du primaire ont ensuite été sélectionnées pour constituer l'échantillon. Cette sélection n'a pas tenu compte de l'expérience des enseignantes participantes ni de leur(s) formation(s) complémentaire(s).

Dans un premier temps, sans pouvoir comparer des enseignantes débutantes et des enseignantes d'expériences de manière claire, des tendances ont pu être observées chez certaines participantes selon leurs années d'expérience. L'expérience du personnel enseignant est en effet un facteur ayant un impact considérable sur les pratiques enseignantes (Lenoir et Tochon, 2004). La première chose observée est le fait qu'une enseignante qui se sentait plus compétente dans une matière a nommé avoir moins le besoin de rechercher du matériel sur les PNVP pour du matériel en lien avec cette matière

précisément. De plus, le nombre d'années effectué dans un cycle d'enseignement semble avoir eu une incidence sur l'usage des PNVP. En effet, une enseignante a mentionné avoir eu recours à des activités de dépannage pour combler du temps lorsqu'elle a enseigné pour la première fois en 6^e année. Tel que vu dans les théories et représentations personnelles, certaines enseignantes justifiaient également leur décision en se référant à leur nombre d'années d'expérience en enseignement. Un élément intéressant à cet égard est le fait que les deux enseignantes participantes qui nommaient explicitement être plus critiques à l'égard du matériel issu des PNVP était respectivement l'enseignante ayant le plus d'expérience parmi les participantes ainsi qu'une autre qui mentionnait explicitement que ses années d'expérience en enseignement lui avaient permis de développer son regard critique. Schroeder et al. (2019) ont observé que le personnel enseignant débutant semblait accorder plus d'importance aux aspects « mignons et amusants » d'une ressource. Il s'agit d'une situation qui a aussi été observée dans cette recherche à petite échelle. Il serait alors intéressant de poursuivre l'étude du jugement professionnel du personnel enseignant dans la sélection du matériel didactique ou pédagogique issu des PNVP en fonction des années d'expérience en enseignement afin de pouvoir explorer plus en profondeur le développement d'un esprit critique à travers les années d'expérience. Cette étude serait d'autant plus pertinente à l'ère où le système éducatif vit une pénurie de main-d'œuvre et où du personnel enseignant non qualifié entre massivement dans les classes. Une hypothèse de travail issue des résultats de cette recherche est que le personnel enseignant non légalement qualifié pourrait être amené à utiliser davantage le matériel issu des PNVP vu l'absence de formation et le manque d'expérience.

Dans un deuxième temps, lors des entretiens, trois des six participantes ont mentionné avoir fait des études supérieures à l'occasion d'une maîtrise en éducation ou en orthopédagogie. Alors que cette recherche visait à décrire le jugement professionnel du personnel enseignant de manière générale, les études supplémentaires de certaines participantes pourraient avoir influencé certaines réponses et donc les résultats de cette recherche. Il s'agit alors de données émergentes à cette recherche.

Les différences observées parmi les enseignantes participantes de l'étude permettent de décrire que l'expérience professionnelle semble influencer les choix, les enseignantes expérimentées étant moins dépendantes des PNVP pour certaines compétences. De plus, la poursuite d'études supérieures par certaines participantes peut avoir influencé leurs réponses en ayant potentiellement été plus en contact avec le monde de la recherche selon la formation de chacune aux études supérieures, soulignant l'importance de prendre en compte ces facteurs dans la compréhension du jugement professionnel des enseignants.

7.6. Les limites de cette recherche

Tout d'abord, des choix méthodologiques limitent les possibilités de généralisation des résultats. En effet, l'échantillon composé de six enseignantes est très limité. Ainsi, il existe plusieurs disparités subjectives entre les réponses des participantes, ce qui ne permet pas de généraliser les résultats. L'expérience de chacune des participantes variait également beaucoup ce qui pouvait influencer leurs réponses. Toutefois, plusieurs résultats peuvent être transférables comme les situations rapportées dans cette étude sont vécues dans plusieurs milieux éducatifs (Fortin et Gagnon, 2016).

De plus, le choix d'avoir eu recours à un seul outil de cueillette de donnée est également une limite. En effet, il est possible que plusieurs nuances soient manquantes dans le discours des participantes étant donné une cueillette unique d'informations. De plus, ayant recueilli la pratique déclarée des personnes participantes, il est fort possible que ces dernières puissent avoir omis des éléments de leur pratique qui auraient pu alimenter plus en profondeur cette recherche. Pour terminer, il aurait été intéressant de prévoir une analyse du matériel réellement sélectionné chez les enseignantes participantes à l'instar de Blanchard (2022). Cette cueillette aurait pu permettre de décrire plus en profondeur sur quoi repose le jugement professionnel du personnel enseignant du primaire lors de la sélection du matériel didactique et pédagogique issu des plateformes numériques de vente et de partage (PNVP) ainsi que les justifications.

8. CONCLUSION

L'idée initiale de ce mémoire est venue de la pratique enseignante de l'étudiante-chercheuse qui a rédigé ce mémoire. L'utilisation des plateformes numériques de vente et de partage prenait de plus en plus de place dans ses planifications et cette dernière se questionnait souvent sur les impacts de ces plateformes et des documents qu'elles contiennent sur l'apprentissage et le développement des compétences des élèves. Dès le début de la rédaction de ce mémoire, en rédigeant la problématique, elle a pu constater que la sélection de matériel didactique ou pédagogique issu des PNVP avait été très peu documentée. Toutefois, des écrits sur les manuels scolaires pouvaient permettre de faire ressortir certaines préoccupations en lien avec la sélection du matériel didactique et pédagogique en général. C'est pourquoi l'angle du jugement professionnel du personnel enseignant avait été choisi afin de décrire la sélection du matériel didactique et pédagogique dans les PNVP. La question générale de recherche était : sur quoi repose le jugement professionnel du personnel enseignant du primaire lors de la sélection du matériel didactique ou pédagogique issu des plateformes numériques de vente et de partage (PNVP) ?

Afin d'appuyer cette recherche, divers concepts et théories ont été utilisés. D'abord, les concepts de matériel didactique et pédagogique ainsi que de jugement professionnel ont été définis. Ensuite, ces concepts ont été repris dans le cadre théorique afin de mieux comprendre sur quoi allait reposer l'analyse des résultats. Du côté du jugement professionnel, le cadre théorique a permis d'aller creuser dans le processus décisionnel présent dans l'exercice de ce jugement professionnel. Pour ce qui est du matériel didactique et pédagogique, le cadre théorique a permis la présentation de différents critères de sélection ou d'exclusion qui étaient également parfois liés au jugement professionnel.

L'objectif général de cette recherche était de décrire sur quoi repose le jugement professionnel impliqué dans le processus décisionnel du personnel enseignant du primaire au regard des différents critères de sélection ou d'exclusion, et ce, lors de la sélection du matériel didactique ou pédagogique issu des plateformes numériques de vente et de partage (PNVP). Afin de répondre à cet objectif, deux objectifs spécifiques ont été formulés soit de :

- 1) Décrire le processus décisionnel en contexte de jugement professionnel du personnel enseignant du primaire dans la sélection du matériel didactique ou pédagogique issu des PNVP en considérant la définition du problème et les facteurs d'influence.
- 2) Décrire les critères de sélection ou d'exclusion pris en compte par le personnel enseignant du primaire lors de la sélection du matériel didactique ou pédagogique issu des PNVP.

Afin de répondre à la question générale de recherche et d'atteindre les deux objectifs ciblés, une méthodologie descriptive qualitative de type non expérimentale a été sélectionnée. Six enseignantes du primaire de la 1^{re} à la 6^e année ont participé à un entretien qualitatif afin de recueillir leurs pratiques déclarées de sélection du matériel didactique ou pédagogique issu des PNVP. Une transcription des données a été effectuée afin d'être en mesure d'effectuer le codage des données par la suite. Ce codage a été soutenu par l'utilisation d'arbres décisionnels. Ce dernier a permis de séparer les données en éléments significatifs d'analyse (nœuds) en vue de procéder à l'analyse des données.

Au terme de cette recherche, les résultats permettent de mentionner que le jugement professionnel dans le contexte de sélection de matériel sur les PNVP semble reposer notamment sur différents facteurs d'influence et sur des critères de sélection ou d'exclusion propres à chacune des participantes. Les résultats mettent en lumière que le jugement professionnel du personnel enseignant dans la sélection de matériel didactique ou pédagogique issu des PNVP n'est pas purement rationnel ni seulement émotif. En effet,

plusieurs éléments influencent la sélection du matériel didactique et pédagogique issu des PNVP notamment l'expérience des participantes et les médias sociaux. Il a également été possible de décrire que le jugement professionnel du personnel enseignant dans la sélection de matériel didactique ou pédagogique issu des PNVP repose sur plusieurs critères tels que la prise en compte des élèves, la prise en compte de certaines normes de la profession, des critères en lien avec le contenu, le contenant, la commercialisation et le contexte du matériel didactique ou pédagogique sélectionné bien que les degrés d'importance de ces critères varient selon les participantes et que la prise en compte de l'ensemble de ces critères n'était pas présente à tout coup chez toutes les enseignantes participantes également. Vu la diversité des réponses, il est possible de conclure que les facteurs d'influence propres à chacune des participantes sont très déterminants dans la sélection du matériel didactique ou pédagogique issu des PNVP.

Certains éléments significatifs d'analyse sont revenus plus fréquemment dans le discours des enseignantes participantes. Parmi ces éléments, on retrouve les fonctions d'utilisation du matériel. En effet, c'est la recherche d'un matériel pour une fonction précise (par ex. pour du temps libre, de la suppléance ou la recherche de consolidation) qui amenait bien souvent les enseignantes participantes sur les PNVP suivis de l'influence des médias sociaux. Il a également été possible de voir que parmi les facteurs d'influence impliqués dans le processus décisionnel ce sont les croyances personnelles qui étaient le plus souvent nommées pour justifier une prise de décision. Au niveau des critères de sélection ou d'exclusion, les enseignantes participantes ont nommé fréquemment l'importance d'offrir un matériel approprié au niveau de l'enfant qui correspond aussi à leur approche pédagogique. De plus, l'attrait visuel est un élément qui a eu plusieurs références. Pour terminer, les résultats ont également permis d'identifier des éléments significatifs d'analyse moins populaires chez les enseignantes participantes dont notamment la prise en compte des connaissances issues de la recherche ou une préoccupation pour l'efficacité du matériel.

Ces résultats ont permis de faire des liens dans la discussion avec différentes recherches. Un retour sur les résultats concernant le jugement professionnel a été réalisé. La définition du problème ainsi que les facteurs d'influence ont alors été discutés. La discussion s'est ensuite poursuivie avec les critères de sélection ou d'exclusion du matériel didactique ou pédagogique. Plusieurs points communs avec le récent mémoire de Blanchard (2022) ont pu être établis quant aux critères les plus populaires chez les enseignantes participantes. Les critères de sélection ou d'exclusion en lien avec le matériel didactique ou pédagogique ont ensuite été discutés. Il a été possible de voir en cohérence avec Bergeron (2018) que les enseignantes participantes de cette recherche prenaient en compte les besoins des élèves, mais d'une façon globalisante qui intégrait les besoins de la classe en général. Au niveau des normes de la profession, les résultats ont été discutés au regard du développement de compétences chez les élèves plutôt que de connaissances. Le peu de prise en compte des connaissances issues de la recherche a aussi été discuté en faisant des liens avec le transfert des connaissances en éducation. Des différences entre les participantes ont ensuite été identifiées avant de poursuivre avec la présentation des limites de cette recherche. Pour conclure ce mémoire, des recommandations pour les personnes enseignantes créatrices, pour la formation initiale ou continue du personnel enseignant ainsi que pour la réalisation de recherches futures à l'égard des PNVP sont proposées.

8.1. Les recommandations sociales et scientifiques

Cette section propose des recommandations sociales et scientifiques issues des résultats de cette recherche. Elle propose alors des formations à poursuivre, des pistes d'amélioration du matériel didactique et pédagogique issu des PNVP pour les personnes enseignantes créatrices et plusieurs pistes de recherches.

8.1.1. Des formations à poursuivre

Bien que cette recherche s'intéresse au jugement professionnel du personnel enseignant, cette recherche n'a pas de visée évaluative. Or, la recherche permet de cibler certains apprentissages liés au jugement professionnel dans la sélection du matériel didactique ou pédagogique issu des PNVP qu'il pourrait être pertinent d'insérer dans le développement professionnel du personnel enseignant que ce soit lors de la formation initiale ou continue. Duroisin et al. (2021) ont en effet constaté qu'en formation initiale et en formation continue, peu d'outils sont disponibles pour aider la personne enseignante dans la planification et l'évaluation de leur séquence didactique. Les auteures affirment d'ailleurs que le manque de formation amène le personnel enseignant à se tourner vers les manuels scolaires, les cahiers d'apprentissage et l'Internet. Cela inclut alors le matériel issu des PNVP. Vu les conséquences possibles du mauvais matériel sur le contexte d'enseignement-apprentissage (Lebrun et al., 2006A) et plus particulièrement sur les élèves, il serait judicieux de bien préparer le personnel enseignant afin que celui-ci soit en mesure d'évaluer adéquatement la qualité des ressources de la classe afin de devenir un consommateur critique de contenu éducatif en ligne (Shelton et Archambault, 2019).

Ainsi, dans une perspective de jugement professionnel où on doit justifier ses décisions, le développement de l'esprit critique est essentiel. Même dans un contexte où l'enseignante a confiance en son jugement, cette dernière devrait pouvoir justifier leur choix sur des critères objectifs. Il est à noter que cette affirmation ne signifie pas que les enseignantes qui s'appuyaient sur leurs croyances personnelles n'utilisaient pas leur jugement. Certaines réponses des participantes pouvaient toutefois être incomplètes et

laisser penser que la justification associée à une prise de décision était insuffisamment fondée.

En somme, la description de l'exercice du jugement professionnel dans la sélection sur les PNVP permet de proposer des opportunités de développement professionnel pour le personnel enseignant, notamment en ce qui concerne la prise en compte de la diversité des élèves, l'alignement avec les normes de la profession, l'utilisation des connaissances issues de la recherche et l'évaluation du matériel pédagogique. Ces éléments pourraient contribuer à renforcer le jugement professionnel du personnel enseignant dans la sélection du matériel issu des PNVP en veillant à ce qu'il puisse justifier ses décisions de manière plus rationnelle. Il est nécessaire d'amener le personnel enseignant à adopter un regard critique sur le matériel disponible, appuyé sur leur expérience, certes, mais aussi sur les CIR et les autres normes professionnelles, et ce, dans le but de reconsidérer certains critères de sélection et de faire attention à leurs représentations et théories personnelles. Ces dernières pourraient en effet amener à faire des choix qui ne sont pas forcément responsables. Le personnel enseignant doit être attentif aux effets découlant de l'utilisation d'un matériel sur l'apprentissage, le développement de compétences ou encore l'engagement des élèves.

8.1.2. Des pistes d'amélioration pour les personnes enseignantes entrepreneures

Les personnes enseignantes-entrepreneures sont définies par Berry (2013) comme des personnes enseignantes expertes qui enseignent et qui ont le temps, l'espace et des gains à partager des éléments de leur pratique. Afin d'émettre des recommandations sociales à la suite de cette recherche, il a été choisi de s'adresser à ces dernières. Que ce soit par les réseaux sociaux ou les PNVP, il s'avère que ces personnes exercent une influence au niveau des apprentissages dans plusieurs classes québécoises. Cette recherche souhaite alors partager aux personnes créatrices des éléments qu'il serait pertinent de réinvestir dans leurs créations selon les critères appréciés des enseignantes participantes, les critères

en lien avec le jugement professionnel et en lien avec la sélection de matériel didactique et pédagogique :

- Offrir du matériel adaptable pour faciliter la différenciation pédagogique ;
- Créer des activités nécessitant un plus haut niveau de demande cognitive ;
- Bien identifier les éléments du programme dans l'aperçu des activités ;
- Prendre en compte les six critères du bureau d'approbation du matériel didactique du ministère de l'Éducation (Gouvernement du Québec, 2022);
- Proposer des SAÉ complètes et conformes au développement de compétences et non uniquement aux savoirs essentiels ;
- Offrir du matériel complet avec corrigé ;
- Offrir du matériel sans erreurs de contenu ;
- Offrir du matériel sans erreurs grammaticales ;
- Offrir du matériel qui a été relu par une personne (enseignante, conseillère pédagogie, experte) avant son partage ;
- Offrir du matériel qui a été testé en classe avant son partage ;
- Baser l'élaboration du matériel didactique et pédagogique sur les connaissances issues de la recherche ;
- Offrir du matériel visuellement attrayant sans pour autant sacrifier la qualité des contenus.

8.1.3. Des recherches à poursuivre

Cette recherche s'inscrit dans les premières recherches québécoises sur la sélection du le matériel didactique ou pédagogique issu des PNVP. Il s'agit d'ailleurs d'un sujet important à considérer dans les recherches en éducation, vu la place grandissante des PNVP dans la pratique du personnel enseignant et des conséquences possibles pour les élèves. Au terme de cette étude, plusieurs questions demeurent :

- Comment l'utilisation du matériel issu des PNVP s'inscrit-elle en adéquation avec un programme visant le développement de compétences ?

- Comment certains membres du personnel enseignant bâtissent-t-ils leur(s) lot(s) de matériel à l'aide des PNVP ?
- Le matériel proposé sur les PNVP est-il en adéquation avec les connaissances issues des recherches en éducation ?
- Le matériel didactique et pédagogique issu des PNVP est-il adéquat pour évaluer les apprentissages des élèves ?
- Existe-t-il réellement des liens entre la motivation des élèves et les ressources dites « plus attrayantes » présentes sur les PNVP ?
- Serait-ce un atout pour les plateformes de se doter d'un processus de validation des contenus par les pairs ?
- Quelle est la place de l'influence des réseaux sociaux dans nos classes québécoises ?
- Le matériel didactique issu des PNVP pourrait-il aider à soutenir une pédagogie universelle et donc, un enseignement différencié ?
- Le coût des ressources influence-t-il sa qualité ?
- Existe-t-il des différences dans l'utilisation des PNVP selon le niveau enseigné ?
- Quelles sont les différences dans l'utilisation des PNVP selon leur niveau de scolarité ou leur formation, à l'heure où de nombreuses personnes enseignantes non légalement qualifiées franchissent les murs des classes ?

La sélection de matériel didactique et pédagogique issu des PNVP est un sujet qui demeure peu traité dans les recherches en éducation. Il est alors à espérer que ce mémoire pourra inspirer d'autres personnes à poursuivre la documentation de ce phénomène qui peut avoir une grande influence sur nos élèves.

RÉFÉRENCES

- Abrami, P.C., Lysenko, L., Janosz, M., Bernard, R.M. et Dagenais, C. (2010). L'utilisation des connaissances issues de la recherche par les écoles. Dans Janosz, M., Bélanger, J., Dagenais, C., Bowen, F. et Abrami, P.C. (dir.), *Rapport final d'évaluation de la stratégie d'intervention Agir autrement* (S3/ p. 1-51). Groupe de recherche sur les environnements scolaires, Université de Montréal.
- Abramovich, S., Schunn, C. D. et Correnti, R. J. (2013). The role of evaluative metadata in an online teacher resource exchange. *Educational Technology Research and Development*, 61(6), 863883. <https://doi.org/10.1007/s11423-013-9317-2>
- Andreani, J. C. et Conchon, F. (2005). Méthodes d'analyse et d'interprétation des études qualitatives : état de l'art en marketing. Actes du 4e Congrès international sur les tendances du marketing en Europe, 2005, 21-22.
- Archambault, J. et Chouinard, R. (2022). Vers une gestion éducative de la classe (5e édition). Chenelière Éducation.
- Beausoleil, J. (1998). Comment juger dans le feu de l'action? Dans Schleifer, M. (dir.), *La formation du jugement* (p. 227-232). Les Éditions Logiques.
- Bergeron, L., Rousseau, N. et Leclerc, M. (2011). La pédagogie universelle : au cœur de la planification de l'inclusion scolaire. *Éducation et francophonie*, 39(2), 87–104. <https://doi.org/10.7202/1007729ar>

- Bergeron, L. (2016). *La planification de l'enseignement et la gestion pédagogique de la diversité des besoins des élèves en classe ordinaire: une recherche collaborative au primaire* [thèse de doctorat, Université du Québec à Montréal]. Cognitio. <https://depot-e.uqtr.ca/id/eprint/8015/>
- Bergeron, L. (2018). Le rôle que joue l'analyse des besoins dans la dynamique décisionnelle d'enseignant·e·s lors de la planification de l'enseignement. *Revue des sciences de l'éducation*, 44(3), 97-123.
- Bergviken Rensfeldt, A., Hillman, T. et Selwyn, N. (2018). Teachers 'liking' their work? Exploring the realities of teacher Facebook groups. *British Educational Research Journal*, 44(2), 230-250. https://www.researchgate.net/publication/323435189_Teachers_'liking'_their_work_Exploring_the_realities_of_teacher_Facebook_groups
- Berry, B. (2013). Teacherpreneurs: A bold brand of teacher leadership for 21st-century teaching and learning. *Science*, 34(6130), 309-310.
- Blanchard, N (2022). *La sélection des ressources éducatives sur les marchés éducatifs en ligne : critères et pratiques d'enseignants du préscolaire et du primaire* [mémoire, Université du Québec en Outaouais]. Dépôt institutionnel de l'UQO. <https://di.uqo.ca/id/eprint/1437/>
- Brodeur, M., Deaudelin, C. et Bru, M. (2005). Le développement professionnel des enseignants: apprendre à enseigner pour soutenir l'apprentissage des élèves. *Revue des sciences de l'éducation*, 31(1), 5-14.
- Burgstahler, S. E. (2020). Equal access: Universal design of instruction. *DO IT*. University of Washington. https://www.washington.edu/doi/sites/default/files/atoms/files/EA_Instruction_5_28_20_0.pdf

- Carpenter, J., Cassaday, A. et Monti, S. (2018). Exploring how and why educators use Pinterest. Society for Information Technology et Teacher Education International Conference, 2222-2229.
- Carpenter, J. et Shelton, C. (2021). Educator' Perspectives on and Motivations for Using an Online Education Marketplace: The Case of TeachersPayTeachers.com. Dans E. Langran et L., Archambault (Éds.), *Proceedings of Society for Information Technology & Teacher Education International Conference 2021* (p. 722-727).
- CRSH. (2018). *Énoncé de politique des trois Conseils : Éthique de la recherche avec des êtres humains*. Ottawa : Conseil de recherche en sciences humaines du Canada, Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada, Instituts de recherche en santé du Canada.
- Dagenais, C., Janosz, M., Abrami, P. et Bernard, R. (2007). *Examen des mécanismes en jeu dans la décision des intervenants scolaires d'utiliser les connaissances issues de la recherche pour changer leurs pratiques*. [Rapport présenté au Programme de recherche sur la persévérance et la réussite scolaire]. Université de Montréal.
- Dancause, L. (2021). *Diagnostic de l'expertise québécoise dans le domaine de la mobilisation des connaissances*. Université du Québec à Trois-Rivières.
- Dewey, J. (1910). *How We Think* (1997th ed.). N. Chelmsford : Courier Dover Publications, 1-56.
- Duroisin, N., Duquette, C. et Monney, N. (2021). Deux outils méthodologiques pour accompagner les (futur·e·s) enseignant·e·s dans la planification et l'évaluation de séquences didactiques au primaire 1. *Revue des sciences de l'éducation*, 47(3), 8-44.
- Facione, P. A., Facione, N. C., Giancarlo, C. A. F., et Ferguson, N. (1999). Le jugement professionnel et la disposition à la pensée critique. Dans Guilbert, L., Boisvert, J., Ferguson, N. (dir.) *Enseigner et comprendre* (p. 307-326). Les Presses de l'Université Laval.

- Filipiak, E. (2020). Connaître les croyances des enseignants pour changer leur compréhension de ce qui se passe en classe. L'exemple du Laboratoire de changement éducatif en Pologne. *Revue internationale d'éducation de Sèvres*, (84), 145-152.
- Fortin, M. F. et Gagnon, J. (2016). *Fondements et étapes du processus de recherche : méthodes quantitatives et qualitatives*. Chenelière éducation.
- FSE.CSQ. (2018). *Référentiel : les élèves à risque et HDAA. Destiné au personnel enseignant*. http://lafse.org/fileadmin/Grands_dossiers/EHDAA/Referentiel_EHDAA_avril_2018.pdf
- Gallagher, J., Swalwell, J. et Bellows, E. (2019). «Pining» with Pause: Supporting Teachers' Critical Consumption on Sites of Curriculum Shaving. *Social Education*, 83(4), 217-224.
- Gohier, C. (2004). De la démarcation entre critères d'ordre scientifique et d'ordre éthique en recherche interprétative. *Recherches qualitatives*, 24, 3-17.
- Gouvernement du Québec. (1997). *L'école, tout un programme*. Énoncé de politique éducative. https://srp.csrq.ca/evaluation/Documents/Lecole_tout_un_programme.pdf
- Gouvernement du Québec. (2001). *La formation à l'enseignement : Les orientations; Les compétences professionnelles*. http://www.education.gouv.qc.ca/fileadmin/site_web/documents/reseau/formation_titularisation/formation_enseignement_orientations_EN.pdf
- Gouvernement du Québec. (2004). *Évaluation des aspects pédagogiques du matériel didactique*. Bureau d'approbation du matériel didactique. [http://www1.mels.gouv.qc.ca/bamd/Doc/Aspects_p%C3%A9dagogiques\(12-8045\).pdf](http://www1.mels.gouv.qc.ca/bamd/Doc/Aspects_p%C3%A9dagogiques(12-8045).pdf)

Gouvernement du Québec. (2017). *Comité-conseil sur l'évaluation des ressources didactiques*. Bureau d'approbation du matériel didactique. <http://www1.education.gouv.qc.ca/bamd/index.asp?page=comite>

Gouvernement du Québec. (2020). *Référentiel des compétences professionnelles. Profession enseignante*. https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/education/publications-adm/devenir-enseignant/referentiel_compences_professionnelles_profession_enseignante.pdf?1606848024

Gouvernement du Québec. (2022). *Matériel didactique approuvé pour l'éducation préscolaire et primaire. Ensembles didactiques*. Bureau d'approbation du matériel didactique. http://www1.education.gouv.qc.ca/bamd/doc/Liste_primaire_fr_new.pdf

Guerrero, S. (2017). *Pedagogical Knowledge and the Changing Nature of the Teaching Profession*. [Rapport de recherche]. Educational Research and Innovation, Éditions OCDE.

Guin, D. et Trouche, L. (2008). Un assistant méthodologique pour étayer le travail documentaire des professeurs. Le cédérom SFoDEM 2008. Repères-IREM, (72), 5-24. <https://hal.science/hal-01541180/document>

Hertel, J. T. et Wessman-Enzinger, N. M. (2017). Examining Pinterest as a curriculum resource for negative integers: An initial investigation. *Education Sciences*, 7(2), 45.

Hill, J. R. et Hannafin, M. J. (2001). Teaching and learning in digital environments : The resurgence of resource-based learning. *Educational Technology Research and Development*, 49(3), Art. 3. <https://doi.org/10.1007/BF02504914>

- Hong, Y. C. et Choi, I. (2011). Three dimensions of reflective thinking in solving design problems: A conceptual model. *Educational Technology Research and Development*, 59(5), 687-710.
- Hu, S., Torphy, K. T., Opperman, A., Jansen, K. et Lo, Y. J. (2018). What do teachers share within socialized knowledge communities: A case of Pinterest. *Journal of Professional Capital and Community*. 3(2). 97-122.
- Hunter, L. J. et Hall, C. M. (2018). A survey of K-12 teachers' utilization of social networks as a professional resource. *Education and Information Technologies*, 23(2), 633-658.
- Israel, S. (2015). *Verbal Protocols in Literacy Research. Nature of Global Reading Development*. (1st Ed.). Routledge Research In Educational Psychology.
- Jutras, F. (2002). *Agir en professeur responsable une question d'éthique au quotidien*. [Acte de colloque conjoint APOP-AQPC] Symphonie pédagogique. Québec. Canada. https://educ.info/xmlui/bitstream/handle/11515/4245/jutras_france_601_2002.pdf?sequence=1
- Jutras, F., Joly, J., Legault, G. et Desaulniers, M. P. (2005). L'intervention professionnelle en enseignement : les conceptions de la profession chez le personnel enseignant du primaire et du secondaire. *Revue des sciences de l'éducation*, 31(3), 563-583.
- Jutras, F. et Desaulniers, M. P. (2006). *Éthique professionnelle en enseignement : fondements et pratiques*. Presses de l'Université du Québec.
- Khouiya, A. H., Guillemette, F. et St-Pierre, M.-J. (2022). La mobilisation des connaissances issues de la recherche dans l'accompagnement du développement professionnel. *Enjeux et société*, 9(2), 150–172. <https://doi.org/10.7202/1092844ar>

- Lafortune, L. (2008). L'exercice et le développement du jugement professionnel pour l'évaluation des apprentissages. Dans Lafortune, L. et Allal, L. (dir.) *Jugement professionnel en évaluation* (p. 13-35). Presses de l'Université du Québec
- Lafortune, L. et Turcotte, L. (2006). *Exercice et développement du jugement professionnel. Accompagner l'évaluation des apprentissages dans l'école québécoise*. [Document inédit]. Université du Québec à Trois-Rivières.
- Larose, F. et Ratté, S. (2001). Le rapport au matériel didactique ainsi qu'au manuel scolaire dans le discours gouvernemental en contexte de réforme. Une question de compétence chez les enseignants du primaire. Dans Lenoir, Y. (dir.), *Le manuel scolaire et l'intervention éducative* (p. 71-89). Éditions du CRP.
- Laveault, D. (2005). Le jugement professionnel de l'enseignant: quel impact sur l'acte d'évaluer? *Mesure et évaluation en éducation*, 28(2), 93-114.
- Lebrun, J., Bédard, J., Hasni, A. et Grenon, V. (2006A). La conception, la sélection et l'utilisation du matériel didactique et pédagogique : des enjeux socioéducatifs multiples. Dans Lebrun, J., Bédard, J., Hasni, A. et Grenon, V. (dir.), *Le matériel didactique et pédagogique : soutien à l'appropriation ou déterminant de l'intervention éducative* (p. 1-9). Presses Université Laval.
- Lebrun, J., Bédard, J., Hasni, A. et Grenon, V. (2006B). Le rapport du matériel didactique et pédagogique : la nécessité de dépasser l'instrumentalisation de l'intervention éducative. Dans Lebrun, J., Bédard, J., Hasni, A. et Grenon, V. (dir.), *Le matériel didactique et pédagogique : soutien à l'appropriation ou déterminant de l'intervention éducative* (p. 352-356). Presses Université Laval.

Lebrun, M. (2007). Le matériel didactique et la réforme des systèmes éducatifs. Dans Lafortune, L., Ettayebi, M. et Jonnaert, P. (dir.), *Observer les réformes en éducation* (p 77-95). Presses de l'Université du Québec.

Legendre, R. (2005). *Dictionnaire actuel de l'éducation*. Guérin.

Lenoir, Y., Roy, G. R., Rey, B. et Lebrun, J. (2001). Le manuel scolaire et l'intervention éducative. Regards critiques sur ses apports et ses limites. Éditions du CRP.

Lenoir, Y. et Tochon, F. (2004). L'enseignant expert : Regard critique sur une notion non dépourvue d'intérêt pour la recherche sur les pratiques enseignantes. *Recherche et Formation*, 47(1), 9-23. <https://doi.org/10.3406/refor.2004.1924>

Lenoir, Y. (2006) Du curriculum formel au curriculum enseigné : comment des enseignants québécois du primaire comprennent et mettent en œuvre le nouveau curriculum de l'enseignement primaire. Dans Audigier, F., Crahay, M. et Dolz, J. (dir.), *Curriculum, enseignement et pilotage* (p.119-141). De Boeck Supérieur.

Leroyer, L. (2010). Supports d'enseignement et préparation de classe. *Education-Formation*, 292(1). 83-96. <http://revueeducationformation.be/index.php?revue=8&page=3>

Levin, B., Cooper, A., Arjomand, S. et Thompson, K. (2011). *L'utilisation de la recherche et son incidence dans les écoles secondaires: une étude examinant la mobilisation des connaissances en éducation* [Rapport de recherche]. Association canadienne d'éducation (ACE). University of Toronto.

Lichtman, M. (2012). *Qualitative research in education: A user's guide* (p. 187-219). Sages publications.

Mahé, A. et Noël, E., (2006). *Description et évaluation des ressources pédagogiques : quels modèles?* Actes du 3^e colloque TICE Méditerranée. Gênes, Italie : Technologie de l'information et de la communication pour l'enseignement Méditerranée.
https://www.researchgate.net/publication/237530555_DESCRIPTION_ET_EVALUATION_DES_RESSOURCES_PEDAGOGIQUES_QUELS_MODELES

Mérenne-Schoumaker, B. (2002). Les manuels scolaires de géographie en Belgique francophone. *Travaux de l'Institut de géographie de Reims*, 28(109), 83-91.
https://www.persee.fr/doc/tigr_0048-7163_2002_num_28_109_1436

Meyer, A., Rose, D.H. et Gordon, D. (2014). *Universal design for learning: Theory and Practice*. CAST Professional Publishing.

Mieux Enseigner. (2023). *Page d'accueil*. Mieux Enseigner.
<https://www.mieuxenseigner.ca/boutique/>

Morin, M-P. (2003). *Enseigner les mathématiques au primaire : le quoi ou le comment ?* Éditions Bande didactique.

Morin, M. P. (2006). Incidence des connaissances en mathématiques des futurs enseignants ainsi que de leurs attitudes à l'égard de cette matière sur le choix de matériel scolaire utilisé en stage. Dans Lebrun, J., Bédard, J., Hasni, A. et Grenon, V (dir.), *Le matériel didactique et pédagogique : soutien à l'appropriation ou déterminant de l'intervention éducative* (p. 207-232). Presses de l'Université Laval.

Opfer, V. D., Kaufman, J. H. et Thompson, L. E. (2016). *Implementation of K–12 state standards for mathematics and English language arts and literacy*. RAND.

- Paquelin, D. (2014). Internet, nouveau rapport au savoir. *Revue Lumen Vitae*, 69(1), 9-19.
<https://www.cairn.info/revue-lumen-vitae-2014-1-page-9.htm>
- Pittard, E. A. (2016). Gettin'a little crafty: Teachers Pay Teachers©, Pinterest© and neo-liberalism in new materialist feminist research. *Gender and Education*, 29(1), 28-47.
- Rabardel, P. (1997). Activités avec instruments et dynamique cognitive du sujet. Dans C., Moro (dir.), *Outils et signes. Perspectives actuelles de la théorie de Vygotski* (p. 35-49). Peter Lang,
- Ratté, S., Lenoir, Y. et Larose, F. (2006). L'intégration des matières : une analyse de documents pédagogiques issus de la mesure gouvernementale 30030. Dans Lebrun, J., Bédard, J., Hasni, A. et Grenon, V. (dir.), *Le matériel didactique et pédagogique : soutien à l'appropriation ou déterminant de l'intervention éducative* (p. 163-206). Presses de l'Université Laval.
- Rey, B. (2009). « Compétence » et « compétence professionnelle ». *Recherche et formation*, 60(2009), 103-116.
- Rix, J., Hall, K., Nind, M., Sheehy, K. et Wearmouth, J. (2009). What pedagogical approaches can effectively include children with special educational needs in mainstream classrooms? A systematic literature review. *Support for learning*, 24(2), 86-94.
- Sardo-Brown, D. (1990). Experienced teachers' planning practices: a US survey. *Journal of education for teaching*, 16(1), 57-71.
- Sawyer, A. G. et Myers, J. (2018). Seeking comfort: How and why preservice teachers use internet resources for lesson planning. *Journal of Early Childhood Teacher Education*, 39(1), 16-31.

- Sawyer, A. G., Dick, L., Shapiro, E. et Wismer, T. (2019). The top 500 mathematics pins: An analysis of elementary mathematics activities on Pinterest. *Journal of Technology and Teacher Education*, 27(2), 235-263.
- Sawyer, A. G., Dredger, K., Myers, J., Barnes, S., Wilson, R., Sullivan, J. et Sawyer, D. (2020). Developing teachers as critical curators: investigating elementary preservice teachers' inspirations for lesson planning. *Journal of Teacher Education*, 71(5), 518–536.
- Schön, D. A. (1983). *The reflective practitioner: How professionals think in action*. New York: Basic Books.
- Schroeder, S., Curcio, R. et Lundgren, L. (2019). Expanding the learning network: How teachers use Pinterest. *Journal of research on technology in education*, 51(2), 166-186.
- Shapiro, E. J., Sawyer, A. G., Dick, L. K. et Wismer, T. (2019). Just What Online Resources Are Elementary Mathematics Teachers Using?. *Contemporary Issues in Technology and Teacher Education*, 19(4), 670-686.
- Shelton, C. C. et Archambault, L. M. (2019). Who are online teacherpreneurs and what do they do? A survey of content creators on TeachersPayTeachers. com. *Journal of Research on Technology in Education*, 51(4), 398-414.
- Sousa, D. A. et Tomlinson, C. A. (2013). *Comprendre le cerveau pour mieux différencier*. Chenelière Éducation.
- Stanké, B., Ferlatte, M.A. et Granger, S. (2016). Apprentissage avec erreurs et sans erreur de l'orthographe lexicale. *La nouvelle revue de l'adaptation et de la scolarisation*, 4(76). 65-83.
<https://www.cairn.info/revue-la-nouvelle-revue-de-l-adaptation-et-de-la-scolarisation-2016-4-page-65.htm&wt.src=pdf>

Table Ronde des experts. (2005). *L'éducation pour tous* [Rapport de la Table ronde des experts pour l'enseignement en matière de littératie et de numératie pour les élèves ayant des besoins particuliers de la maternelle à la 6e année]. Toronto: ministère de l'Éducation de l'Ontario.

Tardif, M. et Gauthier, C. (1996). L'enseignant comme « acteur rationnel » : quelle rationalité, quel savoir, quel jugement. Dans Paquay, L., Altet, M., Charlier, É. et Perrenoud, P. (dir.), *Former des enseignants professionnels* (p. 209-237). De Boeck Supérieur.

Tardif, M. et Moscoso, J. N. (2018). La notion de professionnel réflexif en éducation : actualité, utilisations et limites. *Cadernos de Pesquisa*, 48(168), 388-411.
<https://www.scielo.br/j/cp/a/69mhr9WnGpWwBmbcS6prj5h/?format=pdf&lang=en>

Tardif, M. (2012). Réflexivité et expérience du travail enseignant : repenser le « praticien réflexif » à la lumière des traditions de la pensée réflexive. Dans Tardif, M., Borgès, C. et Malo, A. (dir.), *Le virage réflexif en éducation*, (p. 47). De Boeck Supérieur.

Teachers Pay Teachers. (2023). *About us*. Teachers Pay Teachers.
<https://www.teacherspayteachers.com/About-Us>

Torphy, K., Hu, S., Liu, Y. et Chen, Z. (2020). Teachers turning to teachers: Teacherpreneurial behaviors in social media. *American Journal of Education*, 127(1), 49-76.

Uwamariya, A. et Mukamurera, J. (2005). Le concept de « développement professionnel » en enseignement : approches théoriques. *Revue des sciences de l'éducation*, 31(1), 133-155.
<https://doi.org/10.7202/012361ar>

Vincent-Lancrin, S., González-Sancho, C., Bouckaert, M., de Luca, F., Fernández-Barrerra, M., Jacotin, G., Urgel, J. et Vidal, Q. (2020). *Développer la créativité et l'esprit critique des élèves: Des actions concrètes pour l'école*. [Rapport de recherche] Éditions de l'OCDE.

Vygotski, L.S. (1933/2012a). Analyse psychologique du processus pédagogique. Dans Yvon, F. et Zinchenko, Y. (dir.), *Vygotsky, une théorie du développement et de l'éducation* (p. 141-171). Moscou: MGU.

Wanlin, P. (2009). La pensée des enseignants lors de la planification de leur enseignement. *Revue française de pédagogie*, 166(1), 89-128.

Wikipedia. (2022). *Arbre de décision*. Wikipedia.
https://fr.wikipedia.org/wiki/Arbre_de_d%C3%A9cision

Williamson, B. (2021). Making markets through digital platforms : Pearson, edubusiness, and the (e) valuation of higher education. *Critical Studies in Education*, 62(1), 50-66.

ANNEXE A : FORMULAIRE DE CONSENTEMENT



FORMULAIRE D'INFORMATION ET DE CONSENTEMENT

Titre du projet de recherche :	Description du jugement professionnel de membre du personnel enseignant du primaire dans la sélection du matériel didactique ou pédagogique issu de plateformes numériques de vente et de partage
Mené par :	Abel-Houle, Catherine, Sciences de l'Éducation, Maîtrise en éducation (profil sans mémoire) 3702, Université du Québec à Trois-Rivières
Sous la direction de :	Annie Presseau, Sciences de l'Éducation, Université du Québec à Trois-Rivières, Ph. D.
Membre de l'équipe de recherche :	Catherine Abel-Houle, Sciences de l'Éducation, Université du Québec à Trois-Rivières, étudiante.
Source de financement :	Aucune
Déclaration de conflit d'intérêts :	Aucun

Préambule

Votre participation à la recherche, qui vise à mieux comprendre le jugement professionnel du personnel enseignant du primaire dans la sélection du matériel didactique ou pédagogique issu des plateformes numériques de vente et de partage serait grandement appréciée. Cependant, avant d'accepter de participer à ce projet et de signer ce formulaire d'information et de consentement, veuillez prendre le temps de lire ce formulaire. Il vous aidera à comprendre ce qu'implique votre éventuelle participation à la recherche de sorte que vous puissiez prendre une décision éclairée à ce sujet.

Ce formulaire peut contenir des mots que vous ne comprenez pas. Nous vous invitons à poser toutes les questions que vous jugerez utiles au chercheur responsable de ce projet de recherche ou à un membre de son équipe de recherche. Sentez-vous libre de leur demander de vous expliquer tout mot ou renseignement qui n'est pas clair. Prenez tout le temps dont vous avez besoin pour lire et comprendre ce formulaire avant de prendre votre décision.



Objectifs et résumé du projet de recherche

Cette recherche comporte quatre principaux objectifs. Elle permettra au chercheur de décrire le jugement professionnel de membres du personnel enseignant dans la sélection du matériel didactique ou pédagogique issu des plateformes numériques de vente et de partage.

Le premier objectif est de décrire la mobilisation des paramètres du jugement professionnel. Ces paramètres sont :

- La prise en compte des besoins des élèves dans le jugement professionnel
- L'identification du problème qui nécessite le jugement professionnel
- Le processus de résolution de problème
- La prise en compte des normes de la profession telles que le programme de formation de l'école québécoise ou même encore les connaissances issues de la recherche.

Le deuxième objectif est de décrire l'importance relative de deux dimensions du jugement professionnel soit : la dimension instrumentale et la dimension symbolique. La dimension instrumentale repose sur les savoirs, et les moyens techniques qui supportent l'enseignement. La dimension symbolique implique quant à elle la vision à long terme de nature théorique ou réflexive dans le jugement professionnel.

Le troisième objectif vise à décrire les fonctions du matériel ainsi que la démarche de sélection de celui-ci. Cet objectif permettra de décrire à quoi sert concrètement le matériel issu des plateformes numériques de vente et de partage en plus de décrire la démarche de sélection.

Le quatrième et dernier objectif est de décrire les critères retenus dans la sélection du matériel didactique et pédagogique issu des plateformes numériques de vente et de partage. Bref, sur quoi appuyez-vous la sélection du matériel.

Nature et durée de votre participation

Votre participation à ce projet de recherche consiste à effectuer une seule entrevue d'une durée d'une heure et trente minutes en vidéoconférence. L'entrevue sera enregistrée avec la plateforme Zoom (audio et vidéo). Lors de cette entrevue, des questions vous seront posées en lien avec la sélection du matériel issu des plateformes numériques de vente et de partage.

Risques et inconvénients

Il est possible que le fait de répondre aux questions qui vous sont posées suscite chez vous des sentiments désagréables. Si cela se produit, n'hésitez pas à en parler avec le chercheur. Celui-ci pourra vous guider vers une ressource en mesure de vous aider. Le temps de participation peut également représenter un inconvénient. Les participants pourront prendre des pauses au besoin.

Avantages ou bénéfices

Un des avantages à participer à cette étude est de participer à la construction des connaissances scientifiques à l'égard des PNVP. Comme ces plateformes sont récentes, elles sont très peu documentées dans la littérature scientifique. De plus, les participant(e)s qui compléteront l'entrevue recevront une carte-cadeau de 25\$ de la librairie «Les libraires» (en ligne).

Compensation ou incitatif



Une fois l'entrevue complétée, les enseignant(e)s ayant participé recevront une carte cadeau d'une valeur de 25\$ de la librairie «Les libraires» (en ligne).

Confidentialité

Les données recueillies par cette étude sont entièrement confidentielles et ne pourront en aucun cas mener à votre identification. Votre confidentialité sera assurée par l'utilisation de noms fictifs lors des publications. De plus, les informations susceptibles de vous faire reconnaître seront caviardées.

Les données brutes et les verbatim seront conservés sur un disque dur dans un classeur sous clé, dans ma demeure. La liste d'appariement code/nom, les questionnaires et les enregistrements seront quant à eux conservés dans un classeur, sous clé, dans le bureau de ma directrice de recherche à l'UQTR. Il n'est pas impossible que les données recueillies dans le cadre de ce projet puissent servir de données secondaires dans d'autres projets de recherche. En prévision de cette possibilité, une question porte explicitement sur ce sujet à la fin de ce formulaire. Les données seront conservées pendant 5 ans après le dépôt final de l'essai (juin 2022), donc jusqu'en juin 2027. Après cette date, les fichiers seront supprimés. Afin que la destruction soit définitive, le disque dur sera reformaté.

Acceptez-vous que vos données de recherche soient utilisées pour réaliser d'autres projets de recherche portant sur le jugement professionnel dans la sélection du matériel didactique ou pédagogique issu de plateformes numériques de vente et de partage? Ces projets de recherche seront évalués et approuvés par le Comité d'éthique de la recherche de l'UQTR avant leur réalisation. Vos données de recherche seront conservées de façon sécuritaire dont seules la chercheure et sa directrice de recherche y auront accès. Afin de préserver votre identité et la confidentialité de vos données de recherche, vous ne serez identifié que par un numéro de code. Vos données de recherche seront conservées aussi longtemps qu'elles peuvent avoir une utilité pour l'avancement des connaissances scientifiques. Lorsqu'elles n'auront plus d'utilité, vos données de recherche seront détruites. Par ailleurs, notez qu'en tout temps, vous pouvez demander la destruction de vos données de recherche en vous adressant au chercheur responsable de ce projet de recherche.

Je consens à ce que mes données de recherche soient utilisées à ces conditions : Oui Non

Participation volontaire

Votre participation à cette étude se fait sur une base volontaire. Vous êtes entièrement libre de participer ou non, de refuser de répondre à certaines questions ou de vous retirer en tout temps sans préjudice et sans avoir à fournir d'explications.

Le chercheur se réserve aussi la possibilité de retirer un participant en lui fournissant des explications sur cette décision.

Responsable de la recherche

Pour obtenir de plus amples renseignements ou pour toute question concernant ce projet de recherche, vous pouvez communiquer avec Catherine Abel-Houle (catherine.abel-houle@uqtr.ca)

Surveillance des aspects éthique de la recherche

Cette recherche est approuvée par le comité d'éthique de la recherche avec des êtres humains de l'Université du Québec à Trois-Rivières et un certificat portant le numéro CER-21-278-07.21 a été émis le 14 juillet 2021.



Pour toute question ou plainte d'ordre éthique concernant cette recherche, vous devez communiquer avec la secrétaire du comité d'éthique de la recherche de l'Université du Québec à Trois-Rivières, par téléphone (819) 376-5011, poste 2129 ou par courrier électronique CEREH@uqtr.ca

CONSENTEMENT

Engagement de la chercheuse ou du chercheur

Moi, Catherine Abel-Houle, m'engage à procéder à cette étude conformément à toutes les normes éthiques qui s'appliquent aux projets comportant la participation de sujets humains.

Consentement du participant

Je, _____, confirme avoir lu et compris la lettre d'information au sujet du projet sur la *Description du jugement professionnel de membres du personnel enseignant du primaire dans la sélection du matériel didactique ou pédagogique issu de plateformes numériques de vente et de partage*. J'ai bien saisi les conditions, les risques et les bienfaits éventuels de ma participation. On a répondu à toutes mes questions à mon entière satisfaction. J'ai disposé de suffisamment de temps pour réfléchir à ma décision de participer ou non à cette recherche. Je comprends que ma participation est entièrement volontaire et que je peux décider de me retirer en tout temps, sans aucun préjudice.

Je consens à être enregistré/filmé.

J'accepte donc librement de participer à ce projet de recherche

Participant:	Chercheur : Catherine Abel-Houle
Signature :	Signature : <i>Catherine Abel-Houle</i>
Nom :	Nom : Catherine Abel-Houle
Date :	Date : 16 septembre 2021

Participation à des études ultérieures

Acceptez-vous que le chercheur responsable du projet ou un membre de son personnel de recherche reprenne contact avec vous pour vous proposer de participer à d'autres projets de recherche? Bien sûr, lors de cet appel, vous serez libre d'accepter ou de refuser de participer aux projets de recherche proposés. Oui Non

**Résultats de la recherche**

Un résumé des conclusions de la recherche sera transmis aux participants qui le souhaitent. Ce résumé ne sera cependant pas disponible avant juin 2021. Indiquez l'adresse postale ou électronique à laquelle vous souhaitez que ce résumé vous parvienne :

Adresse :

Si cette adresse venait à changer, il vous faudra en informer la chercheuse.

ANNEXE B : GUIDE D'ENTRETIEN

Guide d'entretien — Semi-dirigé	
Date	
Participant(e)	
Présentation de la recherche	L'objectif de ce mémoire est de décrire le jugement d'enseignant(e)s du primaire dans la sélection de matériel didactique ou pédagogique issu de plateformes numériques de vente et de partage.
Questions de recherche	Sur quoi repose le jugement professionnel du personnel enseignant du primaire lors de la sélection du matériel didactique et pédagogique issu des PNVP ?
Rappel consentement	Il est important de savoir qu'à tout moment, nous pouvons arrêter l'entrevue si vous le souhaitez. Je vous rappelle que ce qui sera dit ici sera confidentiel.
Thèmes	Questions
Introduction	<ul style="list-style-type: none"> • Pourriez-vous décrire une journée type dans votre classe ? • Pouvez-vous m'expliquer comment vous enseignez ? • Comment planifiez-vous ?
Le matériel didactique et pédagogique	<ul style="list-style-type: none"> • De manière générale, pourriez-vous décrire le matériel didactique et/ou pédagogique que vous utilisez en classe • Quels types de matériel allez-vous chercher dans les PNVP • Sur quoi appuyez-vous vos choix en regard au matériel didactique et pédagogique ?
Plateforme numérique de	<ul style="list-style-type: none"> • Pourriez-vous décrire votre utilisation des plateformes numériques de vente et de partage ? • À quel moment sentez-vous le besoin d'utiliser ces plateformes

<p>vente et de partage</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Comment effectuez-vous vos recherches • Qu'est-ce qui vous amène à aller sur les PNVP ? • Quelle(s) plateforme(s) utilisez-vous ? • Qu'est-ce qui fait en sorte que vous choisissiez d'utiliser une plateforme plutôt que tout autre matériel didactique ou pédagogique • Qu'est-ce qui fait en sorte que vous choisissiez d'utiliser une plateforme plutôt qu'une autre ?
<p>Sélection du matériel pédagogique</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Pour quelle(s) matière(s) scolaires utilisez-vous la plateforme ? • Sur quels critères basez-vous vos choix de matériel pédagogique ? • Quels critères font en sorte que vous rejetiez un document didactique ou pédagogique ? • À qui s'adresse le matériel sélectionné ? • Comment s'insère le matériel issu des PNVP dans votre planification ? (journalière, mensuelle, annuelle)
<p>Élément nouveau</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Comment décririez-vous votre expérience générale avec les PNVP ? • Qu'est-ce qui pourrait, pour vous, augmenter la valeur du matériel issu de ces plateformes ? (
<p>Consentement</p>	<p>En terminant, comment vous sentez-vous au terme de cette entrevue ? Auriez-vous autre chose à ajouter ? Je remercierai ensuite la/le participant·e pour ses réponses et je lui rappellerai que les données sont confidentielles.</p>

ANNEXE C : CODEBOOK

Objectif 1 : Décrire le processus décisionnel du personnel enseignant du primaire dans la sélection du matériel didactique et pédagogique issu des PNVP en considérant la définition du problème et les facteurs d'influence

Nom	Description	Fichiers	Références
Définition du problème			
Utilisation PNVP sans besoins	SI le participant mentionne avoir utilisé les PNVP et SI le participant mentionne qu'il n'avait pas un besoin préalable ALORS il entre dans la catégorie utilisation des PNVP sans besoin.	6	24
EMERG. Matières scolaires			
EMERG. MS — ECR	SI le participant mentionne du matériel en ECR ou SI le participant mentionne du matériel pour les compétences en ECR ALORS il entre dans la catégorie critère émergent contexte ECR	2	2
EMERG. Français MS —	SI le participant mentionne du matériel en français ou SI le participant mentionne du matériel pour les compétences en français ALORS il entre dans la catégorie critère émergent MS français	2	2

Nom	Description	Fichiers	Références
EMERG. MS — Notions	SI le participant mentionne le besoin de matériel pour une notion ou SI le participant mentionne un manque d'activité pour une notion ALORS il entre dans la catégorie critère émergent MS notions.	2	3
EMERG. MS — Arts plastiques	SI le participant mentionne du matériel en arts plastiques ou SI le participant mentionne du matériel pour les compétences en arts plastiques ALORS il entre dans la catégorie critère émergent MS arts plastiques	1	1
EMERG. MS — Mathématiques	SI le participant mentionne du matériel en mathématiques ou SI le participant mentionne du matériel pour les compétences en mathématiques ALORS il entre dans la catégorie critère émergent MS mathématiques	3	4
EMERG. MS — Sciences et technologies	SI le participant mentionne du matériel en sciences et technologies ou SI le participant mentionne du matériel pour les compétences en sciences et technologies ALORS il entre dans la catégorie critère émergent MS sciences et technologies.	1	1

Nom	Description	Fichiers	Références
EMERG. Types précis de matériel didactique ou pédagogique (TPMDP)			
EMERG. TPMDP — Activités interactives	SI le participant mentionne des activités interactives ou SI le participant mentionne des jeux interactifs numériques ALORS il entre dans la catégorie critère émergent OP activités interactives.	2	2
EMERG. TPMDP — Ateliers	SI le participant mentionne des ateliers ou SI le participant mentionne du matériel pour compléter ses ateliers ALORS il entre dans la catégorie critère émergent OP ateliers.	3	9
EMERG. TPMDP — Cahier	SI le participant mentionne un cahier complet ou SI le participant mentionne un ensemble ALORS il entre dans la catégorie critère émergent OP cahier.	1	1
EMERG. TPMDP — Cartes à tâches	SI le participant mentionne des cartes à tâches ou SI le participant mentionne des cartes d'exercices ALORS il entre dans la catégorie critère émergent OP cartes à tâches.	2	3
EMERG. TPMDP — Feuilles d'activités	SI le participant mentionne des feuilles d'activités ou SI le participant mentionne des exercices ALORS il entre dans la catégorie critère émergent OP feuilles d'activités.	5	6

Nom	Description	Fichiers	Références
EMERG. TPMDP — Jeux	SI le participant mentionne du matériel pour jouer ou SI le participant mentionne des jeux ALORS il entre dans la catégorie critère émergent OP jeux.	2	6
EMERG. TPMDP — Matériel de manipulation	SI le participant mentionne du matériel de manipulation ou SI le participant mentionne des activités pour manipuler ALORS il entre dans la catégorie critère émergent OP matériel de manipulation	2	2
EMERG. TPMDP — Projet et expérience	SI le participant mentionne du matériel pour faire un projet ou SI le participant mentionne du matériel pour faire une expérience ALORS il entre dans la catégorie critère émergent OP projet et expérience.	1	4
EMERG. TPMDP — Vidéo	SI le participant mentionne du contenu vidéo ou ALORS il entre dans la catégorie critère émergent OP vidéo	1	3
EMERG-Fonctions			
EMERG. Fonction — Affichage	SI le participant mentionne de l’affichage de classe ou SI le participant mentionne des affiches pour organiser la	2	4

Nom	Description	Fichiers	Références
	classe ALORS il entre dans la catégorie critère émergent fonction affichage.		
EMERG. Fonction — Dépannage	SI le participant mentionne une activité pour dépanner ou SI le participant mentionne de combler à la dernière minute une activité ALORS il entre dans la catégorie critère émergent fonction dépannage	2	3
EMERG. Fonction — Inspiration pour l'enseignement	SI le participant mentionne une inspiration ou SI le participant mentionne qu'il cherche des choses pour alimenter son enseignement ALORS il entre dans la catégorie critère émergent fonction inspiration pour l'enseignement	3	12
EMERG. Fonction — Matériel désuet	SI le participant mentionne un matériel désuet ou SI le participant mentionne le remplacement d'un matériel brisé ou usé ALORS il entre dans la catégorie critère émergent fonction matériel désuet	1	1
EMERG. Fonction — Quantité de matériel	SI le participant mentionne qu'il souhaite avoir beaucoup d'activités ou SI le participant mentionne une quantité de	1	2

Nom	Description	Fichiers	Références
	matériel ALORS il entre dans la catégorie critère émergent fonction quantité de matériel		
EMERG. Fonction — Remplacer les cahiers	SI le participant mentionne du matériel pour remplacer les cahiers ou SI le participant mentionne la construction d'un bagage, d'un lot d'activités ALORS il entre dans la catégorie critère émergent fonction remplacer les cahiers.	3	3
EMERG. Fonction — Suppléance	SI le participant mentionne du matériel pour donner en suppléance ou SI le participant mentionne du matériel à utiliser lorsqu'il est absent ALORS il entre dans la catégorie critère émergent fonction suppléance.	2	3
EMERG. Fonction — Temps libre	SI le participant mentionne un matériel pour du temps libre SI le participant mentionne une activité occupationnelle ALORS il entre dans la catégorie critère émergent fonction temps libre	2	5
EMERG. Fonction — Approfondir les	SI le participant mentionne du d'aller plus loin qu'un cahier ou SI le participant mentionne de différencier le contenu du cahier ALORS il entre dans la catégorie critère	2	2

Nom	Description	Fichiers	Références
connaissances d'un cahier	émergent fonction approfondir les connaissances d'un cahier.		
EMERG. Fonction — information	SI le participant mentionne rechercher des informations ou SI le participant mentionne qu'il cherche des informations pour alimenter son enseignement ALORS il entre dans la catégorie critère émergent fonctions informations.	1	1
EMERG. Fonction — Tutorat et récupération	SI le participant mentionne un matériel pour de la récupération SI le participant mentionne un matériel pour du tutorat ALORS il entre dans la catégorie critère émergent fonction tutorat et récupération	3	3
EMERG. Fonction — Consolidation	SI le participant mentionne des consolidations ou SI le participant mentionne du matériel pour confirmer la compréhension des élèves ALORS il entre dans la catégorie critère émergent fonction consolidation.	1	3
Facteurs d'influence du processus décisionnel			
Attitude	SI le participant mentionne la responsabilité ou S'IL mentionne une attitude à cœur ouvert ou S'IL mentionne	4	11

Nom	Description	Fichiers	Références
	l'ouverture d'esprit pour prendre une décision ALORS il entre dans la catégorie critère attitude.		
Connaissance	SI le participant mentionne une connaissance ou S'IL est conscient d'une absence de connaissance ou S'IL mentionne la recherche de connaissance pour prendre une décision ALORS il entre dans la catégorie critère connaissance.	3	4
Croyance	SI le participant mentionne une croyance ou S'IL utilise une formulation « je crois que... » ALORS il entre dans la catégorie critère croyance.	4	19
Dilemme	SI le participant mentionne un choix ou S'IL nomme des critères pour départager un choix pour prendre sa décision ALORS il entre dans la catégorie critère dilemme d'enseignement.	5	11
EMERG.Instinct	SI le participant mentionne son instinct ou S'IL prend une décision instinctive sans justification supplémentaire ALORS il entre dans la catégorie critère instinct.	1	4

Nom	Description	Fichiers	Références
Expérience	SI le participant mentionne son expérience ou S'IL nomme une expérience passé pour justifier une décision ALORS il entre dans la catégorie critère expérience.	3	3
Sentiment	SI le participant mentionne un sentiment ou S'IL parle d'émotions pour justifier une décision ALORS il entre dans la catégorie critère sentiment.	3	4

Objectif 2 : Décrire les critères de sélection ou d'exclusion pris en compte par le personnel enseignant du primaire lors de la sélection du matériel didactique ou pédagogique issu des PNVP

Nom	Description	Fichiers	Références
Critères en lien avec le jugement professionnel			
Client - Engagement. perçu	SI le participant mentionne le désir d'engager les élèves ou S'IL mentionne une perception d'engagement auprès des élèves ALORS il entre dans la catégorie engagement perçu.	1	1

Nom	Description	Fichiers	Références
Client-Besoins	SI le participant mentionne les besoins d'un élève ou S'IL mentionne les besoins des élèves ou de la classe ALORS il entre dans la catégorie besoins.	4	10
Client-Destinataire	SI le participant parle des élèves de son groupe et S'IL ne parle pas de leurs intérêts, du niveau de difficulté d'une tâche ou de leurs besoins ALORS il entre dans la catégorie destinataire.	6	9
Client-Difficulté	SI le participant mentionne le niveau de difficulté d'une tâche ou S'IL indique l'importance d'avoir des activités adaptées/appropriées au niveau des élèves ALORS il entre dans la catégorie niveau de difficulté.	6	21
Client-Intérêts	SI le participant mentionne le souhait de toucher l'intérêt des élèves ou SI le participant mentionne la motivation des élèves ALORS il entre dans la catégorie intérêts.	4	10
Dim-efficacité	SI le participant mentionne la sélection de matériel sur les PNVP et S'IL accorde une importance à ce que ce matériel soit efficace (ou s'il emploie un synonyme) ALORS il	0	0

Nom	Description	Fichiers	Références
	entre dans la catégorie dimension instrumentale efficacité du matériel.		
Dim-Fil.cond	SI le participant mentionne un fil conducteur ou S'IL mentionne une continuité dans la planification ALORS il entre dans la catégorie dimension symbolique fil conducteur	3	3
Dim-planif. Annuelle	SI le participant mentionne une planification annuelle ou S'IL mentionne une planification « globale » ALORS il entre dans la catégorie dimension symbolique planification annuelle.	5	7
Dim-planif. Générale	SI le participant mentionne une planification ou S'IL ne mentionne pas de moment de planification particulier ALORS il entre dans la catégorie dimension symbolique planification générale.	4	10
Dim-planif. Hebdomadaire	SI le participant mentionne une planification hebdomadaire ou S'IL mentionne planifier à la semaine	2	2

Nom	Description	Fichiers	Références
	ALORS il entre dans la catégorie dimension symbolique planification hebdomadaire.		
Dim-planif. Journalière	SI le participant mentionne une planification journalière ou S'IL mentionne planifier à la journée ALORS il entre dans la catégorie dimension symbolique planification journalière.	2	4
Dim-planif. Mensuelle	SI le participant mentionne une planification mensuelle ou S'IL mentionne planifier aux mois ALORS il entre dans la catégorie dimension symbolique planification mensuelle.	1	1
Dim-testé	SI le participant mentionne la sélection de matériel sur les PNVP et S'IL accorde une importance à ce que ce matériel ait été testé avant de se le procurer ALORS il entre dans la catégorie dimension instrumentale matériel testé.	2	2
Dim-Vérifié	SI le participant mentionne la sélection de matériel sur les PNVP et S'IL accorde une importance à ce que ce matériel soit vérifié par quelqu'un ALORS il entre dans la catégorie dimension instrumentale matériel vérifié.	1	5

Nom	Description	Fichiers	Références
Norme-Autres	SI le participant mentionne une référence qui ne provient pas du gouvernement ou S'IL mentionne une référence non issue des CIR ou des apprentissages universitaires ALORS il entre dans la catégorie autres références.	4	12
Norme-CIR	SI le participant fait référence à des connaissance issues de la recherche ou SI le participant mentionne des données probantes ALORS il entre dans la catégorie CIR.	0	0
Norme-Gouv	SI le participant fait référence à un document produit ou financé par le gouvernement et SI ce document n'est pas le PFEQ ou la PDA ALORS il entre dans la catégorie autres documents du MEQ.	1	6
Norme-PDA	SI le participant fait référence aux notions à voir ou SI le participant fait référence à la progression des apprentissages ALORS il entre dans la catégorie PDA.	4	8
Norme-PFEQ	SI le participant fait référence au Programme de formation de l'école québécoise ALORS il entre dans la catégorie PFEQ.	1	2

Nom	Description	Fichiers	Références
Norme-Uni	SI le participant fait référence à son expérience universitaire ou SI le participant mentionne des apprentissages réalisés à l'université ALORS il entre dans la catégorie université.	1	1
EMERG — Absence de besoins de préoccupation	Si le participant mentionne ne pas avoir de préoccupation à l'égard des PNVP ou S'IL ne mentionne pas de préoccupation au niveau de la dimension instrumentale ALORS il entre dans la catégorie absence de besoin de préoccupation.	2	3
Critères en lien avec le matériel didactique et pédagogique			
Commercial-Abonnement	SI le participant mentionne un abonnement « école » ou S'IL parle d'un abonnement personnel ALORS il entre dans la catégorie critère abonnement.	4	5
Commercial-Aperçu	SI le participant mentionne un aperçu ou S'IL parle de la possibilité de voir le matériel avant achat ALORS il entre dans la catégorie critère aperçu disponible.	2	2

Nom	Description	Fichiers	Références
Commercial-Coût	SI le participant mentionne le prix ou S'IL parle de gratuité ALORS il entre dans la catégorie critère coût.	4	16
Commercial-Éval.util	SI le participant mentionne l'évaluation des utilisateurs ou S'IL parle de commentaires d'utilisateurs ALORS il entre dans la catégorie critère évaluation des utilisateurs.	0	0
Commercial-Renommé.créateur	SI le participant mentionne la popularité d'un enseignant-entrepreneur ou SI le participant mentionne la crédibilité d'un enseignant-entrepreneur ALORS il entre dans la catégorie critère renommé du créateur. .	3	6
Contenant-Attrait.visuel	SI le participant mentionne parle en termes de beauté ou S'IL mentionne l'esthétisme tel que les couleurs ou S'IL mentionne la recherche d'un document attrayant ALORS il entre dans la catégorie critère attrait visuel.	5	23
Contenant-Cohérence.visuelle	SI le participant fait référence à la cohérence visuelle S'IL mentionne le lien (+ ou —) entre l'image et le contenu ALORS il entre dans la catégorie critère cohérence visuelle.	1	1

Nom	Description	Fichiers	Références
Contenant-Facilité.d'util	SI le participant fait référence à la facilité/difficulté d'utilisation ou S'IL mentionne la facilité/difficulté de compréhension ALORS il entre dans la catégorie critère facilité d'utilisation.	2	8
Contenant-Lisibilité	SI le participant fait référence à la lisibilité S'IL mentionne la facilité/difficulté à lire ALORS il entre dans la catégorie critère lisibilité.	0	0
Contenu-Approche	SI le participant mentionne la cohérence avec son approche ou S'IL parle de choix en fonction de ce qu'il aurait pu faire lui-même ou S'IL parle d'éléments en lien avec les consignes, les questions, la façon d'enseigner ALORS il entre dans la catégorie critère approche pédagogique	6	15
Contenu-Clé.main	SI le participant mentionne l'importance d'avoir un matériel complet ou S'IL parle des documents qui accompagne une activité tel que les corrigés ALORS il entre dans la catégorie critère clé en main.	4	7

Nom	Description	Fichiers	Références
Contenu-Complémentaire	SI le participant mentionne compléter ce qu'il a déjà ou S'IL parle des documents complémentaires ALORS il entre dans la catégorie critère complémentaire.	4	13
Contenu-Correction	SI le participant mentionne le temps de correction S'IL parle des modalités de correction ALORS il entre dans la catégorie critère correction.	2	3
Contenu-Créativité	SI le participant mentionne la place de la créativité S'IL parle de développer la créativité des jeunes ALORS il entre dans la catégorie critère créativité.	0	0
Contenu-Exactitude	SI le participant fait référence à l'exactitude d'un matériel ou S'IL mentionne des propos reliés aux fautes d'orthographe ou de contenus ALORS il entre dans la catégorie critère exactitude.	3	10
Exactitude de l'orthographe		2	5
Exactitude des contenus		3	5
Contenu-Souplesse	SI le participant mentionne pouvoir adapter le matériel ou S'IL mentionne des propos reliés à la modification du	0	0

Nom	Description	Fichiers	Références
	matériel ALORS il entre dans la catégorie critère souple.		
Contexte-Collègue	SI le participant mentionne l'avis d'un collègue S'IL parle de matériel conseillé par un collègue ALORS il entre dans la catégorie critère collègue.	0	0
Contexte-Parents	SI le participant mentionne la demande d'un parent S'IL parle de matériel conseillé par un parent ALORS il entre dans la catégorie critère parent.	0	0
Contexte-Ut. autres classes	SI le participant mentionne du matériel utilisé dans une classe S'IL parle de matériel utilisé dans l'équipe-cycle ALORS il entre dans la catégorie critère ut. autres classes.	1	1
Contexte-Ut. perso. passée	SI le participant mentionne du matériel qu'il a déjà utilisé ou S'IL parle de matériel qu'il a déjà envisagé/expérimenté ALORS il entre dans la catégorie critère ut. perso. passée.	1	1
EMERG.Mention du créateur (sans renommée)	SI le participant mentionne un enseignant-entrepreneur ou SI le participant mentionne enseignant-entrepreneur sans	3	10

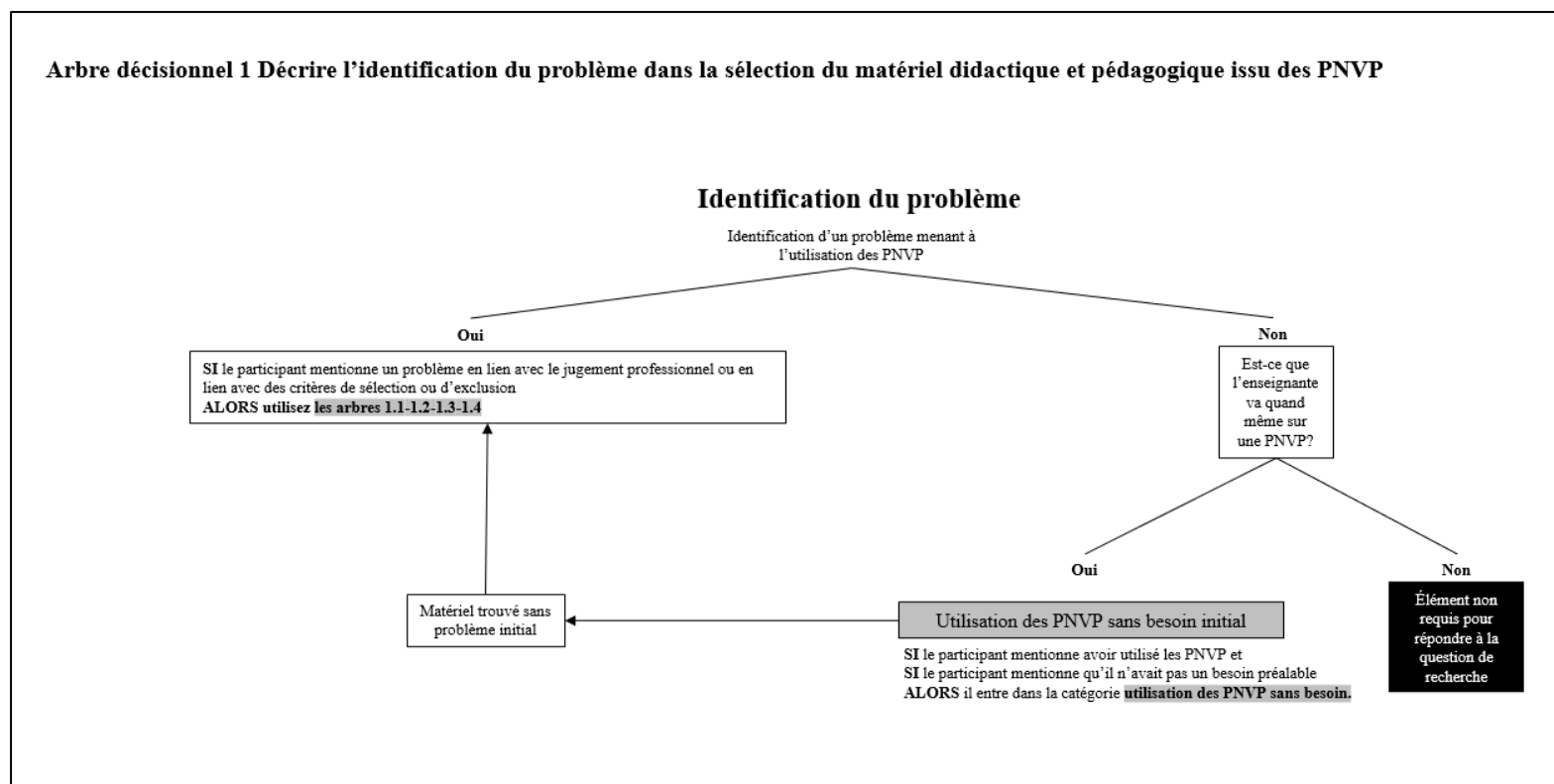
Nom	Description	Fichiers	Références
	parler de sa popularité ALORS il entre dans la catégorie critère émergent mention du créateur (sans renommée).		
EMERG-Contenant-format	SI le participant mentionne le format du document ou SI le participant mentionne PDF, imprimable ou autres formats ALORS il entre dans la catégorie critère émergent format.	1	1
EMERG-Contenant-thématique	SI le participant mentionne un thème ou SI le participant mentionne une association avec une fête ALORS il entre dans la catégorie critère émergent thématique.	2	4
EMERG-Contenu-Clair	SI le participant mentionne la clarté du document ou des questions ou SI le participant mentionne qu'une formulation est claire ALORS il entre dans la catégorie critère émergent contenu clair.	1	2
ÉMERG-Contenu-Langue	SI le participant mentionne la langue du document ou SI le participant mentionne que des documents sont en anglais ALORS il entre dans la catégorie critère émergent langue.	2	3

Nom	Description	Fichiers	Références
EMERG-Contenu-Ludique	SI le participant mentionne un jeu ou SI le participant recherche quelque chose d'amusant ALORS il entre dans la catégorie critère émergent contenu ludique.	3	8
EMERG-Contenu-règles. logiques	SI le participant mentionne les règles logiques du document ou SI le participant mentionne que le contenu est logique ALORS il entre dans la catégorie critère émergent règles logiques.	1	1
EMERG-Contexte-Temps activité	SI le participant mentionne le temps de l'activité ou SI le participant mentionne que c'est trop long ou trop court ALORS il entre dans la catégorie critère émergent temps activité.	2	2

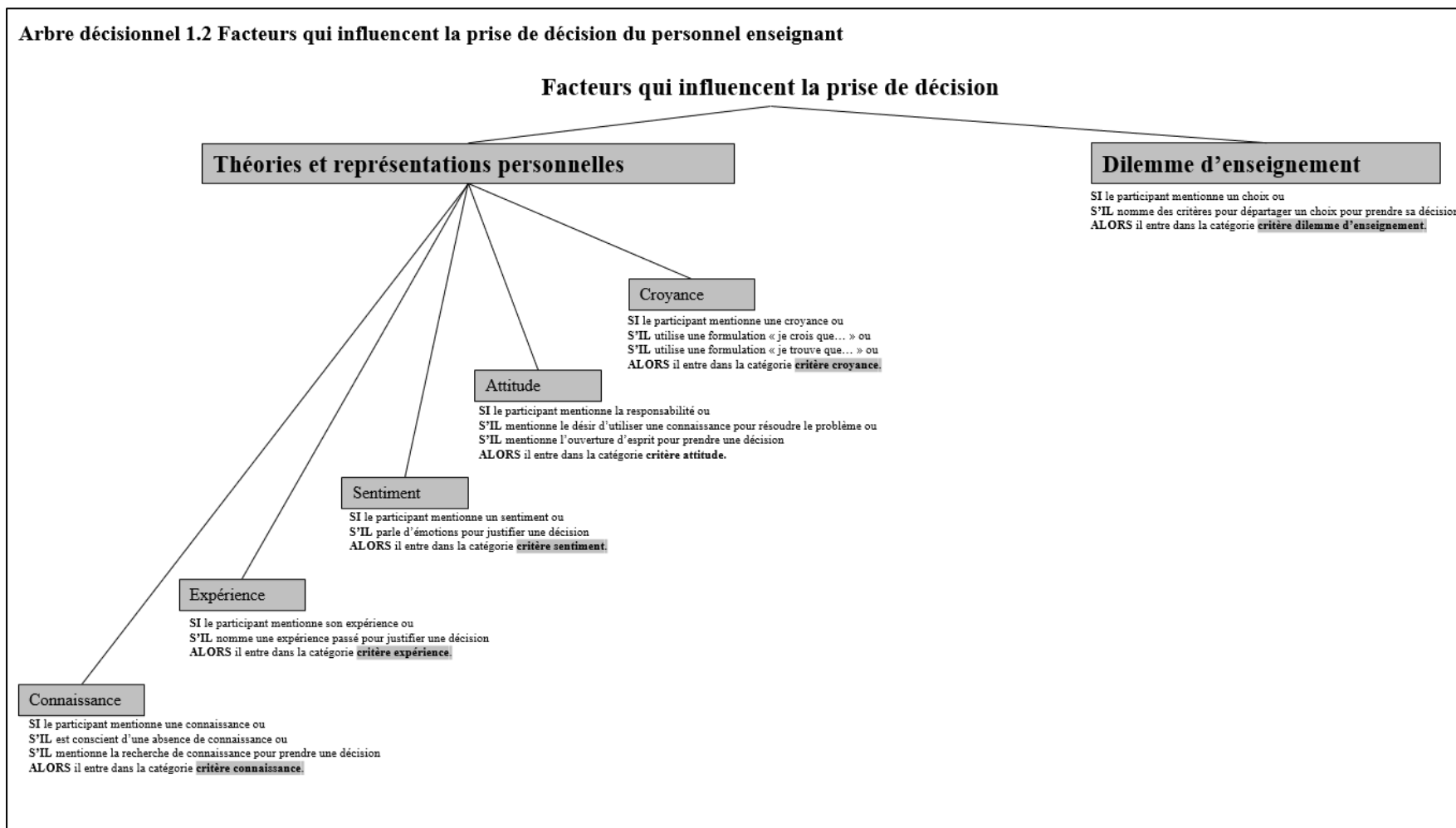
ANNEXE D : ARBRES DÉCISIONNELS

Objectif 1 : Décrire le processus décisionnel du personnel enseignant dans la sélection du matériel didactique et pédagogique issu des PNVP en considérant la définition du problème et les facteurs d'influence.

- Arbre 1.1 : La définition du problème

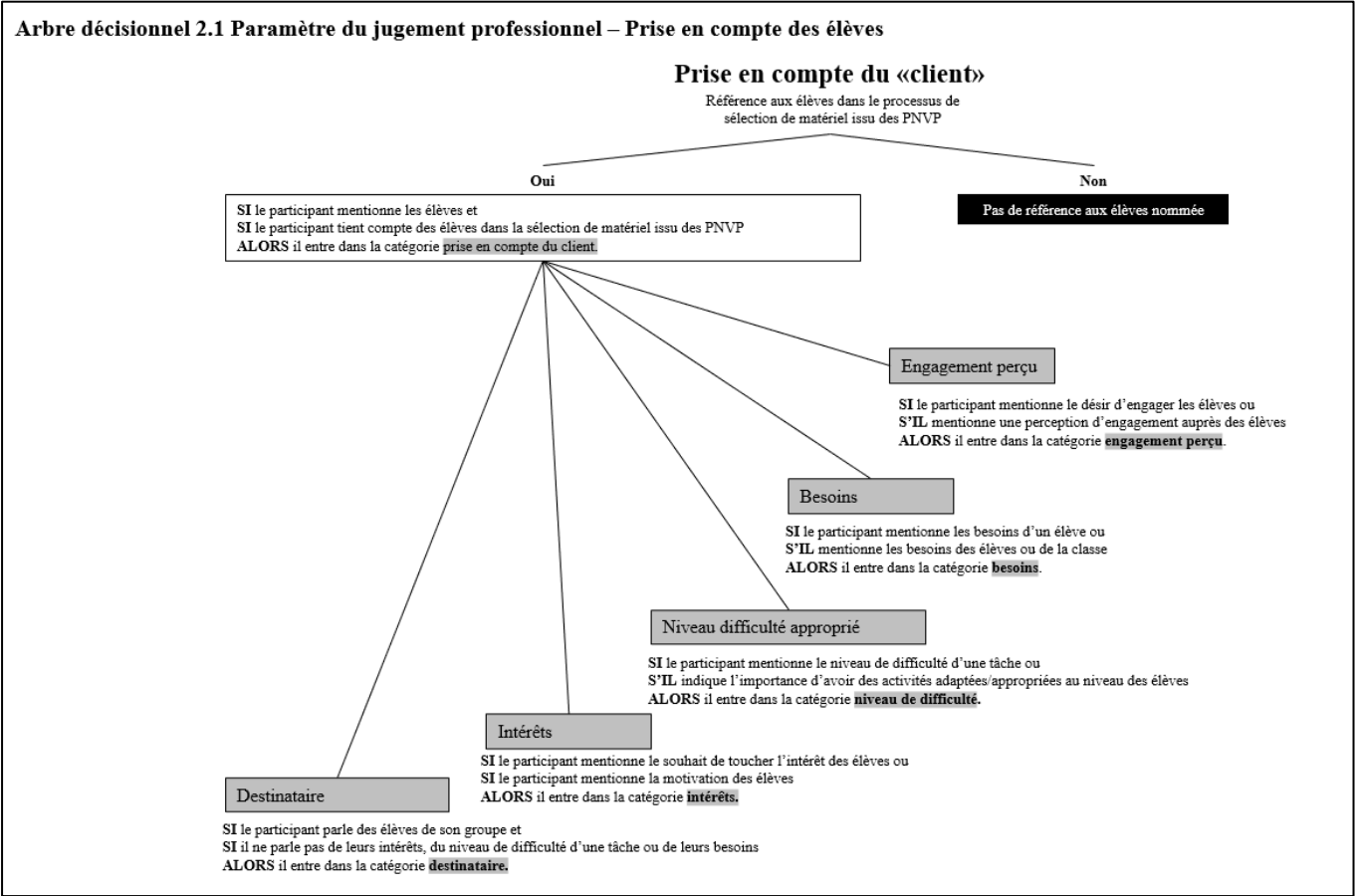


- Arbre 1.2 : Les facteurs d'influence du processus décisionnel

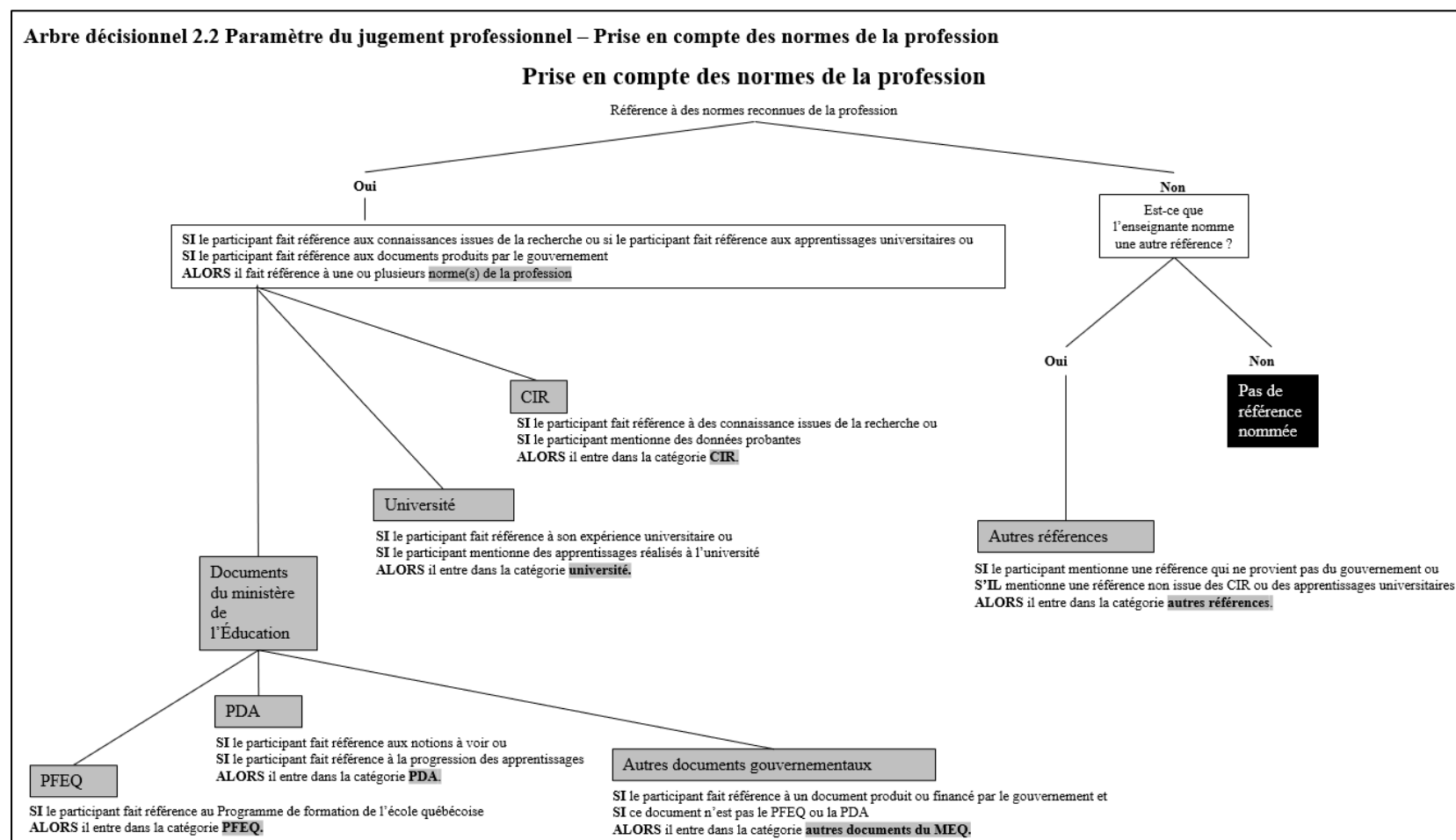


Objectif 2 : Décrire les critères de sélection ou d'exclusion du matériel didactique ou pédagogique issu des PNVP dans la définition et dans la résolution du problème

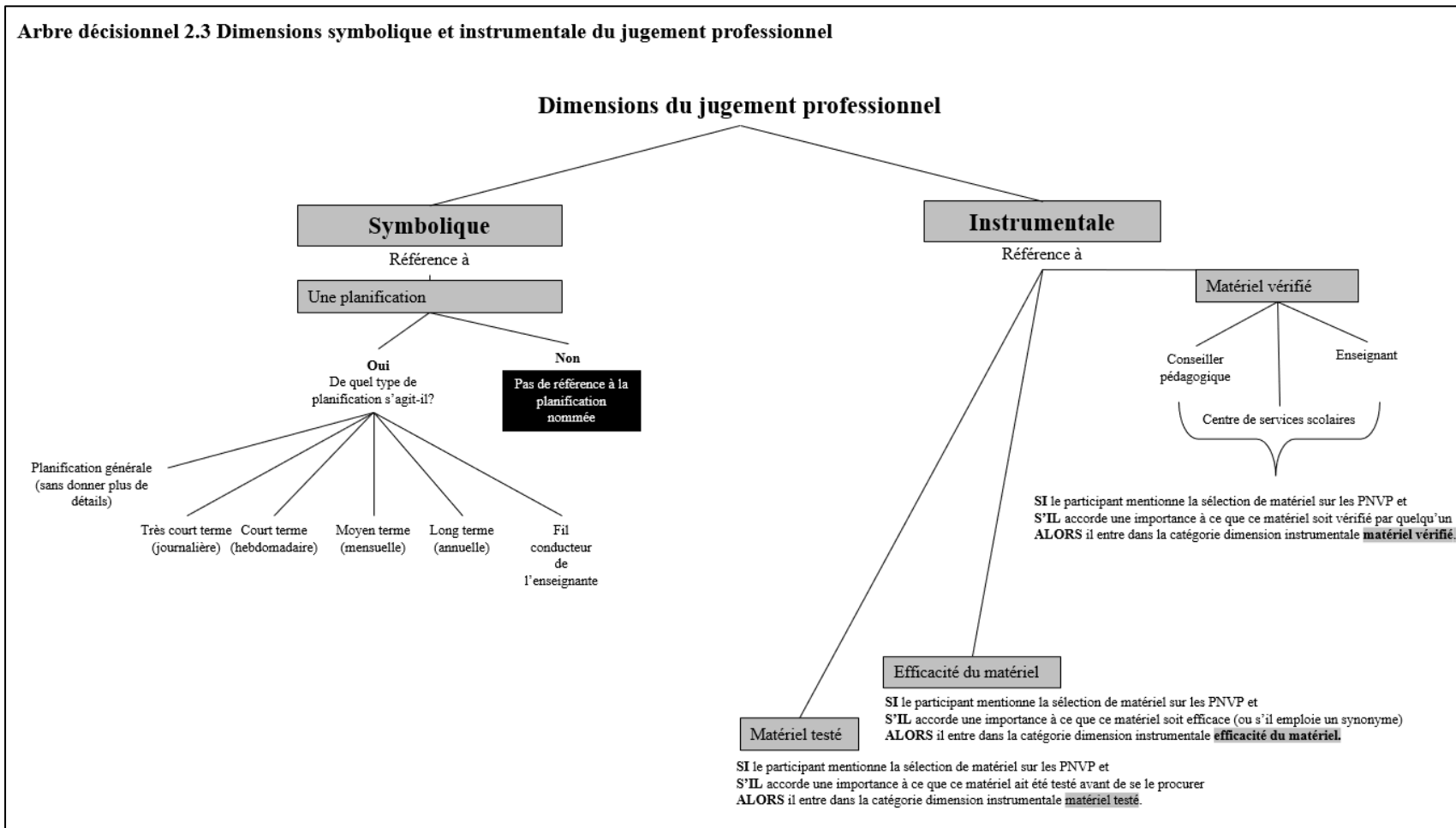
- Arbre 2.1 : La prise en compte du client (élèves)



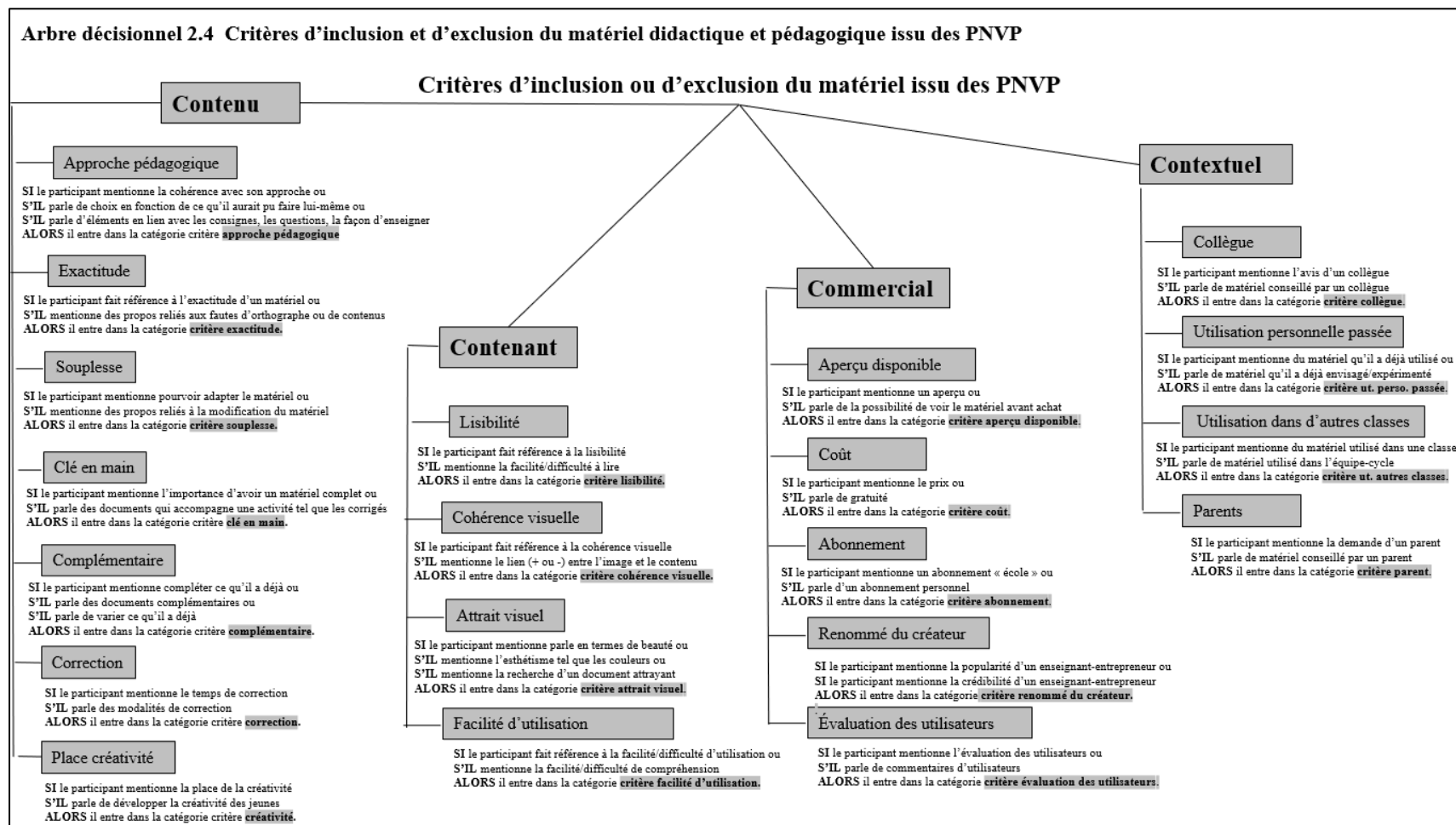
- Arbre 2.2 : La prise en compte des normes de la profession



- Arbre 2.3 : Les dimensions du jugement professionnel






- Arbre 2.4 : Les critères d'inclusion ou d'exclusion du matériel issu des PNVP




ANNEXE D : CERTIFICAT ÉTHIQUE

- Certificat initial

		3721
CERTIFICAT D'ÉTHIQUE DE LA RECHERCHE AVEC DES ÊTRES HUMAINS		
<p>En vertu du mandat qui lui a été confié par l'Université, le Comité d'éthique de la recherche avec des êtres humains a analysé et approuvé pour certification éthique le protocole de recherche suivant :</p>		
Titre :	<p>Description du jugement professionnel de membres du personnel enseignant du primaire dans la sélection du matériel didactique et pédagogique issu de plateformes numériques de vente et de partage</p>	
Chercheur(s) :	<p>Catherine Abel-Houle Département des sciences de l'éducation</p>	
Organisme(s) :	<p>Aucun financement</p>	
N° DU CERTIFICAT :	<p>CER-21-278-07.21</p>	
PÉRIODE DE VALIDITÉ :	<p>Du 14 juillet 2021 au 14 juillet 2022</p>	
<p>En acceptant le certificat éthique, le chercheur s'engage à :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Aviser le CER par écrit des changements apportés à son protocole de recherche avant leur entrée en vigueur; - Procéder au renouvellement annuel du certificat tant et aussi longtemps que la recherche ne sera pas terminée; - Aviser par écrit le CER de l'abandon ou de l'interruption prématurée de la recherche; - Faire parvenir par écrit au CER un rapport final dans le mois suivant la fin de la recherche. 		
 Me Richard LeBlanc Président du comité	 Fanny Longpré Secrétaire du comité	
<p><i>Décanat de la recherche et de la création</i></p>		<p>Date d'émission : 14 juillet 2021</p>

- Renouvellement 1

3721



CERTIFICAT D'ÉTHIQUE DE LA RECHERCHE AVEC DES ÊTRES HUMAINS

En vertu du mandat qui lui a été confié par l'Université, le Comité d'éthique de la recherche avec des êtres humains a analysé et approuvé pour certification éthique le protocole de recherche suivant :

Titre : Description du jugement professionnel de membres du personnel enseignant du primaire dans la sélection du matériel didactique et pédagogique issu de plateformes numériques de vente et de partage

Chercheur(s) : Catherine Abel-Houle
Département des sciences de l'éducation


Organisme(s) : Aucun financement

N° DU CERTIFICAT : CER-21-278-07.21


PÉRIODE DE VALIDITÉ : Du 14 juillet 2022 au 14 juillet 2023

En acceptant le certificat éthique, le chercheur s'engage à :

- Aviser le CER par écrit des changements apportés à son protocole de recherche avant leur entrée en vigueur;
- Procéder au renouvellement annuel du certificat tant et aussi longtemps que la recherche ne sera pas terminée;
- Aviser par écrit le CER de l'abandon ou de l'interruption prématurée de la recherche;
- Faire parvenir par écrit au CER un rapport final dans le mois suivant la fin de la recherche.







Me Richard LeBlanc
Président du comité



Fanny Longpré
Secrétaire du comité

Décanat de la recherche et de la création **Date d'émission :** 09 juin 2022

- Renouvellement 2

  Savoir. Surprendre.	3721
CERTIFICAT D'ÉTHIQUE DE LA RECHERCHE AVEC DES ÊTRES HUMAINS	
En vertu du mandat qui lui a été confié par l'Université, le Comité d'éthique de la recherche avec des êtres humains a analysé et approuvé pour certification éthique le protocole de recherche suivant :	
Titre :	Description du jugement professionnel de membres du personnel enseignant du primaire dans la sélection du matériel didactique et pédagogique issu de plateformes numériques de vente et de partage
Chercheur(s) :	Catherine Abel-Houle Département des sciences de l'éducation
Organisme(s) :	Aucun financement
N° DU CERTIFICAT :	CER-21-278-07.21
PÉRIODE DE VALIDITÉ :	Du 14 juillet 2023 au 14 juillet 2024
<p>En acceptant le certificat éthique, le chercheur s'engage à :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Aviser le CER par écrit des changements apportés à son protocole de recherche avant leur entrée en vigueur; - Procéder au renouvellement annuel du certificat tant et aussi longtemps que la recherche ne sera pas terminée; - Aviser par écrit le CER de l'abandon ou de l'interruption prématurée de la recherche; - Faire parvenir par écrit au CER un rapport final dans le mois suivant la fin de la recherche. 	
	
Me Richard LeBlanc Président du comité	Fanny Longpré Secrétaire du comité
<i>Décanat de la recherche et de la création</i>	Date d'émission : 05 juillet 2023

- Demande de modification approuvée



Le 28 septembre 2023

Madame Catherine Abel-Houle
Étudiante
Département des sciences de l'éducation

Madame,

Le secrétariat de l'éthique a reçu votre demande de modifications pour le projet **Description du jugement professionnel de membres du personnel enseignant du primaire dans la sélection du matériel didactique et pédagogique issu de plateformes numériques de vente et de partage** (CER-21-278-07.21) en date du 25 septembre 2023.

Lois d'un processus d'évaluation déléguée, le Comité d'éthique de la recherche avec des êtres humains a approuvé la modification consistant à informer le comité des adaptations au titre du projet, au programme d'étude, aux objectifs de recherche (tout en conservant la grande orientation) et à la date de dépôt du mémoire (sans changement à la date de destruction des données) en cours de rédaction du mémoire.

Cette décision porte le numéro CER-23-303-08-01.19.

Veuillez agréer, Madame, nos salutations distinguées.

LA SECRÉTAIRE DU COMITÉ

FANNY LONGPRÉ
Adjointe au doyen
Décanat de la recherche et de la création

FL/jh

c. c. Mme Annie Presseau, professeure au Département des sciences de l'éducation